Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Ministère des Relations internationales

Rapport annuel 1985-1986

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par le
ministère des Relations internationales

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec

Dépôt légal — 4e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 2-551-08810-0
ISSN: 0711-947X

© Gouvernement du Québec

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Relations internationales pour l'exercice financier 1985-1986.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Gil Rémillard

Québec, décembre 1986

Monsieur Gil Rémillard
Ministre des Relations internationales
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Relations internationales pour l'exercice financier 1985-1986.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le sous-ministre,

Marcel Bergeron

Québec, décembre 1986

Tables des matières

Introduction 9

1 La structure administrative 11

1.1 Les services 11

1.2 Les directions générales 13

2 La Direction générale de l'administration 17

2.1 La Direction du personnel 17

2.2 La Direction du budget et des services auxiliaires 18

2.3 La Direction de la gestion immobilière à l'étranger 18

2.4 Le Service de voyage et d'accueil 18

3 La Direction générale de la planification 21

3.1 La Direction de la coordination sectorielle 21

3.2 La Direction des études et politiques 27

3.3 La Direction de la programmation 27

3.4 La Direction des systèmes d'information 27

4 La Direction générale des affaires multilatérales 29

4.1 La Direction des affaires de la francophonie 30

4.2 La Direction des organisations internationales 34

5 La Direction générale des affaires bilatérales 41

5.1 La Direction des affaires d'Afrique et du Moyen-Orient 41

5.2 La Direction des affaires d'Amérique latine 45

5.3 La Direction des affaires d'Asie et d'Océanie 53

5.4 La Direction des affaires américaines (États-Unis) 56

5.5 La Direction des affaires européennes 67

5.6 La Direction des affaires françaises 76

6 Les communications 85

Annexes

I Les ressources budgétaires et leur utilisation 89

II L'évolution des dépenses du Ministère 89

III Les effectifs globaux au 31 mars 1986 90

IV L'évolution des effectifs au Ministère 90

V Tableau comparatif des effectifs à l'extérieur du Québec 91

VI Liste des ententes internationales (1985) 92

VII Liste des principales manifestations et visites organisées par le Protocole, du 1er avril 1985 au 31 mars 1986 93

Introduction

Conformément à la loi 15 du 21 décembre 1984, le ministère des Relations internationales propose et met en oeuvre la politique extérieure du Gouvernement. Cette politique repose sur les intérêts socio-culturels et économiques du Québec et elle a pour objectif essentiel d'établir et de développer des relations avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales.

Un plan d'organisation administrative supérieure a permis d'assurer un meilleur suivi des relations avec les organisations internationales par la création d'une Direction générale des affaires multilatérales comprenant deux directions: la Direction des organisations internationales et la Direction des affaires francophones qui formaient auparavant une seule direction au sein de la Direction générale de la planification. Les activités de cette direction sont décrites au chapitre 4 du rapport.

Le premier chapitre présente la structure administrative du Ministère et il décrit brièvement les mandats de chaque unité administrative. Les chapitres suivants exposent les principales activités réalisées par les directions générales et par la Direction des communications. Quelques annexes, portant en particulier sur les ressources humaines et financières, sur les principales activités internationales et sur les ententes internationales, complètent le rapport.

L'événement international le plus important pour le Québec en 1985-1986 a été le Sommet francophone. Cette première réunion des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français s'est tenue en février 1986 à Paris. Le Québec a pris une place importante parmi les grandes communautés francophones réunies à ce forum, notamment par le dépôt d'une déclaration écrite bien accueillie à la séance d'ouverture, par son rôle de rapporteur des interventions des 41 États participants, par sa déclaration à la séance de clôture, et enfin par la décision de tenir le prochain Sommet francophone à Québec.

Par ailleurs, dans la suite des consensus et des engagements pris lors du Sommet sur le Québec dans le monde, le Ministère a proposé en juin 1985 un «Énoncé de politique des relations internationales». À partir des réflexions et des diverses propositions des intervenants du milieu, l'Énoncé définit les fondements de la politique internationale du Québec et propose les orientations générales. Le nouveau Gouvernement élu en décembre 1985 a l'intention de fonder sa politique internationale sur la continuité et l'évolution en prenant en compte la spécificité politique, culturelle, sociale et économique du Québec ainsi que sa situation d'État membre de la Fédération canadienne. Cette politique devra se réaliser dans un cadre d'assainissement des finances publiques et de rationalisation des dépenses touchant l'ensemble du Gouvernement. Elle se traduira pour le Ministère par une rationalisation et, éventuellement, une réorganisation des ressources financières consacrées aux programmes de subvention à des organismes québécois et au réseau des délégations et représentations à l'étranger. L'objectif du Ministère est de contribuer à la relance du développement économique québécois par la définition d'une politique de relations internationales dynamiques, pratiques et efficaces. Cette réorientation sera décrite au prochain rapport annuel.

1 La structure administrative

1.1 Les services

1.1.1 Le Bureau du sous-ministre et le Secrétariat du Ministère

Le sous-ministre a confié des mandats spéciaux au sous-ministre adjoint chargé des affaires multilatérales: l'évaluation des représentations du Québec à l'étranger et l'étude d'un plan de carrière pour les agents du ministère des Relations internationales et des ministères sectoriels ayant à des titres et à des degrés divers un mandat international.

Dix délégations ont été visitées au cours de l'année: quatre aux États-Unis, une en Amérique latine, trois en Europe et deux en Asie. Ces missions ont permis de recueillir des informations pertinentes pour l'amélioration de la gestion et de l'efficacité du réseau des représentations du Québec à l'étranger.

Par ailleurs, un comité interministériel a été créé pour étudier un plan de carrière pour les cadres et professionnels du Ministère et des ministères sectoriels concernés par les activités internationales. Ce comité a tenu six réunions au cours de l'année et il déposera son rapport à l'automne 1986. Trois groupes de travail (emploi, dotation, formation-perfectionnement) ont également travaillé à améliorer la situation et la productivité dans leurs domaines. Enfin, le Ministère intensifiera les initiatives fructueuses entreprises au cours des deux dernières années concernant le perfectionnement du personnel.

Le Secrétariat du Ministère contribue à la coordination générale de l'activité du Ministère; il est plus précisément chargé d'assurer le support administratif requis pour l'exécution des opérations courantes du Bureau du sous-ministre. En plus de préparer les documents d'information émanant de ce bureau, d'assurer le suivi des demandes devant être traitées par les différentes unités administratives du Ministère et d'analyser certains dossiers requérant une action particulière, il fournit le soutien nécessaire à la préparation des réunions du Comité de direction du Ministère.

1.1.2 Le Bureau des événements internationaux

Le Ministère a créé, à Montréal, un Bureau des événements internationaux chargé de coordonner la participation du gouvernement du Québec aux événements internationaux d'envergure majeure et de nature exceptionnelle, se déroulant au Québec ou à l'étranger. Le chargé de mission conseille les autorités du Ministère concernant l'éventuelle participation du Québec aux événements internationaux et il collabore, avec les autres directions, à la cueillette et à la diffusion des informations pertinentes sur ces événements. L'événement le plus important dont le Bureau ait, à ce jour, assumé la responsabilité a été la visite du Pape au Québec en 1984. Ses activités présentes touchent la participation du Québec aux expositions internationales d'envergure majeure comme Expo 86 à Vancouver et comme celles qui suivront ailleurs dans le monde.

1.1.3 Le Service juridique

Le Service juridique du ministère des Relations internationales veille à la légalité de l'ensemble des gestes posés par le ministre, le sous-ministre et leurs agents. Les conseillers juridiques sont appelés à appliquer les normes de droit interne et international. Ils s'assurent de la cohérence des actes juridiques du Gouvernement en matière internationale, tout spécialement en matière de conclusion d'ententes internationales.

En 1985-1986, le Service juridique a participé à la négociation et à la conclusion de quatre accords de réciprocité en matière d'immatriculation automobile avec des États américains, de deux ententes de réciprocité en matière de droits de scolarité et d'une entente en matière de sécurité sociale avec le gouvernement de la Barbade. Des négociations en matière de sécurité sociale se sont poursuivies avec plusieurs partenaires, notamment avec la République française, la République fédérale d'Allemagne, la Finlande, la Suède, le Portugal et l'Espagne. Une entente de coopération scientifique et technologique a été conclue avec l'Exécutif flamand; quatre nouvelles ententes ont été signées avec la République française, l'une dans le domaine des droits des femmes, une autre relative au massif Petite-Rivière-Saint-François, une troisième portant sur la coopération financière franco-québécoise pour le développement des industries de la culture et enfin une quatrième entente en matière d'échange de permis de conduire. Deux ententes de coopération en matière d'éducation ont été signées, l'une avec le gouvernement du Burundi, l'autre avec le gouvernement de la Colombie. Un protocole d'entente sur la coopération technique en recherches d'élevage de homards et une entente concernant un projet d'élevage de homards ont été conclus avec le Japon. Enfin, une entente relative au système «OCTO PUCE» est intervenue entre le gouvernement du Québec et le gou-

vernement de la Tunisie. Une liste de l'ensemble des ententes conclues par le gouvernement du Québec en 1985 se retrouve en Annexe VI.

Au cours de l'année 1985, le Service juridique a effectué, en collaboration avec le ministère de la Justice, l'analyse de plusieurs conventions internationales multilatérales, notamment certaines conventions de La Haye de droit international privé et quelques conventions relatives au droit commercial international.

De même, dans le secteur des droits de la personne, de nouvelles conventions internationales ont été étudiées en vue de leur éventuelle application et mise en oeuvre par le gouvernement du Québec; le Service juridique a de plus participé à la rédaction du deuxième rapport du gouvernement du Québec concernant les articles 6 à 9 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et du huitième rapport du Gouvernement concernant la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Dans le domaine des normes internationales du travail, le Service juridique a exécuté une analyse de conformité de certaines lois québécoises qui font l'objet d'une plainte devant le Bureau international du travail. Au chapitre des privilèges et immunités accordés aux membres des corps consulaire et diplomatique exerçant leurs fonctions ou résidant au Québec, le Service juridique a participé à l'élaboration de nouvelles dispositions législatives visant à accroître ceux-ci afin de faciliter l'exercice de leurs fonctions.

En 1985, le Service juridique s'est vu confier la responsabilité de rédiger une chronique annuelle intitulée «Pratique internationale du Québec» dans la Revue québécoise de droit international. (On peut retrouver la chronique dans le deuxième numéro de la Revue québécoise de droit international, Montréal, Éditions Thémis, 1984, 373). Le Service juridique agit également comme le correspondant du gouvernement du Québec dans le cadre de la publication «Documents juridiques internationaux» de la Société québécoise du droit international.

Enfin, comme par les années passées, le Service juridique a eu l'occasion de rencontrer, au cours de l'année 1985, des internationalistes étrangers et de faire état de la pratique internationale du Québec.

1.1.4 Le Protocole

Conformément aux usages internationaux, le service du Protocole agit, sous l'autorité du sous-ministre, comme intermédiaire entre le gouvernement du Québec et l'ensemble des représentations officielles des gouvernements étrangers. Il fournit à ces représentations et à leur personnel les services matériels, techniques, administratifs et diplomatiques qui leur sont utiles.

Ce service est également chargé de la préparation des visites au Québec des membres des gouvernements étrangers. Il organise également les visites à l'étranger du Premier ministre et il contribue à la préparation des séjours officiels à l'étranger des autres membres du Gouvernement.

Le Protocole est également responsable de l'application sur le territoire québécois des Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires; cette responsabilité est surtout de nature administrative. Son mandat l'amène souvent à conseiller d'autres administrations aux paliers régionaux et municipaux et dans les secteurs para-gouvernemental et privé.

Un tableau des activités et des visites importantes qui se sont déroulées au Québec au cours de l'année est présenté en annexe. Il convient de souligner, parmi les plus importantes, la visite du président de la République populaire de Chine. Au cours de la période, vingt-neuf ministres étrangers sont venus au Québec, vingt ambassadeurs ou hauts-commissaires et dix-huit consuls y ont effectué des visites officielles. Plusieurs groupes de législateurs ou parlementaires français, américains et suédois ont également visité le Québec.

Le Protocole a été associé à la réalisation d'événements importants, notamment l'assemblée constituante de l'Association des grandes métropoles, la réception à l'occasion de la Fête nationale et les journées d'information du Corps consulaire. La liste des principales manifestations et visites organisées par le Protocole se retrouve en Annexe VII.

1.1.5 La Direction des communications

Cette direction coordonne les diverses activités de diffusion de l'information auprès des clientèles québécoises et internationales. Au Québec, elle diffuse les ententes, programmes de coopération et multiples activités réalisés par le Ministère et les divers intervenants gouvernementaux et privés. À l'étranger, elle réalise plusieurs opérations de diffusion visant à assurer la promotion globale du Québec et à appuyer les programmes et activités du Ministère; elle coordonne l'action des conseillers en communication oeuvrant dans la plupart des représentations du Québec. Les principales réalisations de cette direction au cours de la dernière année sont décrites au chapitre six de ce rapport.

1.1.6 Le Service de coordination des relations avec le gouvernement fédéral

Dans le traitement des dossiers internationaux, le ministère des Relations internationales entretient des contacts quotidiens avec le gouvernement canadien. Il appartient au Service de coordination des relations avec le gouvernement fédéral de coordonner les différentes demandes émanant des directions géographiques et sectorielles du Ministère auxquelles le gouvernement fédéral est associé et d'assurer les suivis nécessaires dans la plupart des cas auprès du ministère des Affaires extérieures. De même, il constitue pour ce ministère fédéral le point de chute pour les dossiers de nature internationale impliquant le gouvernement du Québec. Ce service, qui relève de l'autorité directe du sous-ministre, traite de sujets très variés allant de la présence du Québec aux conférences internationales multilatérales ou aux commissions bilatérales jusqu'aux visites de dignitaires étrangers au Québec ou de personnalités politiques québécoises à l'étranger.

1.1.7 Le Service de la comptabilité

Sous l'autorité du contrôleur des finances, ce service tient la comptabilité générale du Ministère. Conformément à la Loi de l'administration financière, il enregistre les engagements financiers imputables sur les crédits autorisés et voit à ce que ces engagements et les paiements qui en découlent n'excèdent pas ces crédits et leur soient conformes.

Ce service prépare les états financiers mensuels et annuels du Ministère ainsi que les données nécessaires à la publication des comptes publics.

1.1.8 Le Service de la vérification interne

La vérification interne est une fonction indépendante d'appréciation créée au sein du Ministère pour examiner et évaluer ses activités. Sous l'autorité du sous-ministre, le vérificateur interne assiste tous les niveaux de gestion du Ministère dans l'exercice efficace de leurs responsabilités en leur fournissant des informations au sujet de la suffisance et de l'efficacité du système de contrôle interne et de la qualité de la performance.

Au cours de l'année, la vérification a porté sur les opérations financières des délégations du Québec à Boston et à Tokyo; sur les opérations de la Direction des affaires d'Europe; sur la gestion des fonds de roulement des délégations; sur la gestion du fonds en fidéicommis relatif à l'application du règlement sur les allocations et indemnités versées aux fonctionnaires affectés à l'étranger et sur le suivi des recommandations 1984-1985.

1.2 Les directions générales

1.2.1 La Direction générale de l'administration

La Direction générale de l'administration comprend trois directions et un service et elle a pour principale responsabilité d'assurer le soutien requis à l'ensemble des unités administratives du Ministère ainsi qu'à l'ensemble des délégations et bureaux du Québec à l'étranger en matière de ressources humaines, matérielles et financières.

Elle exerce également un rôle central de communication vis-à-vis les organismes centraux de gestion notamment le Conseil du trésor, l'Office des ressources humaines et la Société immobilière du Québec. Elle comprend la Direction du personnel, la Direction du budget et des services auxiliaires, la Direction de la gestion immobilière à l'étranger et le Service de voyage et d'accueil.

1.2.2 La Direction générale de la planification

La Direction générale de la planification est responsable, en concertation avec les autres services du Ministère, les ministères sectoriels et les intervenants non gouvernementaux, de l'élaboration et de la coordination des politiques et des stratégies d'intervention du ministère des Relations internationales. Elle doit également assurer la concertation ministérielle dans le cadre du cycle annuel de programmation budgétaire et la mise en oeuvre du processus de programmation et de systématisation fonctionnelle de la gestion de l'information. Elle comprend quatre directions: la Direction de la coordination sectorielle (qui supervise le Bureau du Ministère à Montréal), la Direction des études et politiques, la Direction de la programmation et la Direction des systèmes d'information.

a) La Direction de la coordination sectorielle

La Direction de la coordination sectorielle a comme mandat principal de participer à la coordination des politiques, des programmes et des activités du Ministère et des autres ministères et organismes québécois qui interviennent sur la scène internationale.

Cette direction propose divers modes de concertation visant l'harmonisation de l'ensemble des politiques et des activités internationales du Québec et le développement de complémentarités essentielles entre ses intérêts économiques, culturels, éducatifs, scientifiques et technologiques.

Ce mandat de coordination s'exerce également à l'intérieur du Ministère auprès des directions bilatérales et multilatérales, en contribuant à l'harmonisation de leurs activités au Québec et à l'étranger et en évaluant, d'un point de vue sectoriel, l'adéquation des programmes et de leurs composantes aux orientations générales formulées.

Le Bureau du ministère des Relations internationales à Montréal

Sous l'autorité de la Direction de la coordination sectorielle, le Bureau de Montréal assure, en étroite concertation avec les directions du ministère à Québec, la coordination des différentes activités de relations interministérielles avec les intervenants privés, des activités du protocole, des études et analyses effectuées par le ministère des Relations internationales.

b) La Direction des études et politiques

La Direction des études et politiques a pour mandat d'élaborer, en concertation avec les autres unités du Ministère, les ministères sectoriels et les intervenants non gouvernementaux, des politiques et des stratégies d'intervention en matière de relations internationales. Cette direction est chargée de réaliser ou de coordonner des études et analyses relatives à la conjoncture internationale dans laquelle doit agir le Québec et au développement et à la mise en oeuvre de sa politique de relations internationales. Elle doit aussi assurer la liaison entre le Ministère et les chercheurs en matière de relations internationales au Québec.

c) La Direction de la programmation

Cette direction a pour mandat d'élaborer et d'implanter un processus continu de programmation adapté aux objectifs et priorités du Ministère ainsi qu'aux missions de l'État. Elle assure notamment la concertation ministérielle dans le cadre du cycle annuel de programmation.

d) La Direction des systèmes d'information

La Direction des systèmes d'information est chargée de développer et gérer les systèmes de gestion de l'information pertinente à l'activité du Ministère et de mettre en oeuvre une politique d'accès à l'information et de diffusion des données.

À cette fin elle conçoit, implante et entretient les processus de collecte, de saisie, de traitement et de diffusion de l'information, au moyen de la bureautique, de l'informatique et des télécommunications.

La Direction des systèmes d'information gère la Banque des ressources humaines et le Répertoire des intervenants internationaux du Québec et elle coordonne la production et la diffusion du Calendrier des événements internationaux et du Recueil des documents officiels (textes et déclarations) du Ministère.

1.2.3 La Direction générale des affaires multilatérales

La Direction générale des affaires multilatérales est chargée de proposer et de mettre en oeuvre la politique du Ministère pour ce qui concerne l'ensemble des relations du Québec avec les organisations et associations internationales, tant gouvernementales que non gouvernementales, et d'assurer ou de favoriser, le cas échéant, la présence et la participation du Québec au sein de ces organisations.

Elle est constituée de deux directions: la Direction des affaires de la francophonie et la Direction des organisations internationales, dont chacune remplit pour ses fins propres, des fonctions d'information, d'analyse, de liaison et de coordination.

a) La Direction des affaires de la francophonie

La Direction des affaires de la francophonie a pour mandat de concevoir, de mettre en oeuvre et d'évaluer la politique du Québec à l'égard des institutions et associations francophones internationales. Dans l'accomplissement de son mandat, cette direction réalise des fonctions d'analyse et de recherche, d'information, de représentation, d'exécution de programmes au Québec et à l'étranger, de coordination et de promotion des intérêts du Québec au sein de ces organismes tout comme la promotion de leurs objectifs et de leurs activités auprès de la population du Québec.

Les principales institutions visées par ce mandat sont: le Sommet des chefs d'État et de Gouvernement ayant en commun l'usage du français, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), la Conférence des ministres de l'Éducation des États d'expression française (CONFEMEN), la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFEJES) et l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF).

b) La Direction des organisations internationales

La Direction des organisations internationales assume la responsabilité des relations du Québec avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales à vocation mondiale ou régionale avec lesquels le gouvernement du Québec souhaite entretenir des liens institutionnels.

1.2.4 La Direction générale des affaires bilatérales

La Direction générale des affaires bilatérales a pour mandat, en concertation avec les autres unités du Ministère, de proposer les politiques et les stratégies du gouvernement du Québec pour l'ensemble de ses relations avec les pays de la communauté internationale et les organismes régionaux. Elle est chargée de mettre en oeuvre les politiques de relations internationales arrêtées par le Gouvernement pour répondre aux besoins et aux aspirations de la société québécoise.

Pour ce faire, elle établit, maintient et développe les relations du gouvernement du Québec avec les pays étrangers. Elle veille notamment à la négociation et au respect des ententes internationales conclues avec d'autres gouvernements.

Dans le cadre du mandat de coordination du Ministère, la Direction générale contribue à l'élaboration des politiques et programmes internationaux des ministères sectoriels du Gouvernement et collabore à leur mise en oeuvre à l'extérieur du Québec. Avec les ministères, la Direction générale conçoit et réalise des programmes de coopération qui contribuent au rayonnement du Québec à l'étranger ainsi qu'à son développement culturel, social et économique.

Enfin, elle coordonne l'ensemble des activités du Gouvernement à l'étranger, principalement à travers le réseau de délégations et de bureaux que le Québec a ouverts à travers le monde.

Pour réaliser ce mandat, la Direction générale des affaires bilatérales comprend six directions géographiques.

Les directions géographiques

Elles correspondent aux six entités géographiques suivantes: Afrique/Moyen-Orient, Amérique latine, Asie et Océanie, États-Unis, Europe (à l'exclusion de la France) et France.

Les directions géographiques ont pour mandat général de rassembler toutes les informations utiles sur chaque pays ou chaque région qui offre un intérêt particulier pour le Québec, de contribuer à la définition des objectifs et à l'élaboration et l'application des stratégies opportunes, de réaliser les actions appropriées notamment en matière de relations et de coopération internationales et de mener à bonne fin les ententes du Ministère avec ces pays.

Elles sont également responsables d'assurer la liaison, d'une part avec les délégations et bureaux du Québec sur leurs territoires respectifs et, d'autre part, avec les représentations diplomatiques des pays étrangers.

2 La Direction générale de l'administration

Voici une brève description des activités réalisées par les diverses composantes de cette unité administrative pendant l'exercice 1985-1986.

2.1 La Direction du personnel

La Direction du personnel conseille et assiste les gestionnaires du Ministère dans la gestion de leurs ressources humaines ainsi que les employés dans la planification et le développement de leur carrière. Elle coordonne à ces fins un ensemble d'intervention en matière d'organisation, de dotation, de formation, de relations de travail, de rémunération et d'information de gestion sur les ressources humaines tant au Québec qu'à l'extérieur.

2.1.1 Dotation et effectifs

Les effectifs réguliers du ministère des Relations internationales ont augmenté de 381 à 387 postes au cours de l'année financière (voir annexes III, IV et V).

En matière de dotation, la mobilité des employés est privilégiée avant tout autre mode de comblement d'emploi. D'avril 1985 à mars 1986, 82 employés du Ministère ont ainsi été affectés à d'autres emplois tandis que 48 employés d'autres ministères sont venus combler des emplois vacants.

Seize employés ont été mutés à d'autres ministères et organismes durant cette même période. Trente employés ont bénéficié de promotion en accédant à un poste de niveau plus élevé et deux employés ont été recrutés de l'extérieur de la fonction publique.

2.1.2 Formation

L'utilisation de personnes-ressources du Ministère a été priviligée encore cette année afin de minimiser les dépenses tout en faisant appel également à des ressources externes dans le but d'offrir des activités de formation et de perfectionnement qui répondent le plus possible aux besoins exprimés par le personnel. Ainsi, le total des coûts de formation et de perfectionnement s'élève à 60 000,00 $ pour 3200 jours-personne incluant le personnel d'encadrement supérieur. En moyenne, le Ministère consacre ainsi sept jours-personne par année au perfectionnement pour chaque employé.

Compte tenu du volume très important de contacts que les employés du Ministère doivent entretenir avec des personnes d'États anglophones, la Direction du personnel a continué d'offrir des cours de langue anglaise. Par ailleurs, l'apprentissage par certains employés des langues espagnole, néerlandaise, allemande, portugaise, japonaise, chinoise et italienne a été encouragé.

Les orientations gouvernementales et ministérielles de développement ont été suivies. Les principaux programmes de perfectionnement offerts aux employés ont été: l'accueil, la préparation à l'affectation à l'étranger ainsi qu'au retour, les bibliothèques, la diplomatie et l'aspect protocolaire, le droit international, l'informatique et la bureautique, la linguistique française, la rédaction administrative, la progression de carrière, la gestion, etc.. La fonction «counseling» a été maintenue afin de permettre aux employés qui le désirent de faire le point sur l'orientation de leur carrière.

Différentes activités ont été organisées dans le cadre du plan d'action ministériel relatif au programme d'égalité en emploi, secteurs «Femmes» (dîner-conférence lors de la Journée internationale de la femme, dîner-causerie sur l'entrepreneurship féminin, congés avec solde pour études, etc.).

De plus, le Ministère a permis à un membre de son personnel professionnel d'effectuer un stage de perfectionnement d'une année à l'École nationale d'administration de Paris et à un autre employé de poursuivre des études à l'École nationale d'administration publique en vue d'obtenir une maîtrise en administration publique.

2.1.3 Relations du travail

Comme en 1984-1985, le secteur des relations du travail comprend les volets concernant les avantages sociaux, la paie, l'assiduité, la santé et la sécurité au travail en plus des relations du travail.

À ceux-ci s'est ajouté le Programme d'aide aux employés (PAE), coordonné par ce même secteur mais qui peut être mis en oeuvre par divers intervenants qualifiés. Par ailleurs, six employés ont bénéficié des avantages du Programme d'indemnisation des départs volontaires.

De plus, en cours d'année, les projets concernant les conditions de travail du personnel recruté localement par les délégations et délégations générales du Québec à l'étranger ont été déposés au Conseil du trésor.

2.1.4 Organisation et développement

Ce secteur a été impliqué dans la mise en application des directives du Conseil du trésor concernant le suivi des emplois d'encadrement supérieur, leur évaluation, le bilan du plan triennal de résorption de ces emplois et, enfin, les modalités entourant des modifications à la structure administrative supérieure du Ministère.

En matière de développement, ce secteur a été impliqué dans la consultation interministérielle concernant certaines modifications au règlement numéro 3 ainsi qu'à la finalisation de celles-ci et il a participé à un groupe de travail sur le plan de carrière en relations internationales. Il coordonne également le développement des éléments constituant la politique des conjoints des employés affectés à l'extérieur.

2.1.5 Gestion du personnel à l'extérieur

Le mandat de cette section consiste à assurer une intervention et un soutien continus à l'ensemble des ressources humaines oeuvrant à l'étranger, tant fonctionnaires (108) que recrutés locaux (204). Cette unité administrative voit principalement à l'application et à l'interprétation des régimes d'emploi (règlements 2 et 3) régissant les conditions de travail des employés affectés à l'étranger et elle s'assure de la bonne marche des opérations administratives en découlant.

2.2 La Direction du budget et des services auxiliaires

En 1985-1986, cette direction a assuré la continuité de l'ensemble de ses responsabilités, notamment par son Service d'analyse financière:

- en jouant un rôle de coordination et de collaboration avec les gestionnaires du Ministère pour la préparation de la revue de programmes, des crédits détaillés et du dossier de l'étude des crédits;
- en assurant des activités conseils en matière de politiques administratives destinées à favoriser une saine gestion financière et à assurer une utilisation des fonds publics conforme aux politiques et aux objectifs établis;
- en analysant des demandes de voyage à l'extérieur du Québec ayant des incidences au niveau des relations internationales en provenance de l'ensemble des ministères en vue de recommandations appropriées pour l'autorisation de ces voyages en vertu d'une délégation du Conseil du trésor.

Le Service de la gestion administrative et des revenus a assuré l'élaboration et le contrôle budgétaire de la gestion interne, la gestion des revenus du Ministère à laquelle s'est ajoutée, au cours de l'année, la responsabilité de fournir aux fonctionnaires du Ministère et des conseillers à l'étranger les avances monétaires requises. Ce secteur a également assuré la coordination des rapports annuels à être soumis au Conseil du trésor en vertu des directives en vigueur.

Le Service de la gestion des fonds de roulement pour le réseau a assuré l'élaboration et le contrôle du budget des représentations à l'étranger. Ce secteur a procédé, au cours de l'année, à l'élaboration d'une procédure qui permettra de suivre l'évolution de la variation des taux de change et des indices de poste dans le but d'en définir l'impact budgétaire.

Les Services auxiliaires gèrent les aménagements occasionnés par les nombreux mouvements de personnel et les modifications de structures administratives du Ministère. En matière d'achats, d'approvisionnement et de messagerie, ce service a continué d'assurer les opérations pour l'ensemble du Ministère.

2.3 La Direction de la gestion immobilière à l'étranger

Suite à la modification de la loi du ministère des Relations internationales, les services immobiliers à l'étranger, antérieurement assumés par la Société immobilière du Québec, ont été ramenés sous la juridiction du Ministère.

Cette direction regroupe le Service immobilier qui est responsable également du mobilier et le Service des télécommunications. Elle est également responsable du déménagement des effets personnels des employés affectés à ou rapatriés de l'étranger.

Cette direction collabore également avec le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes concernant la gestion et l'exploitation des bureaux et résidences situés au Canada.

2.4 Le Service de voyage et d'accueil

Au cours de l'exercice financier 1985-1986, ce Service a assuré la continuité des opérations concernant les voyages de tout le personnel à l'extérieur du Québec.

Par ailleurs, à l'aide de dix-sept pigistes préposés à l'accueil des visiteurs dans le cadre de programmes d'échange, le Ministère a accueilli 1910 personnes. Les pigistes ont consacré 5314 heures à ces activités.

Service voyage et accueil

Sommaire des personnes accueillies	
France	508
Affaires multilatérales et francophonie	206
États-Unis	185
Europe	169
Amérique Latine	115
Afrique et Moyen-Orient	90
Communications	39
Asie et Océanie	17
Protocole	7
Total	**1336**

Le Service de voyage et d'accueil a aussi accueilli en collaboration avec d'autres ministères et organismes les missions suivantes:

Sommaire des personnes accueillies	
Commerce extérieur	68
Affaires canadiennes	38
ACTIM (MCE)	22
Autres organismes	446
Total	**574**

Le personnel a consacré à ces activités 251 heures de travail.

La durée de travail des pigistes varie en fonction des besoins d'encadrement, de la durée du séjour et du style de mission.

3 La Direction générale de la planification

La Direction générale de la planification est responsable, en concertation avec les autres unités du Ministère, les ministères sectoriels et les intervenants non gouvernementaux, de l'élaboration et de la coordination des politiques et des stratégies d'intervention du ministère des Relations internationales. Elle doit également assurer la concertation ministérielle dans le cadre du cycle annuel de programmation budgétaire et la mise en oeuvre du processus de programmation.

Au cours de l'exercice 1985-1986, la Direction générale de la planification a concentré ses efforts sur les suites du Sommet sur le Québec dans le monde par la rédaction d'un Énoncé de politique internationale, déposé à l'Assemblée nationale, en juin 1985.

En outre, dans le cadre de son mandat de coordination, la Direction générale a initié une série de rencontres sous-ministérielles avec les ministères dont une partie des activités ont des prolongements à l'extérieur du Québec. C'est ainsi que des comités permanents de coordination ont été créés avec le ministère des Affaires culturelles, le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie.

La Direction générale a participé à la réflexion sur les orientations du Ministère suite au discours inaugural de décembre 1985 et au plan de rationalisation des finances publiques du Québec. C'est dans le prolongement de cette opération que la Direction a procédé à une première analyse du réseau de représentations du Québec à l'étranger.

La Direction générale de la planification regroupe quatre directions:

- la Direction de la coordination sectorielle assure la coordination générale des activités et des programmes de coopération internationale des principaux ministères et organismes québécois qui interviennent sur la scène internationale. La fonction conseil de cette direction s'exerce également au sein du Ministère, auprès des directions géographiques et multilatérales dans la préparation et la mise en oeuvre de leurs activités au Québec et à l'étranger;
- la Direction des études et politiques élabore, en concertation avec les autres unités du Ministère, les ministères sectoriels et les intervenants non gouvernementaux, des politiques et des stratégies d'intervention en matière de relations internationales;
- la Direction de la programmation assure le déroulement du processus de programmation du Ministère et y apporte les ajustements nécessaires. Elle conçoit et met en place un processus d'évaluation des activités;
- la Direction des systèmes d'information est chargée de mettre en place et de développer un système central de gestion de l'information.

3.1 La Direction de la coordination sectorielle

La Direction de la coordination sectorielle a les mandats spécifiques suivants:

- définir et établir les mécanismes de concertation et de coordination interministérielles afin d'assurer la cohérence des politiques et la complémentarité des activités des intervenants gouvernementaux et paragouvernementaux à l'étranger;
- collaborer à l'élaboration des orientations et de la programmation des activités internationales des ministères et intervenants québécois sur la scène internationale;
- participer aux travaux d'évaluation et d'orientation des commissions de coopération intergouvernementales mises sur pied notamment avec la France, la Belgique, la Wallonie, la Communauté française de Belgique, la Flandre, le Mexique;
- gérer et administrer certains programmes et activités à caractère plurigéographique ou multisectoriel, telles la négociation des ententes de sécurité sociale et des ententes en matière d'adoption internationale, la formation médicale étrangère au Québec et l'organisation des sessions d'accueil et de fin de séjour des étudiants étrangers boursiers du gouvernement du Québec;
- regrouper en programmes les activités multiples de soutien pour lesquelles le Ministère est régulièrement sollicité, en dehors de sa programmation régulière (colloques, conférences, festivals);
- administrer l'appui financier gouvernemental à certains organismes et institutions, tels l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), les collèges français Stanislas et Marie-de-France.

La Direction de la coordination sectorielle est également responsable de la gestion du Bureau du ministère à Montréal. Maintenu depuis le milieu des années soixante-dix par des conseillers chargés de suivre certains dossiers et d'assurer l'organisation de séjours officiels de personnalités étrangères, le Bureau de Montréal a été renforcé à l'automne 1985. L'affirmation de la présence du Ministère et l'élargissement des fonctions de son Bureau à Montréal ont été décidés dans la foulée de nombreuses consultations avec les intervenants internationaux publics et privés situés à Montréal.

Le mandat du Bureau de Montréal comporte les volets suivants:

— initier et développer des relations avec les milieux privés et institutionnels montréalais qui réalisent des activités significatives de coopération internationale;

— informer le Ministère des activités internationales des intervenants publics et privés;

— dans le cadre général de la mission du Ministère, gérer certains dossiers spécifiques, participer à des événements et activités se déroulant dans la métropole, maintenir des relations avec le corps consulaire qui y est en poste et accueillir des personnalités hôtes du gouvernement du Québec.

3.1.1 Les ententes de sécurité sociale

Le Québec se préoccupe de la conclusion d'ententes internationales en matière de sécurité sociale depuis près de dix ans.

Par la conclusion d'ententes internationales concernant les régimes de sécurité sociale sur lesquels il a complète juridiction, le Québec se conforme aux recommandations de l'Organisation internationale du travail. Il répond, en outre, à des besoins réels en permettant, aux personnes d'un autre pays, l'accès aux prestations acquises en vertu des régimes de sécurité sociale de leur pays d'origine et de leur pays d'accueil. La réciprocité de ces ententes assure les mêmes avantages aux Québécois vivant à l'étranger.

Au cours de la dernière année, le Comité de négociation des ententes de sécurité sociale (CNESS) a préparé les dernières étapes menant à la conclusion d'une entente avec la Barbade, entrée en vigueur le 1er janvier 1986, et amorcé des discussions ou poursuivi des négociations en vue de la conclusion d'ententes de sécurité sociale avec les États suivants: France, Portugal, Suède, Norvège, Finlande, Danemark, République fédérale d'Allemagne, Espagne, Autriche, Chypre, Sainte-Lucie, Luxembourg, Pays-Bas et New York.

Le Comité a enfin participé, à titre d'observateur, aux négociations du Canada avec les pays suivants: Espagne, Chypre, Norvège, Finlande, Danemark, Sainte-Lucie, Trinidad et Tobago, Autriche, Luxembourg, Pays-Bas.

3.1.2 L'adoption internationale

En concertation avec les ministères des Affaires sociales, de la Justice et des Communautés culturelles et de l'Immigration, la Direction assume le secrétariat et le support administratif du Comité de négociation d'ententes en matière d'adoption internationale.

Après avoir conclu, à la fin de l'année 1984, une première entente avec l'organisme mandaté par le gouvernement de la Corée du Sud pour les questions d'adoption, les instances québécoises concernées par l'adoption ont cherché à accélérer la conclusion d'ententes avec les pays de provenance des enfants adoptifs dont le Mexique.

3.1.3 La formation médicale étrangère au Québec

Ce programme vise à favoriser les échanges de médecins résidents pour appuyer la formation clinique et la recherche médicale au Québec, la formation de personnel spécialisé en provenance de pays moins bien nantis et, de façon générale, à promouvoir et à développer les relations internationales du Québec.

En 1985-1986, 42 médecins étrangers se sont spécialisés au Québec: 31 Français, 7 Espagnols, 2 Libanais, 1 Burundais, 1 Tunisien.

La coopération entre la Conférence des doyens des facultés de médecine du Québec et la Conférence internationale des doyens de médecine d'expression française s'est consolidée lors des sixièmes «Journées médicales d'Abidjan». Le réseau CIMA, qui regroupe des centres d'informatique médicale établis dans des facultés de médecine francophones d'Afrique et du Québec, a été créé en octobre 1985. Ce réseau a pour objet le développement et le partage d'une banque de logiciels et l'élaboration conjointe de nouveaux didacticiels en français. Une coopération fructueuse est envisagée entre les facultés de médecine du Québec et celles d'autres pays, notamment d'Afrique francophone, pour enrichir la formation réciproque des médecins du Tiers-Monde et du Québec par l'utilisation de la micro-informatique comme moyen complémentaire de formation. Les facultés de Tunis, Dakar, Bamako, Bujumbura et Sherbrooke composent, pour le moment, le réseau.

3.1.4 Les bourses aux étudiants étrangers et les rencontres universitaires internationales

Dans le cadre de ses programmes de coopération, le Ministère offre plusieurs types d'allocation à des étudiants étrangers. Les objectifs poursuivis sont de promouvoir le développement de la coopération internationale du Québec et de souligner l'excellence de la formation donnée par les universités québécoises.

Le Ministère a collaboré avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie à la mise en oeuvre de programmes de bourses à des étudiants étrangers. Un total de 45 bourses dont 24 partielles furent offertes à 14 pays en 1985-1986.

La Direction est aussi responsable du programme de rencontres universitaires internationales dont le but est de favoriser la promotion et le développement des compétences universitaires québécoises dans toutes les disciplines. Au cours des dernières années, les projets dans les domaines technologique et scientifique ont été retenus, respectant ainsi les orientations gouvernementales.

Ce programme apprécié par les universités est administré conjointement par le Ministère et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie; le MRI participe financièrement en défrayant le coût du transport des bénéficiaires. Au cours de 1985-1986, 41 candidats ont bénéficié d'une assistance financière.

3.1.5 Les relations culturelles internationales

Durant l'exercice financier 1985-1986, le Ministère et le ministère des Affaires culturelles ont concerté davantage leurs orientations et leurs activités internationales.

a) La coordination interministérielle

Dans le cadre du Sommet sur le Québec dans le monde, de nombreux échanges et réunions de concertation se sont tenus entre les deux ministères.

Lors d'une rencontre sous-ministérielle tenue le 29 novembre 1985, les deux ministères ont convenu d'élaborer conjointement une politique de relations culturelles internationales, de mettre éventuellement sur pied un conseil d'orientation dont feraient partie certains intervenants internationaux et de créer un Comité permanent de coordination.

Les discussions ont permis de préciser le mandat et les champs de compétence des deux ministères dans les domaines de la formation, du perfectionnement, de l'aide à la création, de la diffusion et de la promotion culturelles. Les rencontres des conseillers en coopération et des responsables d'activités culturelles tenues à New York (20-21 février 1986) et à Paris (12-13 mars 1986) ont permis une meilleure compréhension des défis que pose la présence culturelle du Québec à l'étranger et d'initier un processus de concertation.

b) Les festivals et événements culturels internationaux au Québec

Le Ministère a établi de concert avec le ministère des Affaires culturelles et, en fonction de ses priorités géographiques, un plan de financement du volet international des festivals et événements culturels majeurs au Québec.

L'aide financière du Ministère s'inscrit dans une démarche de développement des échanges culturels avec les pays qui participent aux différents accords et programmes de coopération culturelle avec le Québec, l'objectif étant d'obtenir la réciprocité des échanges avec ses partenaires. En 1985-1986, une contribution financière de 120 000 $ a permis d'apporter un appui aux événements suivants: Festival international de jazz, Festival Juste pour rire, Congrès mondial de l'Institut international du théâtre, Festival d'été de Lanaudière, Festival des films du monde, Festival de théâtre pour enfants, Festival international de nouvelle danse, Festival du cinéma international d'Abitibi-Témiscamingue, Cent jours d'art contemporain.

Le Ministère et le ministère des Affaires culturelles ont rationalisé leurs efforts sur le plan du financement de certaines activités culturelles à caractère international. Le Festival d'été de Québec a été au centre de ces préoccupations puisqu'il reçoit une partie très importante du soutien global de l'État.

c) Gestion des tournées à l'étranger

Au cours de l'année 1985-1986, la Direction a traité une trentaine de demandes d'aide financière pour des tournées culturelles à l'étranger. Ces demandes ont fait l'objet d'une analyse conjointe MAC-MRI et ont permis d'établir des normes de financement plus précises.

À cette aide financière du Ministère s'est ajoutée, dans de nombreux cas, celle du ministère des Affaires culturelles, notamment pour la tournée européenne de l'été 1985 des Grands ballets canadiens et celle, à l'hiver 1986, de l'Orchestre symphonique de Montréal. Parmi les tournées majeures qui ont bénéficié d'un financement du Ministère, on peut nommer les compagnies artistiques suivantes: tournée de Michel Lemieux en Europe et en Asie, tournée de la compagnie de danse O Vertigo en Belgique, tournée européenne de la compagnie Lock Dancers, participation du groupe Répercussion au Festival d'Athènes, tour-

née européenne des Amis de Chiffon, participation du Centre populaire de la marionnette aux festivals de Liège et de Charlesville, tournée européenne des Ballets Jazz.

d) L'organisation d'événements spéciaux à l'étranger

La collaboration de la Direction a été requise à différentes occasions par certaines directions géographiques pour souligner la présence du Québec lors de manifestations culturelles, notamment la Semaine du cinéma québécois tenue à Tokyo en novembre 1985 et la préparation de la Quinzaine culturelle à Liège en avril 1986.

Dans les deux cas, la Direction a fourni une expertise conseil pour définir le cadre et le contenu de l'intervention et obtenir les ressources techniques et financières de la part du MAC et de ses sociétés d'État (société de développement des industries de la culture et des communications (SODICC), Société générale du cinéma (SGC), Musée du Québec, etc.) ainsi que la collaboration des organismes culturels concernés: Association du cinéma parallèle, Métiers d'art du Québec à Montréal (MAQAM), Société de mise en marché des métiers d'art du Québec (SOMART), Carbonne 14, etc.

e) Colloques et congrès internationaux tenus au Québec

Au cours de l'année 1985-1986, la Direction a traité une quinzaine de demandees d'aide financière concernant la tenue au Québec de colloques et de congrès internationaux dans le domaine culturel.

Il est apparu à l'examen que ce type d'activités relevait du ministère des Affaires culturelles dont c'est le mandat premier et qui dispose, depuis 1984, d'un programme spécifique d'aide financière pour la tenue de ces événements.

Cet examen a permis de clarifier le mandat du MRI tant à l'égard du MAC que vis-à-vis des organisateurs des nombreux événements de ce type: Congrès international de l'Association pour l'étude de la musique populaire, Congrès mondial des jeunesses musicales, Congrès international de littérature pour l'enfance et la jeunesse, Conférence internationale sur la douane, Congrès de l'Association des archivistes, Colloque Graphics Interface, Symposium de la société des écrivains canadiens de langue française, Rencontres vidéo internationales de Montréal, Colloque international sur la critique théâtrale, etc.

f) Participation aux activités d'organisations internationales non gouvernementales

L'implication des organismes culturels dans la vie des organisations internationales constitue un champ d'action privilégié pour favorier la présence de l'expertise québécoise au plan international tout en permettant aux organismes québécois de s'assurer que le développement de leur domaine soit conforme aux règles internationales.

Compte tenu que les objectifs poursuivis par le MAC et le MRI sont complémentaires, la Direction de la coordination sectorielle a procédé à l'analyse de demandes d'aide financière en concertation avec la Direction des organisations internationales du Ministère et le ministère des Affaires culturelles. Le Ministère a apporté une aide financière aux activités suivantes: participation de l'Union des artistes à la Fédération internationale des acteurs (Athènes, septembre 1985), présence du Québec à l'Association internationale des professeurs pour l'enseignement et la recherche en propriété intellectuelle (ATRIP, Genève, septembre 1985), présence du Québec à la Fédération internationale des syndicats et des travailleurs de l'audiovisuel (FISTAV, Zurich, octobre 1985), participation de la Société québécoise des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs (SARDEC) à l'Association internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC, Paris, octobre 1985), participation du Québec à la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et de bibliothèques (UFLA, Chicago, avril 1985), participation du Centre québécois de l'Institut international de théâtre aux diverses activités de l'Institut international du théâtre (Bonn, avril 1985, Barcelone, juin 1985, Paris, octobre 1985).

g) Soutien technique à diverses activités internationales

La collaboration de la Direction de la coordination sectorielle a été requise au cours de l'année 1985-1986, pour préparer la tenue à Québec, en octobre 1985, de la onzième session de la Sous-commission Flandre-Québec et à Bruxelles, en octobre 1985, de la quatrième session de la Commission permanente Québec-Communauté française de Belgique.

De plus, la Direction a participé aux travaux des groupes de travail suivants: réunion à Québec du groupe de travail Québec-Communauté de Madrid,

mai 1985; réunion à Québec du groupe de travail Québec-Venezuela, juin 1985; réunion à Québec du groupe de travail Québec-Mexique, juin 1985.

À la demande de la Direction des affaires francophones, la Direction de la coordination sectorielle a obtenu la collaboration d'organismes québécois aux sessions organisées par l'École internationale de Bordeaux dans le domaine culturel.

Elle a collaboré au projet «Centres publics de lecture en milieu rural africain» pour identifier, avec le MAC, les ressources techniques, humaines et financières qui pourraient être mises à contribution pour assurer la participation du Québec à ce projet. La Direction a notamment obtenu la participation d'un expert québécois pour préparer le devis opérationnel de la première étape du projet, prévue au Bénin au cours de l'année 1986-1987.

3.1.6 La condition féminine

Le Ministère a profité de la fin de la Décennie de la femme, décrétée par les Nations unies, pour intensifier son action au bénéfice de divers groupes de femmes dont les activités recouvrent plusieurs secteurs: l'économie, la santé, les arts, les communications, l'éducation, les affaires sociales, la politique ainsi que le développement international.

Il a assuré une présence québécoise au sein de la délégation canadienne à la Conférence de l'ONU sur la fin de la Décennie de la femme à Nairobi et a permis à trois représentantes d'organisations non gouvernementales québécoises de participer à Forum 85, conférence parallèle à celle de l'ONU qui se tenait également à Nairobi en juillet 1985.

Il a facilité la participation de représentantes québécoises à plusieurs activités internationales: Décisions 85 organisé par la Communauté économique européenne et le colloque sur «Les femmes en entreprise» tenu à Paris à l'instigation de l'OCDE et du gouvernement français. Il a contribué à l'accueil au Québec de conférencières étrangères participant au colloque socio-économique sur les femmes musulmanes organisé en octobre par le Centre maghrébin de recherche et d'information et à la Conférence internationale sur la situation des filles, organisée à la fin d'octobre par la Fondation Marie-Vincent et l'Univesité de Montréal. Il a enfin offert des titres de transport à des invitées de l'Europe, de l'Afrique et du Moyen-Orient venues en voyage d'étude en mai au Québec avec l'Association internationale des journalistes de la presse féminine et familiale.

3.1.7 L'Année internationale de la jeunese

Les projets initiés et réalisés par le Ministère ont permis à de nombreux Québécois de participer à des activités internationales telles que des échanges, des rencontres culturelles, des actions de coopération, ainsi qu'à des stages de sensibilisation et d'apprentissage.

Le Ministère a consacré un peu plus de 800 000 $ pour la réalisation des neuf activités majeures de sa programmation pour l'Année internationale de la jeunesse: stages dans les délégations, Semaine européenne de la jeunesse, Forum international des jeunes, Téléforum 2 000, bourses d'emploi et de stages au sein d'organismes non gouvernementaux de développement international. À la suite de ces expériences enrichissantes, plusieurs groupes de jeunes ont exprimé le désir de consolider les liens qui ont alors été noués avec d'autres groupes de jeunes du monde entier.

3.1.8 Les relations socio-culturelles

Un effort de rationalisation dans le domaine socio-culturel a été entrepris avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Une série de critères ont été définis pour le choix des organismes non professionnels, en particulier ceux à caractère culturel (troupes de danse ou de théâtre, chorales, etc.), qui sollicitent l'aide financière du gouvernement québécois pour des activités internationales à l'étranger ou au Québec. Les discussions se poursuivent et seront éventuellement étendues à d'autres secteurs d'activités, tel que le sport.

Dans le secteur culturel non professionnel, le cinéma a particulièrement bénéficié cette année de l'aide du Ministère. Ce dernier a ainsi subventionné l'organisation générale du 7e Festival international du film super 8 qui s'est tenu à Montréal et dans les différentes régions du Québec en février 1986. Il a également contribué à la venue de cinéastes réputés au Festival.

L'aide du Ministère a permis à deux cinéastes québécois de présenter en atelier leur «Animathon» lors du Festival international du film super 8 qui s'est tenu en juillet à Kelibia, en Tunisie. Il s'agit d'une technique d'apprentissage rapide du dessin animé, mise au point par des Québécois et pouvant être utilisée notamment à des fins éducatives. Le Ministère a également financé le transport d'un représentant de l'Association du jeune cinéma québécois à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération internationale du cinéma super 8/vidéo à Bruxelles, en novembre 1985.

Le Ministère s'est intéressé au théâtre amateur en accordant une aide financière à la troupe de Victoriaville «À mitaine, à mi-temps», qui a présenté la production théâtrale «Passer la nuit» au 8e Festival mondial du théâtre à Monaco en août 1985.

Dans le secteur musical, le Ministère a octroyé une aide financière à la chorale «Le Point d'orgue» de Sainte-Foy pour une tournée en France et pour sa participation aux «Automnales d'Arles». Cet événement, qui regroupe diverses chorales francophones formées de gens du 3e âge, a permis à la chorale québécoise de nouer des contacts pour la tenue à Québec, en juin 1986, du «Chant choral international des retraités», une première en Amérique du Nord.

Par ailleurs, en matière sportive, la Fédération de voile du Québec a reçu l'aide du Ministère pour assurer une représentation québécoise au sein du Conseil d'administration de l'Association internationale des écoles de voile qui s'est réuni successivement à Paris et à Helsinki en 1985.

Outre son soutien financier et technique à des activités ponctuelles à l'étranger, le Ministère a apporté sa contribution à des manifestations québécoises à caractère socio-culturel, tels que le 15e Concours international de sculpture sur neige du Carnaval de Québec ainsi que le Festival international de la jeunesse québécoise (Québec, février 1986) qui a bénéficié du soutien technique du Ministère pour l'organisation du concours «Génies de la Paix».

Finalement, la Direction de la coordination sectorielle a participé au comité interministériel chargé de gérer le volet international du programme «Jeunes volontaires».

3.1.9 Les relations économiques

a) Agriculture, pêcheries et alimentation

La Direction de la coordination sectorielle a participé au comité d'évaluation MRI-MAPAQ (ministère des Relations internationales/ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec) chargé d'établir l'ensemble de la programmation annuelle des activités internationales du secteur agro-alimentaire. La plupart des projets dans ce domaine s'inscrivent dans le cadre de la coopération franco-québécoise mais d'autres missions ont cependant eu lieu aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande.

Le Ministère a également participé à la conclusion d'un mémoire d'entente entre le gouvernement du Québec et l'Organistion des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, le 8 avril dernier. Ce programme d'une durée de trois ans prévoit l'accueil par le Québec de stagiaires, de niveaux cadres intermédiaires et techniciens agricoles, en provenance de différents pays d'Afrique francophone.

Le Ministère a aussi contribué à l'organisation du colloque «L'aide internationale et la coopération agro-alimentaire: bilan et stratégies nouvelles» qui s'est tenu en octobre 1985 à l'Université Laval. Ce colloque, sous les auspices de l'organisme de coopération internationale «Carrefour international», réunissait plusieurs organisations non gouvernementales et experts des questions agro-alimentaires dans les pays du Tiers-Monde.

Il a finalement permis à un jeune chercheur québécois de l'Université Laval d'effectuer un stage au Hannah Research Institute, d'Écosse, un centre de recherche réputé en Europe dans le domaine de la production du lait à haute température.

b) Environnement

La Direction de la coordination sectorielle a continué à suivre le dossier des pluies acides dont l'événement marquant a été la Conférence intergouvernementale sur les précipitations acides, qui s'est tenue à Québec du 10 au 12 avril 1985, dans le cadre de la Conférence des gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres des provinces de l'Est du Canada.

Elle suit également les travaux de l'Union internationale pour la conservation de la nature dont est membre le ministère de l'Environnement du Québec.

c) Énergie et ressources

Outre l'établissement de la programmation des activités internationales dans le domaine de l'énergie et des ressources, le Ministère a contribué à la tenue de certains événements spécifiques, tels que le Colloque Québec–Finlande sur l'agro-foresterie organisé dans le cadre de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (ACFAS) par l'Université du Québec à Chicoutimi, en mai dernier. Ce colloque a permis à des spécialistes (agronomes, économistes et sociologues) des deux pays de comparer leurs recherches et leurs travaux respectifs dans ce nouveau secteur de l'agro-foresterie, au moment où le Québec se dotait d'une nouvelle politique forestière.

Dans le domaine de l'énergie, le Ministère a financé une partie du stage de perfectionnement d'un ingénieur de Marine Industrie dans le secteur du calcul hydraulique à l'École polytechnique de Lausanne.

Il a aussi contribué sur le plan technique et financier à la tenue du VII[e] Colloque international d'économie pétrolière organisé par le GREEN (Groupe de recherche en économie de l'énergie) de l'Université Laval.

3.2 La Direction des études et politiques

Au cours de l'année, la Direction a apporté sa contribution à cinq dossiers ou événements particulièrement importants: les suites à donner au Sommet sur le Québec dans le monde, l'Année internationale de la paix, l'évaluation du réseau de représentations à l'étranger, les négociations sur la libéralisation des échanges Canada É.-U., le premier Sommet francophone.

3.2.1 Les mois qui suivirent le Sommet sur le Québec dans le monde ont été consacrés à la réalisation de plusieurs engagements pris par le Gouvernement lors de cet événement. Pour répondre à la demande pressante de tous les intervenants, le Ministère a préparé un Énoncé de politique en matière de relations internationales qui a été déposé à l'Assemblée nationale le 6 juin 1985. Plusieurs études et documents ont aussi été préparés sur les possibilités de mettre en place les structures et les mécanismes de concertation proposés par la majorité des participants au Sommet.

3.2.2 L'année 1986 ayant été décrétée l'Année internationale de la paix par les Nations unies, la Direction a contribué à animer la concertation interministérielle pour fixer les modalités de la participation gouvernementale à cet événement.

3.2.3 Après vingt-cinq ans de développement du réseau de représentations à l'étranger, la nécessité s'est imposée d'évaluer la pertinence et l'efficacité de cet instrument d'action sur la scène internationale. À cette fin, la Direction a entrepris l'étude du réseau en dressant d'abord un «portrait» objectif et détaillé de l'ensemble des représentations. Par la suite, en collaboration avec toutes les unités administratives concernées, une analyse a été effectuée. Les hypothèses d'ajustements formulées ont servi à la rationalisation des effectifs et à des modifications de la représentation en fonction des priorités gouvernementales.

3.2.4 Le projet de libéralisation des échanges entre le Canada et les États-Unis et les négociations d'un éventuel accord ont donné lieu à la rédaction de plusieurs textes de politique et à la tenue de réunions de concertation interministérielles. La Direction des études et politiques a collaboré à ces travaux préparatoires avec la Direction des affaires américaines.

3.2.5 Le ministère des Relations internationales a coordonné la préparation et la participation du Québec au premier Sommet francophone tenu à Paris les 17, 18 et 19 février 1986. La Direction des études et politiques a contribué, avec d'autres unités du Ministère et en collaboration avec plusieurs autres ministères concernés, à définir la position du Québec et à préparer et compléter les documents sur les différents sujets à l'ordre du jour.

3.3 La Direction de la programmation

Les principales tâches de la Direction de la programmation sont les suivantes: assurer la bonne marche du processus de programmation du Ministère et y apporter les ajustements nécessaires; concevoir et mettre en place un processus d'évaluation des activités; proposer des scénarios d'allocation des ressources pour la réalisation de la programmation annuelle ainsi que les arbitrages nécessaires en cours d'exercice; collaborer avec la Direction du budget et des services auxiliaires en coordonnant le déroulement des diverses phases du cycle budgétaire et la préparation de dossiers à destination du Conseil du trésor; administrer le fonds local des Affaires internationales et assurer le soutien administratif approprié à la Direction générale de la planification.

En regard du processus de programmation, la Direction a contribué à développer la coordination des activités de coopération internationale en resserrant le mécanisme d'échange d'information avec l'ensemble des ministères et organismes du Gouvernement: appel intégré des projets destinés à l'examen et au financement par les commissions permanentes de coopération aussi bien que des projets de missions ad hoc vers certains pays et organisations internationales. La Direction a ainsi mis en place un processus d'analyse interne des projets tenant compte à la fois des priorités géographiques et sectorielles et de leurs retombées et elle a intégré les projets retenus à la programation du Ministère.

Dans le cadre de l'opération gouvernementale d'assainissement des finances publiques du Québec, la Direction a participé à l'élaboration du plan de compression des activités du Ministère en assumant la coordination des éléments de contenu du plan.

3.4 La Direction des systèmes d'information

Créée en 1984 dans le but de mettre en place un système d'information de gestion, cette direction a d'abord regroupé les postes de classement des dossiers du Ministère, les services informatiques, la production et la diffusion de documents de référence et

la banque de ressources humaines destinée au placement de Québécois dans les organisations internationales.

Après avoir fait approuver un plan directeur de développement des systèmes d'information, la Direction a réalisé de mai à septembre une conception administrative du système du Ministère. Cette conception administrative prévoit le rassemblement et le traitement informatique des données de gestion dans huit fichiers portant sur les politiques et priorités, les ententes internationales, les programmes, les projets, les pays ayant des relations avec le Québec, les intervenants internationaux, les déclarations et textes officiels, les visites et missions.

La modernisation des moyens de traitement de l'information dans le réseau des délégations du Québec à l'étranger a été une autre priorité. Des études techniques réalisées par la Direction aux États-Unis et en Europe ont conduit à la mise au point d'un plan à trois volets: dotation de micro-ordinateurs dans certaines délégations, établissement d'un système de courrier électronique entre ces délégations et le siège social, mise en place d'un réseau local (LAN) de traitement intégré de l'information au siège social.

La Direction a réalisé, en février et mars 1986, une étude détaillée de l'utilisation du traitement de textes au Ministère. L'introduction d'une quarantaine d'appareils à traitement de textes, deux ans plus tôt, s'est faite très harmonieusement, grâce à un programme intensif de formation. À la fin de l'exercice financier 1985-1986, 53 appareils à traitement de textes (pour 105 employées de secrétariat) étaient utilisés au siège social; bien qu'utilisant 66,6 % du temps total consacré à la dactylographie, ils produisaient respectivement 69,7 %, 78,6 %, 79,8 % des lettres, des rapports et des listes. Il y a donc une augmentation de la productivité du temps consacré à la dactylographie.

Des applications locales de traitement informatique de l'information ont également été développées: régime d'emploi du personnel en poste à l'étranger, fichier des personnes-ressources pour la Direction des communications, base de données sur les interlocuteurs de la délégation de Boston, base de données sur les principales interventions économiques de nos délégations aux États-Unis, fichier des curriculum vitae du personnel du Ministère.

Publié provisoirement au printemps 1984, le *Répertoire des intervenants internationaux du Québec* a été remanié et complété, après une cueillette d'informations auprès de 4 000 intervenants potentiels et l'analyse de 1 500 questionnaires. Près de 550 intervenants majeurs ont été retenus pour ce répertoire qui recouvre les activités internationales du Québec dans les domaines de la coopération, de l'immigration et de l'économie.

La Direction a publié des listes chronologiques de visites des Premiers ministres et des ministres du Québec à l'étranger, et des visites au Québec des ambassadeurs étrangers accrédités au Canada. Elle a effectué les travaux préliminaires de publication d'un répertoire des centres d'études, de recherche et de documentation en affaires internationales, d'une bibliographie sur les relations internationales et d'un calendrier des événements internationaux.

Le système généralisé de gestion documentaire a été étendu à trois autres unités administratives: le Protocole, les Approvisionnements et la Vérification interne. Des visites dans quelques délégations aux États-Unis et l'envoi du guide de classement uniforme des documents ont contribué à systématiser davantage le classement des dossiers.

La normalisation et l'amélioration des procédures et méthodes de classification, d'indexation et de repérage des dossiers se sont poursuivies de manière à faciliter l'arrimage éventuel de la gestion documentaire et du système d'information de gestion.

Par ailleurs, la Banque de ressources humaines a comme objectif d'accroître la présence internationale des Québécois et Québécoises en favorisant leur placement au sein d'organismes oeuvrant sur la scène internationale. Cette banque, qui est un répertoire du profil professionnel des personnes de toutes formations désirant travailler à l'étranger ou au sein des organisations internationales, est mise à la disposition des employeurs; elle a été aléguée au cours de l'année afin de la mettre à jour et d'y ajouter, par le recrutement continu de nouveaux candidats, les noms d'une centaine de Québécois intéressés à travailler à l'étranger. La promotion de la Banque auprès d'un certain nombre de corps professionnels a eu d'heureux résultats, et des démarches ont été entreprises pour faciliter le placement de fonctionnaires québécois dans des organisations internationales et concerter nos efforts en ce sens avec le gouvernement fédéral.

On remarque une augmentation des demandes de personnel de 15,5 % et l'utilisation de ce service par treize nouveaux employeurs amène un rendement amélioré de la Banque.

4 La Direction générale des affaires multilatérales

Constituée au début de l'année 1985, la Direction générale des affaires multilatérales (DGAM) est formée de la Direction des affaires de la francophonie et de la Direction des organisations internationales.

Les affaires de la francophonie

Au titre des affaires de la francophonie, l'événement majeur aura été incontestablement la première Conférence des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français. Réunie à Paris du 17 au 19 février 1986, cette conférence marquait un tournant dans l'histoire de l'organisation de la francophonie, amorcée voici plus d'un quart de siècle.

Vingt-huit des participants étaient des chefs d'État ou de Gouvernement (dont le Premier ministre du Québec), les quatorze autres pays étant représentés au niveau ministériel. La Conférence a privilégié quatre grands secteurs où vont s'inscrire les initiatives communes (culture et communications, industries de la langue, information scientifique et technologie, développement) et auxquels vont correspondre des réseaux multinationaux qui seront mis en place progressivement. Elle a décidé de faire procéder à une réforme de l'Agence de coopération culturelle et technique, afin que celle-ci devienne un instrument efficace des décisions des «Sommets» successifs. Enfin, la Conférence a décidé de se réunir de nouveau, en septembre 1987, cette fois à Québec, à l'invitation du Premier ministre du Québec.

Par ailleurs, à l'issue de la rencontre, a été constitué un comité de suivi avec des représentants de onze gouvernements (dont celui du Québec) qui a pour tâche d'assurer la mise en oeuvre des principales décisions du Sommet de veiller à leur bonne réalisation.

Il y a lieu de signaler, aussi, parmi les autres événements importants de l'année, la réunion annuelle du Conseil d'administration et la réunion biennale de la Conférence générale de l'Agence de coopération, à Dakar, en décembre 1985. Le représentant du Québec a été élu président du Conseil. Par ailleurs, le groupe franco-québécois de recherche et d'action sur les enjeux de la francophonie a remis aux deux gouvernements son rapport.

Les organisations internationales

La Direction des organisations internationales fut créée en même temps que la nouvelle direction générale. Elle s'est donnée comme mission de consolider et d'étendre les relations du Ministère avec les principales organisations et associations internationales dont les champs d'intervention rejoignent certaines des compétences du Québec.

Au cours de sa première année, la Direction s'est efforcée de développer les rapports du Ministère en particulier avec l'Organisation internationale du travail, (OIT) avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), avec les Communautés européennes et avec l'Unesco. À ce titre, cette direction a été notamment associée à plusieurs événements importants, en particulier le déroulement de la conférence régionale de l'OIT à Montréal, au printemps de 1986, et la visite du directeur général de l'Unesco au Québec en janvier, prélude à l'inscription de la Ville de Québec au patrimoine mondial.

La coopération linguistique

Lors de la création de la Direction générale des affaires multilatérales, un poste de conseiller pour les affaires linguistiques a été prévu auprès du sous-ministre adjoint responsable de cette direction. Les principales fonctions attachées à ce poste étaient les suivantes: assurer la liaison entre le ministère des Relations internationales et les autres ministères, associations et organismes non gouvernementaux concernés à divers titres par les échanges et la coopération en matière de langue; assurer au Ministère la coordination entre les directions responsables de certains programmes ou projets à caractère linguistique; diffuser auprès de ces directions une information pertinente relative aux manifestations tenues et aux travaux menés dans l'ensemble de la francophonie, sur le statut et le développement de la langue française; enfin, travailler de concert avec les autres instances du ministère à l'intensification de la présence active du Québec au sein des associations et organismes de la francophonie voués au développement de la langue française.

Au cours du présent exercice, outre les actions courantes de coordination, de liaison et d'information, les dossiers linguistiques prioritaires pour la Direction générale des affaires multilatérales ont été les suivants:

— signature d'un protocole d'accord, portant sur la coopération terminologique, néologique et linguistique, entre l'Office de la langue française et le Commissariat général à la langue française;

- implantation d'une revue de recherche de langue française portant sur les impacts sociaux des techniques modernes informatisées, réalisée dans le cadre de la coopération Québec-Communauté française de Belgique;
- mise en oeuvre de l'entente entre l'Alliance française de Paris, l'Alliance française de Hong Kong, le Conseil de la langue française, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie et le ministère des Relations internationales, sur l'enseignement du français, langue étrangère;
- participation du Québec au Conseil international de la langue française;
- participation aux réunions et aux travaux concernant la revue de recherche biomédicale en langue française (Médecine/Sciences);
- travaux préliminaires en vue de la Biennale de la langue française qui se tiendra au Québec en 1989;
- participation au groupe de travail québécois mis en place pour la préparation de la première Conférence des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français; rédaction de textes sur le français scientifique, le français dans les organisations internationales et les industries de la langue, en vue de la contribution du Québec aux discussions du Sommet; relevé des décisions du Sommet; classification des décisions du Sommet selon les réseaux de collaboration multilatérale;
- inventaire et brève analyse du contenu de documents officiels et d'études portant sur les thèmes prévus pour le Sommet;
- rédaction de textes pour le Comité du suivi du Sommet portant sur l'édition et la diffusion du manuel scolaire de langue française et sur les revues scientifiques de langue française;
- analyse comparative des projets de coopération linguistique mis en oeuvre en 1985-1986 et des projets prévus en 1986-1987;
- participation au Comité du Conseil de la langue française sur l'enseignement du français, langue maternelle.

L'ensemble de ces projets de coopération mis en oeuvre au cours de l'exercice 1985-1986 concernent donc essentiellement la participation du Québec à la promotion et au développement de la langue française dans le monde et portent sur la définition de politiques linguistiques, l'enseignement du français langue étrangère, la recherche linguistique et terminologique, l'informatique appliquée aux questions de langue, le français scientifique et le statut du français dans les organisations internationales.

4.1 La Direction des affaires de la francophonie

La conscience de la solidarité qui lie les peuples utilisant le français comme langue a inspiré, depuis vingt-cinq ans, la création de plusieurs organisations ou associations internationales en vue d'établir des collaborations mettant à contribution des ressources et des concours complémentaires pour le bénéfice de chacun et de l'ensemble des partenaires.

Ainsi sont nés successivement la Conférence des ministres de l'Éducation nationale des pays d'expression française (CONFEMEN) en 1960, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), en 1961, le Conseil international de la langue française (CILF) en 1967, l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) en 1968, la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES) et la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) en 1969, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) en 1970. Plus récemment, cette communauté a connu un développement majeur par l'organisation à Paris, du 17 au 19 février 1986, de la première Conférence des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français.

De même ont vu le jour nombre d'associations réunissant les francophones par secteur d'activité professionnelle ou de fonction, (journalistes, historiens, géographes, sociologues, éditeurs, écrivains, etc.), la Fédération internationale des écrivains de langue française (1982) étant l'une des plus récentes.

4.1.1 Les institutions internationales francophones

L'action du Québec en matière de coopération multilatérale francophone s'insère principalement dans les structures intergouvernementales, telles que le Sommet des chefs d'État et de Gouvernement, l'Agence de coopération culturelle et technique et les conférences des ministres de l'Éducation nationale, ainsi que de la Jeunesse et des Sports.

Admis à en faire partie en vertu de ses responsabilités constitutionnelles et de l'importance de sa population francophone, le Québec contribue à leur budget et participe à leurs activités et programmes.

a) Premier Sommet francophone

À l'initiative du gouvernement français, la première Conférence des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, familièrement appelée «Sommet francophone», s'est tenue à Paris du 17 au 19 février 1986. Quarante et un pays étaient représentés, dont quinze par leur chef

d'État, douze par leur chef de Gouvernement, les autres par des ministres ou des ambassadeurs. Un accord intervenu entre les gouvernements du Canada et du Québec a facilité la réalisation de ce projet, souhaité depuis quelques années, et assuré une participation du Québec en tant que tel.

La délégation québécoise était dirigée par le Premier ministre, monsieur Robert Bourassa, qui a accepté d'être le rapporteur général de cette réunion. Le Sommet avait été précédé le 15 février par une rencontre des ministres responsables des relations internationales, à laquelle participait monsieur Gil Rémillard. Lors de cette rencontre préalable, les ministres ont examiné le projet d'ordre du jour du Sommet et suggéré qu'on y aborde successivement: la situation politique mondiale, la situation économique mondiale, les enjeux d'avenir relatifs au développement, à la communication et à la culture, l'avenir des institutions multilatérales francophones, l'utilisation de la langue commune.

Les chefs d'État et de Gouvernement ont adopté cet ordre du jour et formulé plusieurs recommandations et projets sur chacun de ces thèmes. Afin d'assurer que ces décisions soient mises en oeuvre, ils ont créé un comité de suivi auquel participent le Mali, le Sénégal, le Zaïre, le Burundi, le Gabon, le Maroc, les Comores, la Belgique, (Communauté française), la France, le Canada et le Québec.

Parmi les nombreux projets approuvés par les chefs d'État et de Gouvernement mentionnons, à titre d'exemples, la création d'une agence internationale francophone d'images télévisées, l'inventaire et l'interconnexion des banques de données francophones existantes, l'édition de livres scolaires à prix réduit, la création d'un prix international d'innovation dans le secteur des industries de la langue, la mise en place de quatre réseaux de coopération dans les domaines de l'énergie-agriculture, l'information scientifique et le développement technologique, les industries de la langue et la culture-communication.

Lors de la séance solennelle de clôture, monsieur Robert Bourassa a procédé à la lecture du rapport général de ce premier Sommet et il a profité de l'occasion pour inviter, au nom du Canada, du Québec et du Nouveau-Brunswick, les chefs d'État et de Gouvernement à se réunir à Québec pour leur prochaine rencontre.

Le Sommet francophone de Paris a été précédé d'une intense préparation à laquelle le Québec a largement contribué. Nous avons accepté d'être le chef de file de trois dossiers majeurs: *la coopération en matière d'énergies, le transfert et la gestion de l'information scientifique* et finalement *les logiciels et la terminologie*. La responsabilité de chef de file consistait à préparer le document de synthèse soumis à l'attention des chefs d'État et de Gouvernement et d'en faire la présentation. En plus de ces contributions majeures nous avons remis aux autres chefs de file des textes sur les sujets suivants: droits de l'homme, crise du multilatéralisme, commerce international, situation de l'agriculture dans les pays du sud, formation face au transfert technologique, formation en matière d'agriculture, réseaux des médias et développement des industries culturelles, industries de la langue, avenir des institutions multilatérales francophones, langue française dans les organisations internationales, français langue des sciences et des techniques, enseignement du français langue non maternelle.

Le comité préparatoire du Sommet dit «comité des sherpas» avait souhaité que les contributions soient concrètes et axées sur des propositions d'actions aussi précises que possible. Le Québec a donc respecté cette requête et présenté des propositions sur chacun de ces thèmes.

Compte tenu de l'importance que nous avons accordée à la préparation des contenus du Sommet francophone, il n'est pas étonnant que la contribution québécoise à ses décisions ait été remarquée par plusieurs observateurs et maintes fois soulignée par les médias.

b) L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT)

L'Agence de coopération culturelle et technique regroupe trente États associés et deux gouvernements participants; «elle a pour fin essentielle l'affirmation et le développement entre ses membres d'une coopération multilatérale dans les domaines ressortissant à l'éducation, à la formation, à la culture, aux sciences et aux techniques et, par là, au rapprochement des peuples».

Le Québec est appelé à participer d'office à la vie institutionnelle de l'Agence et, en particulier, aux travaux de ses instances. Ainsi, le Québec a participé du 11 au 15 septembre à Bordeaux, à titre de rapporteur, à la réunion des Correspondants nationaux dont l'objet était de préparer la réunion de la Conférence générale. Le 27 septembre, il agissait à titre de rapporteur général à la réunion du Bureau élargi qui se tenait à Paris. Du 11 au 13 novembre de la même année, le Québec, à titre de contributeur au Programme spécial de développement (PSD), participait à l'Île Maurice à la réunion du comité chargé d'étudier l'activité du Programme. Enfin, en décembre 1985, une délégation québécoise participait aux travaux des réunions du Conseil d'administration et de la Conférence générale de l'Agence dont l'objet était d'établir la programmation du biennum 1986-1987 et

d'élire un nouveau secrétaire général. Aux assises du Conseil d'administration, le Québec agissait à titre de président du Bureau.

En outre, le Québec participe à un certain nombre de programmes de coopération mis en oeuvre par l'Agence. On peut énumérer parmi ses actions les plus significatives au cours de l'année 1985-1986:

— la participation d'une douzaine de Québécois à des stages organisés par l'École internationale de Bordeaux à l'intention de cadres des pays membres;

— l'offre de service d'une personne ressource en vue d'établir un réseau de centres publics de lecture en zone rurale de certains pays africains;

— la collaboration à la mise en place du suivi de la Conférence des ministres des Communications du Caire;

— l'organisation de stages pour hauts fonctionnaires de pays membres en matière de science et technologie;

— la participation de hauts fonctionnaires du Québec à un séminaire sur la PME à Libreville, en septembre 1985.

De son côté, l'Agence a favorisé la participation au Festival d'été de Québec, pour la sixième année consécutive, de groupes d'artistes de Djibouti, de Mauritanie, du Zaïre et du Congo en vue de donner à cette manifestation une dimension internationale francophone.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec apporte un soutien financier au Programme spécial de développement (PSD) créé en 1977 sous l'égide de l'ACCT, grâce à des contributions volontaires, en vue de répondre aux demandes des États qui ne s'inscrivent pas dans le cadre des programmes d'action de l'Agence. Sur les trois cents projets qui ont pu être réalisés en 1985-1986, le PSD a fait appel une quinzaine de fois à des ressources québécoises dans le domaine de l'assistance technique et des études techniques. Une dizaine de stagiaires en provenance des pays membres ont bénéficié d'un perfectionnement offert par des institutions québécoises.

Le Québec est aussi engagé dans des activités liées à l'ACCT par des voies intermédiaires, telles que celles du Conseil international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF) et du Conseil international de recherche et d'étude linguistique fondamentale et appliquée (CIRELFA).

Créé en 1978 sous l'impulsion de l'Agence, le CIRTEF a pour mission de relier les organismes de radio-télédiffusion utilisant la langue française dans leur programmation, en vue de susciter la collaboration notamment par l'échange de productions et la coréalisation d'émissions ainsi que par la formation du personnel.

La Société de radio-télévision du Québec, qui est membre du CIRTEF, bénéficie d'une aide financière du ministère des Relations internationales pour participer aux programmes d'action du Conseil. En 1985, le Ministère a apporté une contribution spéciale au budget du CIRTEF afin de lui permettre de réaliser ses activités de coopération multilatérale.

Le CIRELFA, institué par la Conférence de l'Agence en vue de favoriser la coordination et le développement des recherches relatives aux problèmes linguistiques des pays membres, a son siège à Montréal et compte un secrétaire québécois, dont les services sont prêtés à titre gracieux par le gouvernement du Québec.

c) La Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES)

C'est à Djibouti (République de Djibouti), du 28 novembre au 3 décembre 1985, qu'a eu lieu la 16e session annuelle de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports d'expression française[1]. Son programme a porté en 1985 sur les thèmes suivants: formation à l'emploi non salarié, développement communautaire et incitation aux technologies, ainsi que problématique de l'encadrement de l'activité physique et sportive de la femme. Les deux thèmes retenus pour 1986 sont, pour le secteur Jeunesse et Éducation populaire, jeunesse et emploi: promotion des coopératives, et, pour le secteur Sport, harmonisation des stratégies relatives à l'implantation des grands dossiers CONFEJES en matière d'éducation physique et sportive et de sport.

1 Vingt-six pays adhèrent à la CONFEJES et à la CONFEMEN: Belgique, Bénin, Burundi, Cameroun, Canada, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, France, Gabon, Guinée, Haïti, Burkina Faso, Luxembourg, Madagascar, Mali, Île Maurice, Niger, Québec, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Zaïre.

Le Québec a participé aux projets suivants du programme de la CONFEJES en 1985: accueil à Québec de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs; groupe d'étude restreint sur la problématique de l'encadrement des activités physiques et sportives féminines (Belgique); équipes d'experts au Rwanda et Bénin pour aider ces pays dans l'élaboration d'une politique d'intégration de l'éducation physique et sportive en milieu d'éducation; groupe restreint sur l'encadrement de la pratique sportive (Sénégal). En outre, une délégation de 35 jeunes Québécois a participé aux volets sportif, scientifique et culturel d'un festival des jeunes, qui a eu lieu à Yamoussoukro, en Côte-d'Ivoire, à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse.

d) La Conférence des ministres de l'Éducation des États d'expression française (CONFEMEN)

La Conférence des ministres de l'Éducation des États d'expression française (CONFEMEN), créée en 1960, tient ses assises annuelles dans l'un de ses vingt-six États membres. Le Québec a adhéré à la CONFEMEN en 1968. La Conférence dispose d'un secrétariat général à Dakar (Sénégal) et le Québec y détache depuis 1982 un conseiller aux programmes et à l'information.

La trente-huitième session générale a eu lieu à Cotonou (Bénin) au début de 1986. Vingt États membres, dont quinze étaient représentés par des ministres, ont participé aux travaux. La Conférence ayant choisi, depuis sa rencontre de 1979 à Québec, une approche par thèmes, elle a reconduit les thèmes portant sur l'enseignement des sciences et de la technologie, l'enseignement des langues, la liaison entre la formation et l'activité productive, l'éducation préscolaire, l'éducation physique et sportive à l'école primaire, la rénovation et le développement de l'enseignement primaire. Enfin, les ministres ont décidé d'ajouter un nouveau thème à leur préoccupation, soit la formation des personnels de l'éducation.

En 1985, le Québec a accueilli deux séminaires organisés sous l'égide de la CONFEMEN, l'un portant sur l'enseignement des sciences au primaire et l'autre sur l'aménagement linguistique. Par ailleurs, des experts québécois ont participé à des activités portant sur l'éducation préscolaire à Tournai (Belgique), sur la liaison formation activité productive à Abidjan (Côte-d'Ivoire), sur la rénovation de l'enseignement primaire à Djibouti (Djibouti) et sur l'enseignement des langues à Han-sur-Lesse (Belgique).

e) Le Conseil africain et mauricien pour l'enseignement supérieur (CAMES)

Le Conseil africain et mauricien pour l'enseignement supérieur (CAMES) a tenu sa troisième conférence ordinaire des ministres des pays membres, du 4 au 8 mars 1986 à Brazzaville (Congo).

Le CAMES, qui a comme premier objectif de favoriser la compréhension et la solidarité universitaires entre les États membres, réunit quatorze pays africains et bénéficie du concours de quatre gouvernements amis contributeurs, soit la France, la Belgique, le Canada et le Québec.

Le Québec, en plus de contribuer au budget de fonctionnement du secrétariat du Conseil situé à Ouagadougou (Burkina Faso), a participé au programme annuel du CAMES par l'envoi d'un expert québécois à titre de membre du jury international du concours d'agrégation des sciences juridiques, économiques et de gestion, qui a eu lieu à Libreville en novembre 1985.

4.1.2 Les associations

L'action du Québec s'exerce aussi à l'intérieur de la francophonie par l'intermédiaire des associations internationales formées avec l'appui de gouvernements et de groupes privés en vue de concrétiser la collaboration et l'entraide entre les communautés de langue française dans des secteurs particulièrement déterminants pour leur développement.

a) L'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF)

Le Québec collabore avec l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) dont le siège social est à Montréal et qui regroupe 160 institutions francophones d'enseignement universitaire (membres titulaires), 30 établissements d'excellence de pays francophones, notamment de grandes écoles (membres associés A), et près de 400 départements d'études françaises au sein d'universités non francophones (membres associés B).

Les liens qu'elle établit et les collaborations qu'elle suscite et soutient entre les institutions membres visent au développement de celles-ci ainsi qu'au progrès de leur pays d'appartenance, tout en contribuant à la diffusion de la langue et de la culture françaises.

L'AUPELF a tenu sa 8e Conférence générale triennale à Bruxelles (Belgique) du 26 novembre au 1er décembre 1985. Le colloque organisé à cet occasion avait pour thème «L'Université face à son environnement culturel: réflexion sur l'utilité sociale de l'enseignement supérieur».

En janvier 1986, elle a participé, avec plusieurs autres associations francophones, à des rencontres préparatoires au premier Sommet francophone. Le mémoire soumis par l'AUPELF proposait la création d'une université des échanges (UPELF), université sans murs dont le rôle principal serait la structuration et la formation de réseaux de compétences de langue française.

Le gouvernement du Québec accorde annuellement une subvention de fonctionnement importante à l'AUPELF ainsi qu'un concours financier au Fonds international de coopération universitaire (FICU) pour la réalisation d'activités de coopération. Enfin, il prête à l'Association, depuis octobre 1982, les services d'un agent agissant à titre de conseiller auprès du Secrétaire général.

b) Le Haut-Conseil de la francophonie

Le président français, monsieur François Mitterrand, a créé un Haut-Conseil de la francophonie chargé de préciser le rôle de la francophonie et de la langue française dans le monde. Des personnalités de toute la francohponie ont été appelées à travailler au sein de ce conseil et trois Québécois y ont été désignés, MM. Jacques-Yvan Morin, Michel Plourde et Jean-Louis Roy. Au cours de cette année, l'action du Haut-Conseil a surtout porté sur la publication de son rapport synthèse: «État de la francophonie dans le monde».

c) Les autres associations

Le Ministère a également consenti un effort financier en faveur de certaines associations internationales, dont le rôle peut être considéré comme bénéfique pour la communauté francophone, soit en favorisant l'accroissement de leurs moyens d'action, soit en facilitant leur mise en place ou la réalisation de leurs activités. On peut citer l'Association internationale francophone des aînés (AIFA), la Fédération internationale des écrivains de langue française (FIDELF) et l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES).

Dans la plupart des cas, l'apport gouvernemental permet à un nombre croissant d'organismes du Québec de coopérer avec des organismes francophones d'autres pays. C'est notamment le cas de l'appui que le Ministère consent aux deux plus importantes villes du Québec pour leur participation à l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF).

4.2 La Direction des organisations internationales

Les organisations internationales présentent un grand intérêt pour le Québec à plusieurs titres: comme lieux d'échanges, de concertation et de ressources; comme instrument d'entreprises collectives; comme source d'importantes normes de nature technique, économique et juridique; comme outil de renforcement du multilatéralisme et comme facteur stabilisateur dans le monde des relations internationales.

Dans le but de mieux définir ses priorités et ses modes d'intervention, le Ministère a créé, au cours de l'année 1985-1986, une Direction des organisations internationales. Cette direction assume la responsabilité des relations du Québec avec les organisations du système des Nations unies, la Communauté européenne, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques ainsi que d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales à vocation mondiale ou régionale avec lesquelles le gouvernement du Québec entend entretenir des liens institutionnels.

Le Québec a participé, au cours de l'année, à des activités auprès des organisations internationales mondiales dont, en particulier, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCNUR) et auprès d'organisations internationales régionales dont l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Union latine, la Communauté européenne, le Conseil de l'Europe et les autres organisations non gouvernementales. Des représentants québécois étaient présents à la Conférence générale de l'UNESCO à Sofia, à la Conférence internationale du travail et à l'Assemblée mondiale de la santé à Genève ainsi qu'à la 6e Conférence des parlementaires scientifiques au Japon organisée dans le cadre des activités du Conseil de l'Europe.

À l'occasion d'un colloque portant sur les relations du Québec avec la Communauté européenne qui s'est tenu à Montréal, le Québec a réaffirmé, à l'égard de l'Europe et de la Communauté européenne, sa volonté de poursuivre le dialogue et les orientations déjà engagées.

Le directeur général de l'UNESCO, le secrétaire général de la Fédération mondiale des villes jumelées et le secrétaire général de l'Union latine sont venus au Québec au cours de l'année afin de faire le point sur nos relations avec les organisations concernées.

4.2.1 Le réseau à l'étranger

Des représentants québécois sont affectés à l'étranger pour assurer le suivi des relations entre le Québec et les organisations internationales avec lesquelles le Gouvernement entretient des liens institutionnels. En poste à Paris, le délégué aux Affaires multilatérales et francophones, assisté d'un conseiller, assure les relations régulières avec les organisations internationales situées à Paris, à Genève et à Vienne. Un conseiller aux Affaires européennes en poste à Bruxelles s'occupe des relations du Québec avec la Communauté européenne et le Conseil de l'Europe. À New York, un conseiller est responsable des relations avec les Nations unies.

4.2.2 Les activités avec les organisations internationales

a) Organisations internationales mondiales

Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

L'UNESCO vise le maintien de la paix en resserrant la coopération entre les peuples dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture. C'est sur le double champ des échanges scientifiques et de l'aide aux États membres dans le besoin que s'articule le mandat de l'UNESCO.

À l'automne 1985, s'est tenue la Conférence générale de l'UNESCO, à Sofia, où le Québec était représenté par le délégué du Québec aux Affaires multilatérales et francophones et le président du Conseil supérieur de l'éducation. La Conférence générale a adopté la programmation de l'UNESCO pour les années 1986-1987. L'éducation reste l'un des programmes majeurs de l'UNESCO pour ces prochaines années. La Direction des organisations internationales a adopté un plan d'orientation par rapport à cette programmation qui répond aux intérêts des ministères sectoriels, les plus directement concernés par les activités de l'UNESCO.

Pour le Québec, l'année 1985-1986 a été principalement marquée à l'UNESCO par une intense activité de représentation par la Délégation du Québec aux Affaires multilatérales et francophones, par l'inscription de l'arrondissement historique de Québec sur la liste du Patrimoine mondial et la venue à Québec du directeur général de l'UNESCO, M. Amadou-Mathar M'Bow. Lors de cette visite, l'UNESCO et le Québec se sont engagés à resserrer et à multiplier leurs liens.

L'Organisation internationale du travail (OIT)

En raison de sa responsabilité constitutionnelle en matière de travail, l'Organisation internationale du travail constitue une organisation importante pour le Québec dans le système des Nations unies. C'est ainsi que le Québec s'est toujours associé étroitement à la préparation des conférences internationales du travail auxquelles il délègue une importante représentation au sein de la délégation canadienne. Quatre personnes représentaient le Québec à la dernière conférence qui s'est tenue à Genève en juin 1985. Deux points techniques inscrits à l'ordre du jour de cette conférence pour une seconde discussion portaient sur la médecine du travail et la politique d'emploi.

Un troisième sujet traitant de la sécurité dans l'utilisation de l'amiante a été abordé en première discussion. À cette occasion, le sous-ministre du ministère québécois du Travail a agi comme porte-parole canadien dans le cadre des travaux de la commission technique compétente. Lors de cette première discussion, l'objectif poursuivi par les représentants gouvernementaux était de s'assurer que les instruments proposés prévoient l'usage contrôlé de l'amiante en référant le plus possible aux recherches scientifiques et aux techniques appropriées de contrôle.

Conformément à la constitution de l'OIT, les États membres ont dû réagir au cours de l'année à un rapport du Bureau international du travail (BIT) sur la sécurité dans l'utilisation de l'amiante. Le Québec et le Canada ont fait connaître au BIT leurs commentaires sur ce document. C'est ce rapport qui servira de base, en juin 1986, à Genève, à la seconde discussion sur la sécurité dans l'utilisation de l'amiante en vue de l'adoption d'une convention.

Le sous-ministre du ministère québécois du Travail a rencontré, à Genève, le directeur général du BIT. Cette mission devait permettre d'obtenir le support du directeur général, en vue de la création d'un groupe d'experts chargé d'étudier les autres fibres naturelles et artificielles substituts de l'amiante.

Le Québec a signé en 1980 une entente de coopération bilatérale avec l'Institut international d'études sociales, organisme de soutien du Bureau international du travail. Depuis 1984, le Québec assure ainsi la rédaction d'un fichier didactique sur les normes internationales du travail. Cette recherche s'est poursuivie au cours de l'année et elle devrait être complétée en 1987 et diffusée à tous les États membres de l'organisation.

Soulignons enfin la tenue à Montréal de la XII[e] conférence régionale des États d'Amérique membres. Des représentants de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud et des Antilles participaient à cette importante conférence qui portait sur les relations professionnelles et sur le développement rural, y compris les problèmes liés aux populations autochtones. Le sous-ministre du ministère du Travail du Québec agissait comme délégué gouvernemental et porte-parole canadien à la commission traitant des relations professionnelles.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS)

Détenteur de la juridiction constitutionnelle dans le domaine de la santé, le Québec est au premier chef concerné par la mission de l'Organisation mondiale de la santé. Tant par ses efforts d'application au Québec du nouvel ordre sanitaire international, objectif premier de l'OMS pour l'an 2000, que par l'originalité de ses expériences dans ce domaine, le Québec peut contribuer activement au processus de réflexion de l'OMS, tout comme il peut en retirer des renseignements utiles dans la définition de ses politiques de santé.

Dans le domaine de la santé, le Québec s'est fixé trois domaines d'intervention prioritaire sur le plan international: le troisième âge, la santé mentale et la gestion des soins de santé primaire. Les modes d'intervention du Québec avec l'OMS dans ces domaines sont limités pour le moment aux échanges d'information mais ils devraient se développer, grâce aux contacts établis avec l'Organisation, vers l'organisation de colloques pour l'OMS et l'envoi d'experts à cet organisme.

Le Québec participe évidemment à chaque année à l'Assemblée mondiale de la santé où sont discutées les grandes orientations à donner au développement des soins de santé et la programmation de l'Organisation.

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCNUR)

De par sa juridiction en matière d'immigration, le Québec a une responsabilité importante à assumer quant à la sélection, l'accueil et l'installation des réfugiés. Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles entretient, depuis plusieurs années, des relations étroites avec cet organisme qui dépend du Secrétariat de l'Organisation des Nations unies.

La Direction des organisations internationales a identifié le HCNUR comme organisme-cible et, à ce titre, a entrepris des démarches auprès de la Délégation du HCNUR pour le Canada afin de mettre en place certains programmes de coopération. Lors d'une visite à Québec, le délégué du HCNUR pour la Canada a vivement remercié le gouvernement du Québec pour son soutien constant à la cause des réfugiés et s'est dit heureux de constater la volonté des autorités québécoises d'élargir les relations avec l'organisme qu'il représente. Le même message a été transmis par les plus hautes autorités du HCNUR lors d'une visite de courtoisie qu'effectuait à Genève le délégué aux Affaires multilatérales et francophones.

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

Le rôle de Montréal en tant que capitale mondiale de l'aviation civile ne cesse de s'affirmer. Le Ministère, conscient de l'importance pour le Québec de la présence sur notre territoire d'organismes dans le secteur de l'aviation civile internationale, a pris des mesures concrètes pour intensifier ses relations avec ces organismes.

Des démarches ont été entreprises avec des représentants de l'OACI afin d'identifier des avenues possibles de coopération qui bénéficieraient aux pays en développement et à certaines maisons d'enseignement québécoises.

Lors d'une visite de courtoisie qu'il effectuait à Québec en février, le secrétaire général de l'OACI, M. Yves Lambert, informait le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, de son accord de principe envers un resserrement des relations du gouvernement du Québec avec l'OACI.

L'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO)

L'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation a pour mandat d'accroître la qualité alimentaire dans le monde et d'éliminer les problèmes de la faim.

Le Ministère, de concert avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, est à mettre au point un programme de coopération avec la FAO qui fera appel aux capacités de formation agricole du Québec, à l'intérieur des programmes de développement de la FAO. Ce programme devrait donner lieu à la signature d'une entente.

L'Organisation des Nations unies (Commission des droits de l'homme des Nations unies, ECOSOC, Comité des droits de l'homme)

Le ministre des Relations internationales est responsable de la mise en oeuvre des conventions internationales qui ressortissent à des champs de compétence constitutionnelle québécois. C'est ainsi que le Ministère, en collaboration avec le ministère de la Jus-

tice et la Commission des droits de la personne, a assuré la présence du gouvernement du Québec lors de l'audition des rapports du gouvernement du Canada auprès du Comité économique et social des Nations unies (rapport sur la mise en oeuvre des articles 13 à 15 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels). Le Ministère a également participé, au sein de la délégation canadienne, à la 42e session de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, à Genève en février 1986.

Le Ministère a soutenu des activités diverses de certains ministères et organismes québécois en matière de droits de la personne. Soulignons un appui significatif à la Conférence sur l'enseignement des droits de la personne dans les écoles, tenue à Montréal, en février 1986 sous l'égide de la Commission des droits de la personne du Québec.

Le Ministère a également maintenu des relations suivies avec des organismes privés québécois travaillant à la promotion des droits de la personne sur la scène internationale. Il a fourni, à l'occasion, un appui logistique à des colloques et conférences internationaux sur le sujet au Québec ou à l'étranger.

Le Ministère a également la responsabilité de représenter le gouvernement du Québec, en collaboration avec le ministère de la Justice, la Commission des droits de la personne et le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes, au sein du Comité permanent fédéral-provincial des hauts-fonctionnaires chargés des droits de la personne. C'est ainsi qu'il a assuré la participation québécoise à la conférence ministérielle fédérale-provinciale et aux deux comités permanents fédéral-provincial des hauts-fonctionnaires au cours de 1985. De façon à faciliter la concertation, le Ministère a créé sous sa responsabilité un comité de coordination québécois regroupant principalement le ministère de la Justice, le Secrétariat aux affaires intergouvernementales et la Commission des droits de la personne et auquel participent divers ministères, selon les sujets abordés.

b) Les organisations internationales régionales

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Au cours de 1985, le Ministère a favorisé la participation d'un certain nombre de ministères sectoriels québécois et d'organismes publics ou privés à des activités de l'OCDE, principalement dans les domaines de la science et de la technologie, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de la main-d'oeuvre et de l'énergie.

Mentionnons la mission de la sous-ministre adjointe à la Direction générale de la formation professionnelle du ministère de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu, effectuée en juin 1985, dans le but d'identifier les secteurs de coopération possibles entre ce ministère et l'OCDE. Cette mission a d'ailleurs donné lieu à un projet de stage d'un fonctionnaire de ce ministère, qui devrait se réaliser au cours de l'année 1986-1987. Soulignons également la participation du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie à des conférences sur des politiques scientifiques, plus particulièrement une conférence sur la politique scientifique des petits pays industrialisés, en Finlande en janvier 1986. Ce même ministère a également participé régulièrement aux réunions du programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (IMHE). Mentionnons que plusieurs universités du Québec sont également membres de ce programme. L'année 1985-1986 a également vu la fin du stage de cinq ans du vice-président à l'enseignement et à la recherche de l'Université du Québec au sein de l'OCDE.

La Délégation aux affaires francophones et multilatérales à Paris a maintenu tout au cours de l'année une présence constante auprès de l'OCDE, assurant ainsi la préparation des participations québécoises aux activités de l'OCDE et le suivi de celles-ci.

La Communauté européenne

L'année 1985 a donné lieu à un renforcement significatif de la coopération dans le domaine scientifique et technologique. À la suite d'un certain nombre de rencontres entre les autorités québécoises et les autorités de la Communauté au cours de la dernière année, il avait été prévu d'envoyer des stagiaires au sein de la Direction de la prévision et de l'évaluation dans le domaine de la science et de la technologie (FAST). L'année 1985-1986 a donc permis l'envoi d'un chercheur universitaire québécois au sein de l'équipe FAST, chargé de la rédaction d'un rapport à l'intention des autorités de la Communauté européenne et du gouvernement du Québec sur «les technologies transnationales et les besoins locaux». De plus, une fonctionnaire du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie a été affectée auprès du directeur du Programme FAST, assurant ainsi une participation directe du Québec à des activités de gestion et d'intégration de la recherche à la Commission des Communautés européennes.

Le Québec a également continué sa participation aux «sous-comités de coopération générale et de coopération industrielle Canada/Communauté européenne». Au cours de ces réunions, le Québec a indiqué

sa volonté d'accroître les moyens de sa coopération scientifique et technologique avec la Communauté européenne et d'initier des échanges sur les questions environnementales. Ces initiatives du Québec ont été prises à la suite de la décision des États membres de la Communauté européenne de confier aux institutions communautaires de nouveaux mandats en matière de science et de technologie et d'environnement.

D'autres échanges ont eu lieu entre experts québécois et communautaires dans les domaines des systèmes énergétiques, des mines, des pâtes et papiers, de l'agriculture et de la condition féminine.

Le Conseil de l'Europe

Les champs d'actions du Conseil de l'Europe sont multiples et touchent presque exclusivement des champs de compétence québécois, notamment les droits de la personne, l'éducation, la sécurité sociale, la justice, les affaires culturelles et les questions scientifiques et technologiques.

Au cours des dernières années, le Ministère a manifesté un intérêt soutenu à l'égard de cette organisation internationale. Au cours de l'année, le gouvernement du Québec a participé à des conférences ministérielles dans les secteurs de l'éducation, de la condition féminine et de la science et de la technologie. Dans ce dernier secteur, le Québec a assuré une présence, au sein de la délégation canadienne, à la *sixième Conférence parlementaire et scientifique* du Conseil de l'Europe portant sur «la science et la démocratie». Le Québec a également reçu le directeur du secteur de la science et de la technologie au Conseil de l'Europe, à Québec en mai 1985.

Au cours de cette Année internationale de la jeunesse, le Gouvernement a accepté de financer un regroupement «d'Associations/Jeunesse québécoise» qui participait à la Semaine européenne de la jeunesse, en juillet 1985. Le Québec a ensuite participé, par son Secrétariat à la jeunesse, à la première Conférence des ministres européens de la jeunesse, en novembre.

Dans le secteur des droits de la personne, le Québec a signé une entente de coopération avec la Direction des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, qui prévoit la possibilité d'un stage pour un-e Québécois-e, au sein de cette direction; le stage de la personne choisie pour 1985 a débuté en mai.

Notons également des rencontres entre spécialistes du Conseil de l'Europe et de divers ministères québécois dans les secteurs de droits de la personne et de l'éducation et la participation d'un haut-fonctionnaire du gouvernement du Québec aux réunions du Comité directeur de la sécurité sociale du Conseil de l'Europe.

L'Union latine

Créée à Madrid en mai 1954, l'Union latine est une organisation intergouvernementale à vocation culturelle, scientifique et technique. Conformément à sa convention, elle «est constituée par les États de langue et de culture d'origine latine», en vue de favoriser, entre ses membres, «la coopération intellectuelle», la mise en valeur et le rayonnement «de leur patrimoine culturel commun», «une plus grande connaissance réciproque» de chacun des pays latins et la mise au service des relations internationales, des valeurs morales et spirituelles de la latinité, en vue d'une plus grande coopération entre les nations.

Le Québec entretient une collaboration suivie avec l'Union latine, depuis 1982. Ces échanges devraient lui permettre de consolider et de promouvoir son patrimoine culturel, tout en contribuant à développer des relations bilatérales avec plusieurs pays d'Amérique latine.

En décembre 1985, une entente de coopération était conclue entre le gouvernement du Québec et l'Union latine après plusieurs mois de discussion. De façon générale, l'entente prévoit que le Québec favorisera l'enseignement des langues latines sur son territoire et que l'Union latine fera appel à la participation québécoise pour l'enseignement du français dans les pays membres de l'Union. De plus, le Québec et l'Union latine échangeront toute information susceptible de promouvoir la protection des langues latines et le développement de cette culture.

En mars 1986, le gouvernement du Québec manifestait clairement aux dirigeants de l'Union latine son intention d'être présent au sein de cette organisation. Des discussions sont actuellement en cours sur ce sujet avec l'Union latine et le gouvernement du Canada.

L'Organisation panaméricaine de la santé (OPS)

L'Organisation panaméricaine de la santé, dont le siège social est à Washington, joue le double rôle d'organisation internationale dans le plein sens du terme et d'organisme régional de l'OMS pour les Amériques.

Le Canada est membre de cette organisation dont le Québec suit attentivement les travaux en participant notamment aux réunions de son conseil directeur. Dans ce cas également, le Québec s'est défini des orientations générales similaires, dans leurs grandes lignes, à celles retenues pour l'OMS, en insistant toutefois sur les soins primaires où le Québec a déjà une vaste expérience. Un expert du ministère de la Santé et des

Services sociaux a été invité à participer à une importante rencontre de l'OPS sur les soins primaires à Santiago au Chili.

Une importante délégation de l'OPS nous rendait visite au début de l'automne pour étudier ces possibilités de coopération. Divers mécanismes ont été étudiés dont la constitution d'une liste d'experts québécois auxquels pourra faire appel l'OPS dans le cadre d'interventions particulières ou pour combler des postes en son sein.

c) Les organisations internationales non gouvernementales

La Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ) — Cités unies

La Fédération mondiale des villes jumelées, à laquelle adhèrent plusieurs villes québécoises, s'est donné comme mandat de favoriser la paix et le développement par la coopération intermunicipale. Le gouvernement du Québec appuie cette démarche et tente de favoriser l'implication des villes québécoises dans cette organisation.

La Fédération avait d'ailleurs l'occasion de préciser ses orientations lors d'un congrès sur la coopération intercommunale tenu à Cordoba en Argentine l'automne dernier et auquel participaient des représentants des ministères des Relations internationales et des Affaires municipales.

Les rapports entre le gouvernement du Québec et la Fédération sont étroits et suivis. En septembre, le secrétaire général de la Fédération mondiale des villes jumelées effectuait une visite au Québec pour raffermir la coopération entre le Québec et la FMVJ. Lors des rencontres, on a exploré la possibilité d'accroître la présence québécoise aux instances délibérantes et décisionnelles du Conseil d'administration de la Fédération et dans ses structures administratives.

5 La Direction générale des affaires bilatérales

La Direction générale des affaires bilatérales a pour mandat de proposer et de mettre en oeuvre la politique de relations internationales du gouvernement du Québec à l'égard des pays de la communauté internationale et des organismes régionaux.

Dans le cadre du mandat de coordination du Ministère, la Direction générale contribue à l'élaboration des politiques et programmes internationaux des autres ministères et collabore à leur mise en oeuvre à l'extérieur du Québec.

La Direction générale des affaires bilatérales comprend six directions géographiques: Afrique et Moyen-Orient, Amérique latine, Asie et Océanie, États-Unis, Europe (à l'exclusion de la France) et France.

Les diverses directions, en regard de leur territoire, ont comme mandat de conduire les relations avec les représentants des pays partenaires. À cette fin, elles assurent la liaison, d'une part avec les délégations et bureaux du Québec à l'étranger et, d'autre part, avec les représentations diplomatiques des pays étrangers. En outre, elles contribuent à la définition des politiques et à l'élaboration des stratégies appropriées; elles participent à la conception, coordonnent la mise en oeuvre des divers programmes internationaux du Québec et s'y associent, s'agissant notamment des programmes d'aide et de coopération; elles veillent également à la négociation de nouvelles ententes internationales et à leur application.

Au cours de l'année écoulée, la Direction générale a été fortement engagée dans la réalisation d'événements importants pour le Québec sur la scène internationale, tels: la visite du Premier ministre, M. Robert Bourassa, en France, la visite du premier citoyen de la Chine, le président Li Xian Nian, le premier Sommet francophone, ainsi qu'un certain nombre de missions du ministre des Relations internationales à l'étranger: France, Mexique, États-Unis.

De plus, elle s'est largement impliquée dans la coordination de l'intervention du gouvernement du Québec à l'occasion de trois sinistres majeurs en Amérique latine, soit l'incendie de brousse aux îles Galapagos, le tremblement de terre de Mexico et l'éruption volcanique du Nevado del Ruiz en Colombie.

5.1 La Direction des affaires d'Afrique et du Moyen-Orient

L'ensemble des activités de la Direction répond à quatre objectifs principaux: le resserrement des liens avec les pays d'Afrique, la coopération pour le développement, la promotion des intérêts économiques et l'ouverture à d'autres cultures.

L'action bilatérale du Québec en Afrique a été marquée au cours de la dernière année par le développement de secteurs privilégiés d'intervention dont l'agro-alimentaire et la foresterie, ainsi que la diffusion culturelle. Par ailleurs, tout en maintenant une action continue avec certains pays de concentration (Algérie, Côte-d'Ivoire, Tunisie), le Ministère a intensifié sa coopération avec quelques partenaires tels le Burundi, le Rwanda, et il a amorcé des opérations avec la République de Guinée et la République centrafricaine.

5.1.1 Principaux axes de coopération et dossiers majeurs

Les secteurs de l'agro-alimentaire et de la foresterie ont constitué l'axe principal de développement des activités avec le continent africain. Ils ont donné lieu à l'amorce d'une production d'une vingtaine de monographies sur la situation agro-alimentaire de l'Afrique, destinées à diverses clientèles québécoises. Au cours de l'année également, quatre projets agricoles ont été soumis au programme ACDI-VADA (Programme d'aide volontaire au développement agricole). Le Québec a enfin apporté une aide substantielle au Centre panafricain de formation coopérative de Cotonou qui regroupe quinze pays.

Le second secteur prioritaire d'intervention a été celui de la diffusion culturelle. Une tournée de conférenciers universitaires au Cameroun, en Côte-d'Ivoire et au Sénégal a abordé les thèmes de la culture et de la littérature québécoises. À l'automne 1985, dans ces mêmes pays plus le Gabon, la République centrafricaine et la Tunisie, le Ministère a réalisé une mission de prospection dans les secteurs des expositions, du spectacle, de la radio et de la télévision.

Sur le plan géographique, en Afrique du Nord, c'est la coopération avec la Tunisie qui a connu en 1985-1986 le plus de développement notamment dans les secteurs de la santé, de l'informatique médicale, de la vente de la série d'émissions télévisuelles Octo-Puce, et l'amorce d'un projet de développement rural. En Algérie, les actions se sont concentrées dans le secteur culturel, notamment par la présence à Alger de cinq étudiants boursiers de l'Algérie et du Québec qui étudient la langue arabe. Mentionnons également l'intégration d'un comédien algérien à une pièce de théâtre pour enfants qui doit être présentée en Algérie par le Théâtre de l'Oeil.

En Afrique sub-saharienne, c'est avec la République de Côte-d'Ivoire que le Québec a entretenu le plus d'échanges notamment dans les secteurs suivants: agriculture, enseignement technique, foresterie, santé et sécurité au travail. Ces échanges furent facilités par la présence à Abidjan d'un représentant du Québec qui contribue à l'essor de la coopération québécoise en République de Côte-d'Ivoire. Par ailleurs, le Québec a développé sa coopération avec quelques autres partenaires: le Burundi, la République de Guinée, la République centrafricaine, le Rwanda.

Au Burundi, mentionnons la signature d'une Entente spécifique portant sur des «bourses à frais partagés» et qui vise au soutien du développement de l'Université de Bujumbura dans des filières de formation jugées essentielles. Retenons aussi l'implantation d'un centre d'informatique médicale à l'Hôpital universitaire de Kamenge, dans le cadre du réseau CIMA. Également, un médecin burundais est venu se spécialiser en gynécologie-obstétrique en vertu du programme de formation médicale spécialisée.

En République de Guinée, le ministère des Relations internationales a signé une entente avec l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) afin de prêter, pour deux ans, les services de deux fonctionnaires du Centre national de productivité de ce pays. Ces fonctionnaires participent à la formation et au perfectionnement des cadres supérieurs de la Société nationale de l'énergie.

En République centrafricaine, une mission a séjourné à Bangui du 15 au 30 novembre 1985, à la demande du gouvernement de ce pays, afin d'étudier la faisabilité d'un projet de création d'un centre de formation agricole à Kembé. De plus, une entente a été signée avec l'École nationale d'administration publique du Québec engagée dans le processus de réforme de l'administration publique de ce pays; cette entente vise à contribuer à la formation des cadres dans le secteur de la micro-informatique.

C'est dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique que se sont développées les relations bilatérales avec le Rwanda à l'occasion de deux missions réalisées par l'Université du Québec. Ces actions sont dans le prolongement naturel d'une tradition de coopération qui remonte à 1963, année de fondation de l'Université nationale du Rwanda (UNR), par le père Georges-Henri Lévesque.

5.1.2 Les activités

a) Les relations politiques et diplomatiques

Outre les nombreuses visites d'ambassadeurs au Québec au cours de l'année, le Ministère a assuré l'accueil de plusieurs délégations ministérielles, notamment:

- M. Ahmed Ben Arfa, secrétaire d'État à la Coopération internationale de Tunisie:
  - — Cette visite avait pour but de faire progresser plusieurs dossiers de coopération tant dans le secteur culturel que dans les secteurs économique et technique.
- M. Balanga N'Djoli, commissaire d'État à l'Environnement, à la Conservation et au Tourisme du Zaïre:
  - — Séjournant au Canada à l'invitation de l'ACDI, le ministre a orienté sa visite vers l'étude des politiques et des programmes québécois touchant à l'environnement, la conservation de la nature et l'exploitation forestière.
- M. Bocar Diallo, secrétaire d'État aux Pêcheries du Sénégal:
  - — Le ministre sénégalais s'est rendu au Canada pour y discuter avec les autorités de l'ACDI de l'état d'avancement de trois projets précis du secteur des pêches au Sénégal. À cette occasion, le ministre s'est familiarisé avec l'organisation des secteurs public et privé des pêches au Québec.
- M. Gouara Lassou, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Tchad:
  - — Le ministre tchadien était en visite au Québec pour recueillir des secours d'urgence auprès d'un certain nombre d'organismes non gouvernementaux. Par ailleurs, il a sollicité la coopération du gouvernement du Québec dans les secteurs de l'éducation et de la santé.
- M. Charles Nyandwi, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du Rwanda:
  - — L'objet principal de cette visite fut la recherche d'un appui du gouvernement du Québec en vue de la négociation d'ententes de coopération institutionnelle avec les universités québécoises. D'autres champs de coopération furent également suggérés.

Par ailleurs, monsieur Michel Clair, président du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Année internationale de la jeunesse, s'est rendu en Tunisie en visite officielle afin d'ouvrir plusieurs pistes de coopération destinées à accroître les échanges économiques avec ce pays notamment sur le plan touristique.

b) L'agro-alimentaire et la foresterie

La priorité donnée par la majorité des États africains à l'autosuffisance alimentaire a amené le Ministère a concentrer de plus en plus ses activités de coopération dans ce secteur, soit en matière de formation, soit dans la réalisation de projets liés à l'agriculture, la foresterie et l'environnement.

- Au cours de 1985-1986, le tiers des recherches a été complété en vue de rédiger une série de monographies définissant le profil agro-alimentaire d'une vingtaine de pays et régions d'Afrique.
- Le Ministère a, par ailleurs, réalisé des missions de prospection en vue d'identifier des projets en agriculture susceptibles de faire l'objet d'ententes de coopération. Ainsi, une première mission dirigée par le ministère des Relations internationales et comprenant des représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et de l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, s'est rendue au Burundi, au Cameroun, en Côte-d'Ivoire et au Togo. Une seconde mission a séjourné en République centrafricaine, à la demande du gouvernement de ce pays, afin d'y étudier la faisabilité d'un projet de création d'un centre de formation agricole à Kembé.
- Une entente a été signée entre l'Université de Sherbrooke (Institut de recherche et d'enseignement coopératif) et le Ministère, en vue de soutenir les activités du Centre panafricain de formation en coopération au Bénin, Centre qui a une vocation régionale. C'est ainsi que le Ministère appuiera, durant trois ans, l'organisation de séminaires, la formation de formateurs et la publication d'une revue scientifique.
- À l'occasion d'une mission au Québec du secrétaire général du Développement rural du Zaïre, les bases d'un appui institutionnel du gouvernement du Québec au développement de l'agriculture zaïroise ont été posées.
- Du 1er au 15 août 1985, une quinzaine de jeunes Québécois ont participé à un chantier de reboisement et d'aménagement hydro-agricole dans la région de Samkhethe au Sénégal. Cette réalisation a été menée conjointement avec le ministère de l'Énergie et des Ressources et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.
- Enfin, dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, quatorze étudiants et deux professeurs des instituts de technologie agricole de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière ont séjourné pendant trois semaines en Côte-d'Ivoire où ils ont rassemblé des données de base sur l'agriculture ivoirienne.

c) L'éducation et la formation des cadres

Le secteur de l'éducation et de la formation des cadres est celui qui génère le plus important volume d'activités, réalisées en collaboration avec le réseau universitaire québécois, le réseau collégial, ou d'autres intervenants dont les ministères sectoriels. Mentionnons, à titre d'exemple:

— l'envoi de professeurs pour des séminaires, des conférences, des stages intensifs (Algérie, Israël, Maroc, Nigeria, Tunisie, Seychelles, etc.);

— le détachement d'enseignants pour des périodes prolongées (Burundi, Côte-d'Ivoire, Maroc, Togo, etc.);

— l'accueil de professeurs et de conférenciers (Israël, Sénégal...);

— l'accueil de stagiaires (Algérie, Seychelles...).

Dans chaque cas, l'action du Gouvernement veut être complémentaire à celle d'autres organismes. C'est ainsi que le Ministère a appuyé les initiatives de plusieurs universites québécoises et organismes de coopération comme l'Entraide universitaire mondiale et la Société de développement international Desjardins.

Au Maroc, une équipe d'enseignants québécois, spécialistes de la didactique et de la psychopédagogie, a prolongé la présence québécoise dans le secteur de la formation des maîtres en assurant la mise en place d'un programme de didactique du français à l'École normale de Meknès.

Le gouvernement du Québec a ajouté cette année une Entente en matière de droits de scolarité à celles déjà signées avec 22 pays d'Afrique: il s'agit de l'Entente signée avec le Tchad au mois de septembre 1985. L'ensemble de ces ententes permet, en 1985-1986, à environ 1800 étudiants africains de bénéficier de bourses de droits de scolarité.

Par ailleurs, dans le cadre du programme de bourses d'excellence du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, 60 étudiants provenant de 23 pays d'Afrique et du Moyen-Orient ont poursuivi leurs études de 2e et 3e cycles universitaires dans des domaines jugés prioritaires par leurs pays respectifs.

Enfin, les compétences québécoises ont été mises à contribution dans une projet de formation à distance de directeurs d'écoles aux Seychelles. Ce projet a été élaboré par des spécialistes en administration scolaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières, et bénéficie d'un appui financier du Ministère et de l'ACDI. Il s'agit d'un enseignement modulaire comportant dix sessions de formation destinées à une trentaine de participants. Ce modèle original de formation adaptée aux besoins est susceptible d'intéresser ultérieurement d'autres pays, dans d'autres régions du monde.

d) La santé et les affaires sociales

Au Bénin, à l'occasion de la visite au Québec de monsieur Cyprien Gonçalves, directeur général de l'Office béninois de sécurité sociale, des relations ont été établies entre la Commission de la santé et de la sécurité du travail et l'organisme béninois. La coopération entre les deux organismes porte sur l'informatisation de l'OBSS, la formation de son personnel pour la prévention et la formation médicale. Cette coopération se réalise en association avec le Bureau international du travail. Par ailleurs, la Faculté de médecine de Cotonou accueille la majorité (cinq en 1985-1986) des jeunes médecins québécois intéressés à la médecine tropicale pour des stages de six semaines.

- En Algérie, deux professeurs de l'Université Laval ont effectué une mission à l'Université d'Annaba, pour y dispenser les premiers cours en santé et sécurité au travail. Cette coopération constitue le premier jalon d'un important programme de coopération institutionnelle entre les deux universités visant à mettre en place un programme complet de formation dans ce secteur.
- En Tunisie, le Québec a poursuivi ses efforts en vue de la mise en place d'une unité de chirurgie cardio-vasculaire au Centre hospitalier de Sousse. La coopération a aussi porté sur le soutien de l'École de service social de Siliana par le moyen d'un don de livres et d'ouvrages spécialisés.

Enfin, dans le cadre du programme de formation médicale de main-d'oeuvre étrangère du Ministère, qui vise à préparer les médecins à des tâches de formation et d'enseignement, trois médecins d'Afrique sont venus étudier au Québec.

e) La recherche scientifique et le développement technologique

La mission du ministre rwandais de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique au Québec, en juin 1985, a permis d'engager les procédures nécessaires à la conclusion d'Ententes de coopération institutionnelle entre l'Université nationale du Rwanda et plusieurs universités québécoises. Par ailleurs, avec le concours de l'Université du Québec, deux missions ont été réalisées dans les domaines de l'évaluation, de l'identification des besoins et de la planification de la recherche scientifique au Rwanda. Le document qui en est résulté devrait être intégré au IV^{e} Plan quinquennal de développement de ce pays (1987-1991).

C'est principalement dans le secteur de la micro-informatique que le Québec a apporté sa contribution au développement technologique de l'Afrique.

Suite à la mise en place, à la Faculté de médecine de Tunis, du premier Centre d'informatique médicale, le Québec a fait don de deux micro-ordinateurs et des équipements périphériques essentiels. Ces outils serviront à modifier la présentation des examens de la Faculté, ainsi qu'à élaborer de nouveaux programmes de gestion. Le projet CIMA (centres d'informatique médicale en Afrique) a aussi profité au Burundi, par l'implantation d'un centre similaire à l'Hôpital universitaire de Kamenge. Ce centre permettra l'enrichissement de la banque de données de même que la conception de nouveaux logiciels adaptés aux besoins du milieu. Le projet CIMA vise ainsi à créer une douzaine de ces centres d'informatique médicale qui pourront communiquer entre eux et échanger leur expérience et leurs logiciels en langue française.

De plus, le Ministère a poursuivi la coopération visant la diffusion en Tunisie de la série télévisée Octo-Puce. Cette coopération entre le Centre national d'informatique de Tunisie et le ministère de l'Éducation du Québec s'est concrétisée, en 1985-1986, par le transfert technologique nécessaire à l'arabisation du système Octo-Puce.

f) Les affaires culturelles

Le Ministère privilégie les échanges culturels qui sont en moyen d'assurer une meilleure connaissance du Québec en Afrique, en même temps qu'une voie essentielle d'ouverture aux diverses cultures de ce continent. C'est principalement aux niveaux de la littérature, du cinéma, du spectacle, du disque et de la vidéo que le Ministère souhaite instaurer un courant d'échanges. Ces échanges visent non seulement à une meilleure connaissance du Québec par les Africains et de l'Afrique par les Québécois, mais également à l'élargissement du marché du produit culturel de qualité en zone francophone.

- ***Diffusion culturelle***

Une première tournée de conférences réalisée en mai 1985 au Cameroun, en Côte-d'Ivoire et au Sénégal, par trois professeurs de l'Université Laval, a permis de présenter l'histoire, la littérature et la chanson québécoises, aux étudiants et professeurs des universités d'Abidjan, de Dakar et Yaoundé ainsi qu'au grand public des villes d'accueil. À l'occasion de cette

tournée, des livres ont été offerts afin d'amorcer un fonds de bibliothèque pour l'enseignement de la littérature québécoise.

— Dans la même perspective, le Ministère a appuyé la participation du vice-doyen et d'un professeur de la Faculté des lettres de l'Université Laval, à la «première rencontre régionale des départements et centres universitaires d'études françaises et africaines d'Afrique noire francophone», qui s'est tenue à Dakar en janvier 1986.

— La visite privée effectuée par le ministre des Affaires culturelles de Tunisie, monsieur Bechir Ben Slama, aura contribué à la réalisation de la tournée en Tunisie de l'ensemble Les Makinaw de Drummondville.

— Dans la perspective de réaliser une tournée de douze spectacles du Théâtre de l'Oeil en Algérie, le Ministère a soutenu une mission préparatoire et a accueilli un comédien algérien qui doit s'intégrer à la troupe québécoise pour sa tournée algérienne.

— En décembre 1985, la Direction a réalisé une mission dans plusieurs pays d'Afrique en vue d'y planifier des activités dans le secteur des expositions, du spectacle et de la radio-télévision. À cette occasion, une série de disques d'auteurs-compositeurs québécois et plusieurs vidéos d'émissions de variétés destinées à la télévision ont été remis aux stations de télévision locales.

— Enfin, le Ministère a distribué au cours de l'année une série de treize émissions radiophoniques sur la chanson québécoise, animées par M. Claude Léveillée, dans plus d'une douzaine de pays africains.

• *Connaissance des autres cultures*

Le Ministère a également contribué à une meilleure connaissance des cultures d'Afrique et du Proche-Orient au sein de la population québécoise.

— Dans le cadre du programme «connaissance de la culture arabo-musulmane», quatre étudiants québécois se sont rendus en Algérie et le Ministère a accueilli le professeur Slimane Cheikh de l'Institut des sciences politiques d'Alger qui a donné une série de conférences au Québec.

— Avec Israël, le programme d'échange de conférenciers universitaires s'est poursuivi avec comme thème, cette année, l'économie. Par ailleurs, un professeur israélien est venu enseigner à la Faculté des lettres de l'Université Laval durant le trimestre d'automne 1985 dans le cadre d'un effort conjoint de l'Université Laval, du ministère des Relations internationales et de la Fondation Canada-Israël pour les échanges universitaires.

Le Ministère a également favorisé l'accueil d'un professeur d'histoire africaine de l'Université de Dakar, à l'Université Laval.

— C'est dans cette même optique que se situe la réalisation des «Journées du cinéma africain au Québec — Vues d'Afrique». Ce projet, jumelé avec le «Festival panafricain de Ouagadougou (FESPACO), avec lequel il alterne d'une année à l'autre, a permis l'accueil de cinéastes et de critiques africains au Québec.

— Enfin, le Ministère a contribué à la participation d'un cinéaste tunisien au «7e Festival international du film super 8» qui s'est tenu à Montréal en février 1986.

g) Les organismes de coopération internationale

Des liens étroits ont été maintenus avec les organismes de coopération internationale qui interviennent en Afrique. Trois actions témoignent de cette coopération:

- Entente avec l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) afin de prêter pour deux ans les services de deux fonctionnaires du Centre national de productivité de la République de Guinée.
- Collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, l'EUMC et l'École polytechnique de Montréal pour fournir les services d'un professeur de génie civil à l'Institut technique supérieur du Burundi.
- Enfin, association avec la Société de développement internationale Desjardins (SDID) et l'Organisation canadienne pour la solidarité et le développement (OCSD), en vue de la création du Comité international des femmes africaines pour le développement (CIFAD). Le Ministère a accueilli la présidente du CIFAD, à l'automne 1985, et a contribué à la tenue de l'Assemblée constitutive à Abidjan, en février 1986.

5.2 La Direction des affaires d'Amérique latine

Faire connaître le Québec en Amérique latine, établir, favoriser et développer la coopération avec les pays de cette région, contribuer au développement des pays et institutions latino-américains, constituent les principaux objectifs de la Direction.

Concrètement, cela s'est manifesté en 1985-1986 par un renforcement des relations avec le Mexique, une consolidation de la coopération avec le Venezuela et un développement des rapports avec le Brésil, l'Argentine et la Colombie.

Par ailleurs, le Québec s'est largement impliqué dans des gestes de solidarité internationale en intervenant lors de trois sinistres majeurs en Amérique latine, soit l'incendie de brousse aux îles Galapagos, le tremblement de terre de Mexico et l'éruption volcanique du Nevado del Ruiz en Colombie. En plus de dons en argent, le Québec a pu alors démontrer l'excellence d'une expertise technique qui lui est propre.

5.2.1 La coopération multilatérale

a) La diffusion linguistique et culturelle

En matière de diffusion linguistique, le Ministère a soutenu des activités qui manifestaient l'identité francophone du Québec et faisaient connaître son expertise dans un secteur d'excellence: l'enseignement du français comme langue seconde. C'est ainsi qu'en collaboration avec l'Université Laval, le Ministère a organisé, pour la 8e année consécutive, un stage d'été de trois semaines à l'intention des professeurs latino-américains de français. En 1985, 31 stagiaires originaires de 8 pays y ont participé.

Le Ministère a de plus collaboré à la réalisation de diverses activités reliées à l'information sur la langue et sur la littérature du Québec et à la promotion de l'enseignement du français, notamment la production et la distribution, en collaboration avec l'Université Laval, du recueil de textes *Visions du Québec/2* et du *Guide d'exploitation pédagogique des documents authentiques*, destinés aux professeurs de français d'Amérique latine.

Le gouvernement du Québec a manifesté sa présence en Amérique latine en octroyant entre autres un «Prix du Québec» dans le cadre du concours de la chanson de langue française qui a eu lieu en Colombie, en novembre 1985. Le soutien aux associations nationales de professeurs de français, l'envoi de livres et de disques québécois, l'abonnement à des revues québécoises des départements d'études françaises d'Amérique latine constituent d'autres moyens d'exercer une présence active auprès des principaux acteurs en ce domaine. Le Ministère a été étroitement associé à la réalisation du stage en traduction organisé par l'AUPELF et l'Université de Montréal à l'intention de traducteurs latino-américains. Il a participé à l'envoi de conférenciers québécois à divers congrès régionaux de professeurs latino-américains de français. Une présence active du Québec a été assurée au 5e congrès des professeurs latino-américains qui a eu lieu à Quito, en Équateur, en juillet 1985.

b) La coopération avec des organisations régionales

Le Ministère a continué de collaborer avec d'importantes organisations régionales latino-américaines. Un dirigeant de la Confédération latino-américaine des coopératives d'épargne et de crédit (COLAC) s'est inscrit à des études de maîtrise en coopératisme à l'Université de Sherbrooke. L'organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE) a poursuivi ses projets avec l'Université Laval dans le domaine des micro-centrales hydro-électriques. Enfin, la Confédération latino-américaine des coopératives de travailleurs (COLACOT) a reçu l'appui de SOCODEVI (filiale internationale du mouvement coopératif québécois) pour améliorer les services à ses membres.

5.2.2 La coopération bilatérale

a) Le Mexique

Les relations entre le Québec et le Mexique se sont intensifiées au cours de l'année 1985-1986, tant sur les plans politique et économique que dans les secteurs scientifique, éducatif et culturel.

Témoin de la solidité de ces liens, la visite qu'a effectuée à Mexico, en janvier 1986, le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, pour la remise aux autorités mexicaines de la première tranche de l'aide du Québec à la reconstruction d'une école primaire détruite par le séisme de septembre 1985. Lors de sa visite, le ministre a rencontré le secrétaire aux Relations extérieures, le secrétaire à l'Éducation publique, ainsi que plusieurs personnalités politiques et universitaires de l'État de Mexico.

Le Québec a accueilli, en mai 1985, le secrétaire de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques du Mexique, M. Pesqueria Olea. Cette mission a permis de présenter les expériences québécoises en reforestation dans les secteurs de la cellulose et du papier, de l'élevage et de l'agroindustrie et dans la lutte contre les incendies de forêts. Par ailleurs, le sous-ministre associé aux Forêts du ministère de l'Énergie et des Ressources s'est rendu à Mexico en juillet 1985. Il a participé au IXe Congrès forestier mondial et s'est entretenu avec ses collègues mexicains des divers projets de coopération en cours dans le domaine de la foresterie.

En juillet 1985, s'est tenue, pour la première fois à Québec, la IIIe réunion du groupe de travail Québec - Mexique. Cette réunion a permis de faire le point

sur les échanges et de préciser les champs d'application privilégiés de la coopération entre le Québec et le Mexique, soit l'éducation, la culture, la science et la technologie.

Encadrées par une dizaine d'ententes de coopération entre diverses institutions québécoises et mexicaines, les activités en cours d'année ont porté principalement sur les sciences de l'agriculture et de l'alimentation, l'hydrologie, la mécanique des sols, la biotechnologie, la foresterie, les sciences de l'administration, l'aménagement du territoire, le transport urbain, l'architecture, la littérature comparée, la technologie éducative et les sciences économiques. Le ministère de l'Éducation a participé à l'élaboration de programmes de formation pour les maîtres utilisant la micro-informatique dans l'enseignement secondaire. Le Consortium intercollégial de développement en éducation (CIDE) a coopéré avec le Colegro Nacional de Educacion profesional Technica (CONALEP) en vue de la mise au point de programmes de formation professionnelle en informatique, avionique, matériel optique, plastique et mécanique. Dans le domaine de la santé, des échanges ont porté sur la virologie de la rubéole, la physiologie cellulaire, la neuropsychopharmacologie, la santé et la sécurité au travail.

Au total, plus de trente Québécois et vingt-cinq Mexicains ont réalisé des missions permettant d'enrichir la coopération. Le gouvernement du Québec a de plus accordé douze bourses d'excellence et vingt-cinq bourses d'exonération du supplément de frais de scolarité à des étudiants du Mexique pour la poursuite au Québec d'études de 2^{e} et de 3^{e} cycles. Par ailleurs, six étudiants du Québec ont reçu des bourses mexicaines de 2^{e} et 3^{e} cycles.

Les relations culturelles Québec-Mexique ont été marquées par la tournée de l'exposition des oeuvres du peintre-graveur René Derouin au Mexique. Intitulée «Suite nordique», cette exposition a d'abord été présentée au «Museo del Chopo» de Mexico du 16 octobre au 24 novembre 1985, puis à «l'Instituto Hospicio Cabanas» de Guadalajara du 30 janvier au 6 mars 1986 où elle fut accueillie avec enthousiasme. Organisée conjointement par le Musée du Québec et le Ministère, elle a terminé son périple à Monterrey.

Une exposition photographique, présentée en collaboration avec le centre d'artistes «La Grande Ourse» de Rimouski et intitulée «Vues sur le Saint-Laurent», a circulé dans diverses institutions universitaires et centres culturels mexicains de Toluca (17 octobre — 8 novembre 1985), Pachuca (14 au 30 novembre 1985), Tlaxcala (16 janvier — 7 février 1986) et Monterrey (20 février — 7 mars 1986).

Le Ministère a en outre collaboré à la participation d'un duo mexicain au Festival international de jazz de Montréal et au Festival d'été de Québec, d'une troupe de théâtre au Festival de théâtre des Amériques de Montréal et d'une équipe de sculpteurs au Concours international de sculpture sur neige du Carnaval de Québec.

Enfin, le programme de bourses d'immersion en français, financé et coordonné par le Ministère, a connu un succès remarquable puisque environ 150 étudiants mexicains sont venus au Québec suivre les cours dispensés par les institutions membres de l'Association québécoise des écoles de français (AQEF) pendant l'été 1985.

La Délégation générale du Québec à Mexico

La Délégation a participé étroitement à la préparation et à la réalisation des visites ministérielles et sous-ministérielles, ainsi qu'à toutes les activités de la coopération Québec-Mexique.

Des efforts remarquables ont été accomplis par le personnel lors du séisme qui a gravement affecté la ville de Mexico les 19 et 20 septembre 1985. Un service d'information et de recherche sur les familles a été rapidement mis sur pied. La Délégation a apporté une aide matérielle et financière immédiate à une centaine de familles de la Colonia Morelos. Elle a coordonné toutes les étapes du processus visant à acheminer l'aide québécoise au Mexique. Le gouvernement du Québec a versé 200 000 $ à la Croix-Rouge canadienne pour l'aide aux sinistrés; il s'est en outre engagé à participer à la reconstruction d'une école primaire à Mexico pour un montant pouvant atteindre 500 000 $. Un soutien actif a été apporté à une mission de l'ACDI portant sur un projet de reconstruction d'un collège de CONALEP; la réalisation de ce projet de 1 000 000 $ a été confiée au Consortium intercollégial de développement en éducation (CIDE) du Québec.

Sur le plan économique, la Délégation a été activement associée à plusieurs missions québécoises au Mexique. Ce soutien a conduit à l'obtention d'un contrat pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour une fonderie dans l'État de Hidalgo et à des échanges concernant le procédé de production de pâtes et papiers et la modernisation d'usines dans l'État d'Oaxaca. Elle a également mis en valeur la pertinence de l'utilisation de deux avions CL-215 pour la lutte contre les incendies de forêts; cette location, au Mexique, pendant deux mois, a conduit les autorités mexicaines à retenir les mêmes services l'an prochain.

La vente de bétail d'élevage offre des marchés intéressants au Mexique; la Délégation a été étroitement associée à la vente de 1300 vaches laitières et à la vente de porcs aux États de Jalisco et Guanajuato.

Organigramme du Ministère

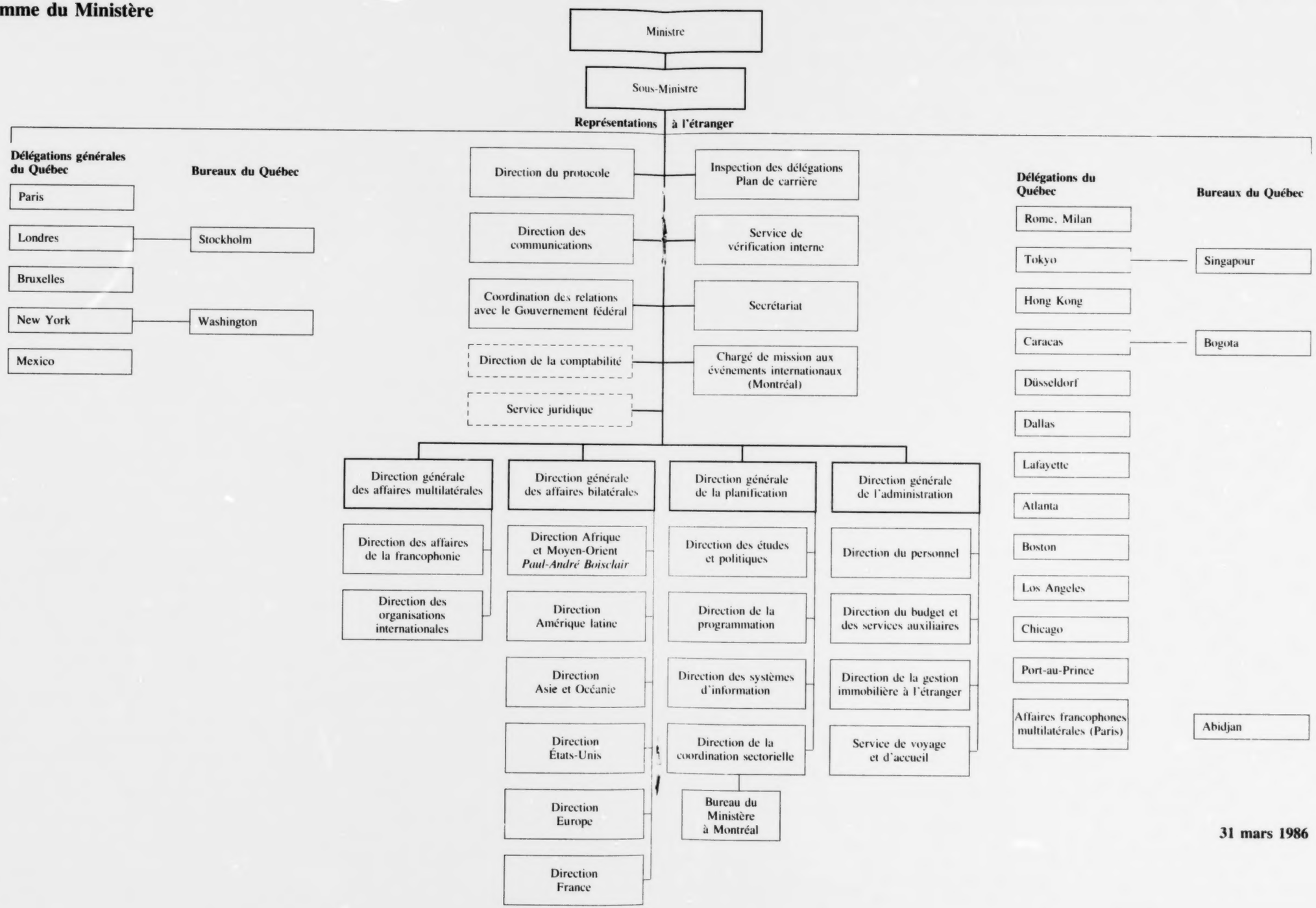

31 mars 1986

Elle a également aidé des firmes québécoises à la recherche de contrats au Mexique. Dans le secteur du transport, les compagnies Bombardier, SNC et BTM-I ont poursuivi leurs travaux en vue de la vente de trains légers à l'État de Mexico et de vente d'équipement pour la quatrième phase de la construction du métro de Mexico. Dans le secteur des logiciels, deux des compagnies venues au Mexique en novembre 1985 en vue de faire connaître leurs produits ont identifié des firmes mexicaines pour les représenter et ont commencé à réaliser des affaires.

Le secteur immigration couvre, outre le Mexique, l'Amérique centrale, le nord et le nord-ouest de l'Amérique du Sud (Équateur, Colombie, Venezuela, Guyana et Surinam). Au cours de l'année, ce service a émis 731 certificats de sélection d'immigration, dont 15 à des investisseurs pour des retombées économiques directes supérieures à 7 millions de dollars. De plus, 270 certificats ont été délivrés à des réfugiés latino-américains ainsi que 313 certificats d'acceptation du Québec (CAQ), principalement à des étudiants.

Par ailleurs, le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration a remis, en novembre 1985, une subvention de 50 000 $ au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, en vue d'aider la commission de Ayuda Para Los Refugiados (COMAR) dans son projet d'intégration des réfugiés guatémaltèques au Mexique.

b) Le Venezuela

Les objectifs du développement de la coopération avec le Venezuela, en 1985-1986, ont été étroitement liés à la mise en oeuvre des ententes conclues en différents domaines.

De concert avec CORDIPLAN, le Ministère a privilégié la réalisation de nombreuses missions techniques visant à répondre à des besoins de formation dans le domaine de l'élevage de bétail souvent acheté au Québec. Des liens ont été créés avec le ministère vénézuélien de l'Agriculture suite à la venue au Québec de hauts fonctionnaires, qui ont bénéficié de l'expertise du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et du Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ).

L'accord conclu en 1983 avec le Conseil national de recherche en science et technologie (CONICIT) n'aura connu aucun développement en 1985-1986. Malgré les obstacles posés à la mise en oeuvre de cet accord, la coopération dans le secteur de la science et de la technologie aura tout de même été fort dynamique. Les secteurs de l'océanographie, de la physiothérapie, de la cardiologie et de l'informatique ont tout particulièrement donné lieu à de nombreux échanges.

Par ailleurs, de nombreux projets ont contribué au rayonnement de l'expertise québécoise dans le domaine culturel: écomuséologie, restauration d'oeuvres d'art, techniques d'éclairage et de mise en scène, formation de comédiens et gestion de salles de spectacle. Des rencontres de spécialistes ont permis de mettre au point des projets de coopération à court et à moyen termes avec des grandes institutions vénézuéliennes et leur contrepartie québécoise, notamment le Grand Théâtre de Québec, la Place des Arts et l'Orchestre symphonique de Montréal. Un procès-verbal a été signé lors de la visite au Québec du directeur des relations internationales du Conseil national de la culture (CONAC), visant à accroître et à coordonner la coopération culturelle entre le Québec et le Venezuela.

Dans le domaine de l'éducation, le gouvernement du Québec a offert à celui du Venezuela de participer à un accord en matière d'exonération du supplément de frais de scolarité pour soixante étudiants qui viendront au Québec au cours des trois prochaines années. Le Gouvernement a également offert trois nouvelles bourses d'excellence, maintenant à sept le nombre de bénéficiaires de cette aide financière. Trois étudiants ont reçu des bourses spéciales offertes par le Ministère pour suivre au Québec un cours intensif de six semaines en français. Les projets déjà prévus à la programmation des ententes entre universités québécoises et vénézuéliennes dans les domaines des mathématiques, de l'andragogie et de l'éducation ont reçu l'appui financier du Ministère. Des missions exploratoires ont contribué à jeter les bases de nouvelles ententes en océanographie, en agronomie et en communications.

Le Ministère a accordé une aide financière à diverses associations, dont l'AVENPROF (Association des professeurs de français du Venezuela) et les associations Québec-Venezuela (Montréal) et Venezuela-Québec (Caracas), afin de permettre la réalisation d'activités orientées vers le resserrement de liens entre les deux peuples et l'établissement de contacts avec des milieux influents et des personnalités importantes.

La Délégation du Québec à Caracas

La Délégation a été étroitement associée à la mise en oeuvre et à la réalisation de toutes les activités de la coopération Québec-Venezuela.

La grande majorité des dossiers économiques traités en 1985-1986 relevaient du secteur agro-industriel, qui a le plus bénéficié des effets de la relance économique mené par le gouvernement vénézuélien. La vente d'animaux de race (vaches laitières Holstein et porcs) a été particulièrement significative par la signa-

ture de contrats pour une valeur de quelque 25 millions de dollars. La Délégation a été activement associée à de nombreuses missions économiques au Venezuela. Ce soutien aura rendu plus facile la négociation d'importants contrats de ventes de biens et de services dont les profits pourraient s'élever à quelque 22 millions de dollars. La découverte du Venezuela par un nombre croissant de touristes québécois a constitué un facteur positif dont les effets seront bientôt ressentis par les firmes québécoises qui participeront au développement de ce secteur.

Le secteur immigration de la Délégation relève de la compétence de la Délégation générale de Mexico. La Délégation du Québec à Caracas a toutefois prêté son concours aux nombreuses missions qu'a effectuées au Venezuela le conseiller en immigration. Le Venezuela est le pays d'Amérique latine qui présente le meilleur potentiel pour le recrutement d'immigrants investisseurs.

Dans le secteur politique et institutionnel, la Délégation a entretenu des relations étroites avec les gouverneurs des États d'Apure, Sucre, Margarita et Coro. Elle a également établi des liens avec des parlementaires du Gouvernement et des membres de l'Opposition, principalement le président de la Chambre des députés, certains ministres et hauts fonctionnaires.

La Délégation a saisi de nombreuses occasions de faire mieux connaître le Québec grâce à la radio, à la télévision et à la presse. La publication bi-mensuelle de «Québec Informa» a permis de communiquer régulièrement à quelque 200 abonnés les principales nouvelles sur le Québec.

Enfin, elle a reçu en ses bureaux 1512 visiteurs et traité près de 3200 requêtes téléphoniques. De plus, 200 personnes ont fréquenté le centre de documentation de la Délégation du Québec à Caracas.

c) La Colombie

En septembre 1985, l'éruption du volcan Nevado del Ruiz causait la mort de près de 25 000 personnes et faisait des milliers de sans-abri. Afin de soulager les victimes de ce désastre, le gouvernement du Québec s'engageait à offrir à la Colombie des maisons préfabriquées et des laboratoires de traitement d'eau pour une valeur de 100 000 $.

Afin de soutenir les entreprises québécoises dans leur recherche de contrats de vente de biens et de services, le gouvernement du Québec a procédé, en septembre 1984, à l'ouverture officielle d'un bureau commercial à Bogota. Depuis, les échanges d'experts et les discussions en vue d'ententes se sont multipliés. Le Ministère a collaboré à la réalisation de ces initiatives qui ont permis des échanges dans des secteurs d'excellence et qui ont répondu aux besoins manifestés par les institutions et entreprises colombiennes.

Des discussions avec l'Institut de développement des ressources naturelles et de l'environnement de Colombie ont permis d'offrir l'expertise du Québec dans le secteur du reboisement. Le Ministère a contribué à la réalisation d'une mission d'un expert de l'Institut national de recherche scientifique (INRS) auprès de la Corporacion para la Defensa de la Meseta de Bucaramanga pour étudier la faisabilité d'un projet dans le domaine des bassins hydrauliques et du traitement des eaux usées. Par ailleurs, cinq professeurs colombiens sont venus se perfectionner en électromécanique et en électro-technique à l'Université de Sherbrooke grâce à l'aide du Ministère.

En éducation, le gouvernement du Québec a signé avec l'Institut colombien de crédit éducatif et des études techniques à l'extérieur, une entente permettant à quinze Colombiens d'effectuer au Québec des études de maîtrise. C'est ainsi que le Québec sera amené à collaborer à la formation technique d'ingénieurs, de spécialistes en coopérative et d'informaticiens. L'Institut d'histoire et socio-politique des sciences a poursuivi sa collaboration avec le Fundo Colombiano de Investigaciones Cientificas dans le but de mettre sur pied un musée des sciences.

Le Departamento de Servicio Civil qui s'intéresse à l'implantation d'un système informatisé pour l'ensemble de la fonction publique colombienne a envoyé au Québec un de ses représentants pour étudier la façon dont les différents organismes gouvernementaux ont implanté l'informatique. Cette mission ouvrira la voie à plusieurs autres possibilités de collaboration.

d) Le Brésil

L'engagement par le Ministère d'une représentante à Sao Paulo aura constitué, en 1985, un des moyens d'intensifier les relations que compte développer le Québec avec le Brésil. Les différentes communications entre le ministère des Relations internationales et le Consulat général du Brésil à Montréal laissent entrevoir une volonté ferme de coopération, surtout en ce qui concerne une entente de réciprocité en matière de frais de scolarité pour étudiants étrangers.

Dans le cadre de l'entente conclue entre l'UQAM et l'Université de Bauru, le Ministère a facilité l'utilisation de programmes d'ordinateurs développés au Québec pour permettre à un chercheur brésilien d'analyser les eaux pluviales brésiliennes. Des ententes entre universités québécoises et brésiliennes, réalisées ou sur le point de l'être, ont facilité la poursuite de projets dans le domaine des techniques agro-alimentaires et la concrétisation de travaux dans le domaine d'études de la biomasse.

Le Ministère a facilité la réalisation de projets dans le cadre d'ententes universitaires. Ainsi, l'Université de Montréal et l'Université fédérale Fluminense, l'Université Laval et quatre universités d'État brésiliennes ont échangé des services et profité réciproquement de la compétence de leurs professeurs. Deux nouvelles ententes seront conclues grâce au soutien du Ministère, entre l'Université du Québec et l'Université d'État de Bahia et entre l'Université Catolica de Brasilia.

Un programme d'échanges a permis à des professeurs de l'École des hautes études commerciales et de l'Université del Rio Grande do Sul de réaliser des travaux dans le domaine du graphisme par ordinateur. Le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et l'important centre de recherche de Belo Horizonte, le (CETEC), ont poursuivi leurs échanges pour la mise en oeuvre de projets conjoints dans le cadre de l'entente de coopération technique qu'ils ont signée.

Les trois «Semaines du Québec» organisées à Belo Horizonte, Brasilia et Sao Paulo, par les associations de professeurs de français de ces villes ont connu un vif succès. La présence d'une représentante de Via le Monde Inc., au Festival international du film de Rio, a contribué à la négociation d'une entente de coproduction qui commencera à l'automne 1986. Par ailleurs, plus de 200 documents ont été expédiés à l'Université de Sao Paulo par la Bibliothèque administrative du Québec dans le cadre de l'entente signée cette année entre les deux institutions.

Grâce à l'appui du Ministère, l'ENAP a signé en cours d'année un accord de coopération avec la Fundaçao Centro de formaçao de Servidor Publico (FUNCEP) qui amènera l'ENAP à appuyer cette institution brésilienne dans la mise en oeuvre de certains cours, ainsi que dans l'élaboration de nouveaux programmes. D'autres projets ont également permis de nombreux échanges entre institutions québécoises et brésiliennes.

Il faut souligner la présence d'un éminent sociologue d'IBASE au Colloque sur l'aide internationale et la coopération agro-alimentaire qui s'est tenu à l'Université Laval. Par ailleurs, une infirmière d'un hôpital du nord-est brésilien est venue se perfectionner pendant 3 mois dans le domaine des soins aux grands brûlés et des soins intensifs. Enfin, un professeur de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a donné une série de cours à la Fundaçao Educar, en plus de travailler à établir un nouveau projet de coopération de développement communautaire à Pernambuco dans le cadre de l'entente entre l'UQAC et l'Université catholique de Minas Gerais.

Le Brésil s'annonce être un partenaire important pour le Québec dans les prochaines années.

e) L'Argentine

En 1985-1986, le Ministère a mené divers projets avec l'Argentine; le niveau de développement atteint par ce pays dans les domaines de l'économie, de la science et de la technologie, de l'éducation et de la culture rend la coopération particulièrement intéressante.

En matière de coopération technique, le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec a prêté son concours à l'accueil de stagiaires argentins dans le domaine des mines. Des discussions entre ce ministère et le secrétariat argentin des Mines a conduit à la conclusion d'un accord de coopération.

Dans le domaine de la coopération universitaire, le Ministère s'est associé à diverses universités québécoises pour la réalisation de projets dans le cadre d'ententes déjà conclues ou en voie de l'être. Des missions ont permis à des spécialistes de l'Université Laval et de l'Université de Belgrano d'échanger leur expertise dans les domaines de l'agro-alimentaire et de l'informatique et à des professeurs de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et de l'Université de la Plata de coopérer dans le domaine des recherches sur l'environnement.

Dans le domaine de l'éducation, le gouvernement du Québec a offert à celui de l'Argentine de participer à un accord en matière d'exonération du supplément de frais de scolarité pour dix étudiants qui viendront au Québec. Le Gouvernement a également offert trois bourses d'excellence à des étudiants d'Argentine dont deux poursuivent leurs recherches en océanographie à l'UQAR et le troisième en sciences de l'éducation à l'Université Laval.

f) Les autres pays

C'est par des interventions ponctuelles que le Ministère a poursuivi son action avec les autres pays d'Amérique latine et de la Caraïbe.

Dans le cadre du programme de stages du ministère de l'Éducation, deux fonctionnaires du Nicaragua ont séjourné au Québec cette année. Il s'agissait de stages de six mois leur permettant de se familiariser avec le langage technique français de leur domaine soit les communications et les sciences sociales.

Une entente en matière d'exonération du supplément de frais de scolarité a été conclue entre le Québec et le Honduras: elle permettra à dix étudiants honduriens de bénéficier des conditions offertes aux étudiants québécois.

Le Ministère a contribué à la réalisation d'une mission, au Costa Rica, d'une spécialiste québécoise en enseignement des langues. Les objectifs de ce séjour

de deux semaines étaient de définir un programme d'enseignement à distance du français comme langue seconde, au secondaire, avec des professeurs de l'Universidad estatal a distancia de San Jose.

À Cuba, le Ministère a maintenu son appui au programme de coopération technique orienté vers l'enseignement en gestion hôtelière et en tourisme. Cette coopération s'effectue dans le cadre d'une entente conclue entre l'Université du Québec à Montréal et le Centre de formation de l'Institut national de tourisme de Cuba.

Une visite, en juillet 1985, du ministre du Tourisme de la république Dominicaine a permis d'examiner les possibilités de coopération avec ce pays particulièrement en hôtellerie. Des échanges ont par ailleurs été entrepris dans le domaine de la coopération en foresterie. Une fonctionnaire dominicaine a fait un stage à la station forestière de Duchesnay alors qu'un ingénieur civil québécois séjournait en république Dominicaine afin d'effectuer une étude de faisabilité et de marché concernant l'implantation d'activités de compagnies québécoises.

5.3 La Direction des affaires d'Asie et d'Océanie

Un nombre croissant de missions, de part et d'autre, dont au moins une dizaine de niveau ministériel, ont contribué à l'intensification des relations entre le Québec et l'Asie-Océanie. Québec a d'ailleurs été l'hôte du président Li Xian Nian, qui effectuait la première visite en Amérique du Nord d'un chef d'État de République populaire de Chine.

Dans le domaine économique, la croissance des échanges s'est poursuivie et une étape a été franchie avec l'annonce d'un investissement majeur dans le domaine automobile, celui de la société sud-coréenne Hyundai.

Cependant, c'est l'expansion du réseau des délégations et bureaux du Québec en Asie qui a été le fait marquant de cette année.

La Délégation du Québec à Tokyo, traditionnellement centrée sur les dossiers industriels et commerciaux, dispose maintenant, outre ses sections économique, agro-alimentaire et touristique, d'une section éducation, affaires culturelles et politiques, et d'un bureau de communications.

Relogée dans des locaux plus adéquats en cours d'année, la Délégation a désormais atteint une ampleur qui lui permet de développer ses activités dans les principaux domaines et surtout de réaliser la nécessaire intégration des actions dans le meilleur intérêt du développement des relations entre le Québec et le Japon.

L'importance du Japon comme partenaire majeur du Québec se confirme en effet d'année en année dans les domaines commercial et financier tandis que les efforts s'intensifient pour développer les relations et les échanges dans les autres secteurs d'activités, notamment industriel, éducatif, scientifique et culturel.

L'année 1985-1986 a également permis le démarrage de la Délégation de Hong-Kong. Rejoignant le délégué en poste depuis les premiers mois de 1985, le conseiller économique et la conseillère en coopération sont en effet entrés en fonction en cours d'année, ce qui permet au Québec de disposer d'une délégation aux portes de la Chine afin de renforcer et d'élargir ses champs de coopération avec ce pays.

Enfin, le bureau commercial de Singapour a ouvert ses portes en cours d'année. Accrédité auprès des principaux pays de l'ASEAN, Malaisie et Indonésie, il a une vocation essentiellement économique, mais il collabore, à l'occasion, avec le Ministère pour des dossiers politiques, éducatifs ou culturels. Situé au coeur d'une zone en pleine expansion, il constitue un jalon important pour l'élargissement des relations du Québec avec l'Asie.

5.3.1 Le Japon

L'intérêt et la volonté du Québec de développer des relations harmonieuses et suivies avec le Japon se sont traduits par plusieurs missions dont quatre de niveau ministériel.

En juin 1985, une délégation de spécialistes en techniques et matériaux de construction était dirigée par le ministre Élie Fallu.

En juin-juillet, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, M. Yves Bérubé, visitait le Japon, dont la foire technologique et scientifique de Tsukuba, afin d'examiner les solutions japonaises au problème de la liaison université-entreprises.

En septembre de la même année, la mission du ministre des Finances, M. Yves Duhaime mettait en lumière le rôle croissant des institutions financières japonaises dans le programme d'emprunt à l'étranger du gouvernement du Québec.

Enfin, en janvier 1986, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, se rendait au Japon à la tête d'une délégation d'hommes d'affaires en mission de prospection d'investissements et d'accords de coproduction industrielle, notamment dans le secteur des pièces d'automobiles.

Le Québec a, par ailleurs, reçu en septembre 1985 une importante délégation de députés japonais de la Commission des transports et, tout au long de l'année, plusieurs représentants officiels de préfectures et de grandes villes. Les contacts privilégiés établis avec ces derniers ont ouvert un volet important d'activités de nature éducative, culturelle et commerciale qui prendra de l'importance au cours des prochaines années.

Enfin, l'augmentation constante des échanges entre les universités québécoises et japonaises laisse entrevoir la conclusion d'ententes institutionnelles prometteuses.

La Délégation du Québec à Tokyo

Le mandat de la Délégation du Québec à Tokyo, qui est également responsable des relations avec la Corée, a été élargi afin de couvrir juridiquement le bureau commercial de Singapour, ouvert en septembre 1985 et dont le mandat s'étend à la Thaïlande, à la Malaisie et à l'Indonésie.

Outre cet extension de son mandat, la Délégation a connu un accroissement de ses effectifs par l'arrivée en poste d'un conseiller polyvalent (éducation-affaires culturelles et scientifiques) et d'une conseillère en communications qui témoignent de la diversification des champs d'intérêt dans le cadre des relations Québec-Japon. La Délégation a également aménagé dans des locaux qui correspondent mieux à son rôle et au volume croissant des échanges de tous ordres.

La diversification des exportations, l'augmentation du nombre de projets d'accords de co-production, d'échanges de technologie et d'investissement de même qu'une percée remarquable des communautés urbaines de Montréal et de Québec dans les milieux financiers, industriels et scientifiques témoignent d'une activité accrue en matières économiques.

Ainsi, quatre-vingt-quinze missions de groupe et individuelles ont été soutenues par les sections commerciale et agro-alimentaire. Par ailleurs, une vingtaine de séminaires furent organisés par la section touristique pour promouvoir le tourisme au Québec.

5.3.2 La République de Corée

Les relations du Québec avec la République de Corée ont connu un resserrement significatif pendant cette année.

La décision du groupe Hyundaï de construire au Québec une usine automobile a été à la fois conséquence et cause d'une série d'échanges et de démarches de part et d'autre. Ainsi, outre la mission du ministre des Finances en septembre 1985, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, a conduit à Séoul une importante mission de prospection dans le domaine de la sous-traitance dans les premiers mois de 1986.

Parallèlement, et dans un tout autre domaine, des négociations se sont amorcées entre le Québec et la République de Corée en vue d'une entente d'exemption de frais de scolarité.

Dans les domaines éducatif et culturel où se multiplient les stages et les tournées — dont deux expositions d'art graphique et une «Semaine du cinéma québécois» qui a connu le succès à Tokyo — mentionnons l'accueil par le Québec de trois importantes missions d'éducateurs japonais. Au moment où le Japon remet en question les fondements mêmes de son système d'éducation, ces missions avaient pour but de mieux connaître le pratique québécoise tant au niveau de l'organisation du système que de la pédagogie.

Le secteur des communications a également connu un développement important, notamment par une intensification des échanges de journalistes et le démarrage d'un programme de communications visant à mieux connaître le Québec, sa spécificité, ses atouts et son potentiel de développement économique.

5.3.3 La République populaire de Chine et Hong-Kong

Alimentée par la mise en oeuvre des ententes sino-québécoises en éducation, en agriculture et en science et technologie, la coopération entre la Chine et le Québec a reçu une forte impulsion lors de la visite officielle en juillet dernier du président M. Li Xian Nian, accompagné du vice-premier ministre et ministre à la Commission d'État à l'éducation, M. Li Peng.

Une visite à la Baie James du vice-premier ministre, M. Li Peng, ainsi que des tables rondes avec les recteurs des universités québécoises et un groupe d'hommes d'affaires ont permis de déterminer des champs de coopération et d'échange dans des domaines où il y a convergence entre les secteurs prioritaires de la modernisation chinoise et les domaines d'excellence du Québec, notamment l'énergie, les transports et communications, l'agro-alimentaire, l'exploitation des ressources naturelles, la formation de techniciens et de gestionnaires...

Dans le cadre des ententes en vigueur, huit spécialistes chinois de l'agro-alimentaire ont complété leur perfectionnement en français en vue de leur stage de formation au Québec. En matière d'éducation, une entente Québec-Chine, en voie de négociation, permettra à cent ressortissants chinois de bénéficier de l'exemption des frais de scolarité pour étudiants étran-

gers. En contre-partie, le Québec a accueilli favorablement l'offre chinoise de porter le nombre de ses bourses d'excellence de cinq à huit.

La visite de la ministre des Richesses hydrauliques et de l'Électricité, Mme Qian Zheng Ying, à l'automne 1985, a par ailleurs permis de faire progresser les discussions visant à l'octroi de l'étude de faisabilité du barrage des Trois-Gorges sur le Yangtsé à un consortium de firmes canadiennes en majeure partie composé d'entreprises québécoises.

En cours d'année, le Québec et la Chine ont respectivement accueilli plusieurs missions dans les domaines des pâtes et papiers, de la télé-université et de la recherche médicale, qui devraient permettre de développer des projets de coopération importants.

Enfin, les relations privilégiées entre Montréal et Shanghai se sont développées harmonieusement et commencent à générer des échanges dans des domaines aussi divers que l'agro-alimentaire, l'industrie électronique et l'organisation des services municipaux.

La Délégation du Québec à Hong-Kong

Ouverte en avril 1985, la Délégation du Québec à Hong-Kong a démarré progressivement au cours de l'année.

Outre ses mandats économiques, celle-ci réalise à Hong-Kong et en Chine les activités de représentation et de communications en plus d'oeuvrer dans les domaines de la culture et de l'éducation et d'assurer la bonne marche des trois ententes de coopération en vigueur avec la Chine.

Parmi les faits marquants de l'année, notons le support à l'obtention de la grande exposition de civilisation chinoise et la réalisation de l'entente de «Jumelage» Montréal-Shanghai signée en mai 1985 à l'occasion de la visite du maire de Montréal à Hong-Kong, à Shanghai et à Pékin. La Délégation a d'ailleurs centré ses activités sur l'axe du bassin du fleuve Yangtsé, avec Shanghai, Nankin, la province de Jiangxi, et Wuhan dans le Hubei, où travaillent des ingénieurs québécois aux projets hydroélectriques de Geheyan et des Trois-Gorges.

Ainsi, les autorités de la province de Jiangxi ont décidé, après envoi d'une mission d'exploration, de participer à la foire internationale de Montréal en octobre 1986. De plus, des entreprises québécoises y ont été invitées à faire des propositions sur des projets industriels et des grands travaux dans cette province. Des démarches semblables ont été faites avec la province de Shaanxi, l'Académie des sciences de Chine, le Centre d'échanges en science et technologie de Pékin, etc.

5.3.4 Le Sud-Est asiatique

Quoique encore sporadiques, les relations du Québec avec les pays de l'ASEAN (Association of Southeast Asian Nations) se sont accentuées, notamment avec la Thaïlande.

La coopération en matière d'éducation supérieure et de développement scientifique a permis de réaliser un échange de missions de niveau ministériel qui est une première dans nos relations avec les pays de l'ASEAN. Au printemps 1985, le Québec recevait le ministre de la Science, de la Technologie et de l'Énergie de la Thaïlande, M. Damrong Lathapipat, puis en juillet de la même année, le ministre québécois de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, M. Yves Bérubé, se rendait en mission à Bangkok et Chiangmai, en Thaïlande. Les discussions ont permis d'identifier des domaines de coopération scientifique entre institutions québécoises et thaïlandaises, dans le secteur des bio-technologies.

Dans la foulée et avec l'appui du Ministère, plusieurs universités québécoises ont entrepris des démarches et initié des programmes de coopération avec leurs homologues dans des domaines diversifiés.

L'Université du Québec à Montréal a réalisé plusieurs échanges dans les secteurs de la formation, de la gestion, des lettres québécoises et de l'administration, et l'Université de Sherbrooke dans ceux de la nutrition et de l'épidémiologie. L'Université du Québec à Trois-Rivières a poursuivi les contacts pour la réalisation d'un projet de recherche sur les insectes.

Par ailleurs, l'Institut Armand-Frappier a effectué une percée en Malaisie en jetant les bases de coopération en médecine vétérinaire avec l'Université Pertanian, et l'UQAM a poursuivi ses échanges en éducation avec l'Université de Pendidikan d'Indonésie.

La présence nouvelle d'un bureau commercial à Singapour et la collaboration d'un conseiller en immigration en poste à Bangkok ont contribué à faciliter ces amorces de coopération qui devraient se poursuivre et s'intensifier en 1986-1987.

5.3.5 L'Océanie et l'Asie du Sud

Les relations du Québec avec l'Océanie ont continué à se développer malgré les limites qu'imposent les distances et les ressources. Avec l'Asie du Sud, l'Inde et le Pakistan en particulier, le Québec maintient ouverts des canaux de communication sans s'engager, faute de ressources, dans des programmes de coopération.

De nombreux spécialistes québécois se sont rendus notamment en Australie et en Nouvelle-Zélande afin d'y chercher une expertise dans les domaines de leur compétence, soit le droit, l'économie agricole, les affaires publiques, l'éducation et la science et la technologie.

Quelques artistes québécois se sont produits lors des festivals prestigieux de Perth, Melbourne, Sidney et Wellington.

Des missions australiennes et néo-zélandaises dans les domaines des arts de la scène, de l'éducation, de la science et de la technologie ont séjourné au Québec. Mentionnons enfin la visite à Québec de M. Barry Jones, ministre des Sciences et de la Technologie du gouvernement central d'Australie.

En matière de formation de professeurs de français langue seconde, un projet de coopération a été élaboré par le Ministère et l'Université d'Otago de Nouvelle-Zélande.

Un premier stage, à l'Université Laval à l'été de 1986 devrait permettre d'évaluer la faisabilité et la portée du projet.

5.4 La Direction des affaires américaines (États-Unis)

Tant par la proximité géographique que par leur puissance, leur dynamisme dans tous les secteurs de la vie sociale, culturelle et économique et les liens qui les unissent à l'ensemble canadien, les États-Unis apparaissent comme un pays de première importance pour la collectivité québécoise.

Pour le Québec, intervenir aux États-Unis c'est d'abord s'adresser à un partenaire colossal, à une société ouverte, décentralisée, rompue dans toutes les sphères d'activités aux habitudes d'une libre concurrence souvent impitoyable et qui requiert généralement, de tous les États et pays qui la courtisent, le déploiement de moyens considérables.

Les gouvernements qui se sont succédés au Québec au cours des quinze dernières années ont toujours tenu, pour mieux rencontrer leurs objectifs domestiques, à ce que leurs représentants aux États-Unis s'emploient, à travers le réseau des sept délégations, à défendre et à promouvoir l'ensemble des intérêts de la société québécoise.

Même si les intérêts économiques du Québec constituent un volet important de son action aux États-Unis, il demeure que les compétences de l'État québécois sont multiples et débordent ce champ privilégié d'intervention.

Il revient notamment à la Direction des États-Unis d'oeuvrer, avec le concours de son réseau de délégations, au développement des liens et mécanismes institutionnels, à la cueillette et à l'analyse de l'information sur les politiques nationales et régionales américaines, à l'acquisition de l'expertise nécessaire au renforcement de nos secteurs d'excellence, à la promotion d'une image fidèle de la réalité québécoise et à l'accroissement des liens avec les différentes communautés de Franco-Américains.

5.4.1 Les priorités

Le Ministère a choisi de privilégier autant que possible le développement des liens institutionnels et la conclusion d'ententes intergouvernementales. Il s'agissait donc, en premier lieu, de consolider la participation du gouvernement québécois à la Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada et d'accroître, par ce mécanisme, la coopération avec la Nouvelle-Angleterre. Ensuite, il a semblé important de poursuivre le processus permanent de consultation et de collaboration avec l'État de New York qui est devenu au fil des années un partenaire d'envergure, tout en développant d'autres mécanismes de concertation déjà engagés, notamment avec les États de la région des Grands Lacs. En outre, le Ministère a poursuivi l'organisation de visites ministérielles et de missions de haut niveau et le développement de programmes de coopération dans plusieurs secteurs.

Dans le domaine des affaires éducatives et culturelles, la priorité fut accordée à la promotion des études québécoises aux États-Unis et au développement des études américaines au Québec. L'enseignement du français langue seconde chez nos voisins du Sud a continué d'être encouragé et les mouvements francophones ont, comme par le passé, bénéficié du soutien du Québec. Plusieurs activités artistiques et culturelles, de même que des événements spéciaux ont également été encouragés.

5.4.2 Les relations et les liens institutionnels entre le Québec et les États-Unis

a) Les rencontres gouvernementales

Au cours de la dernière année, le Québec a accentué sa présence dans divers milieux politiques aux États-Unis et il a intensifié sa participation au sein des forums de coopération réunissant des États avec lesquels il possède des affinités et partage des intérêts communs.

— La Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada

En juin 1985, les chefs des onze gouvernements participant à la Conférence se sont réunis pour une treizième année consécutive afin de discuter de différents dossiers qui, pour la plupart, concernent le déve-

loppement économique et l'amélioration de l'environnement, notamment, les questions énergétiques, l'agriculture, les pêcheries, la coopération économique Québec/Maritimes/Nouvelle-Angleterre, ainsi que les pluies acides.

Les Premiers ministres et gouverneurs ont convenu d'une action conjointe pour améliorer la situation en ce qui concerne le problème des pluies acides. Ils ont ainsi adopté un plan conjoint de réduction des émissions d'anhydride sulfureux en Nouvelle-Angleterre et dans l'Est du Canada. Par la même occasion, ils ont demandé aux membres du Comité international du Nord-Est de l'énergie (NICE) de s'intéresser à l'évaluation des besoins en énergie pour l'ensemble des États de la Nouvelle-Angleterre et des provinces de l'Est du Canada; un colloque international aura lieu au Québec au cours de l'année 1986 pour évaluer les besoins et examiner les solutions qui s'offrent dans le secteur de l'énergie dans les années 1990. Les gouverneurs et Premiers ministres ont également appuyé le projet québécois d'organiser au Québec, en avril 1986, un Symposium sur les occasions d'affaires pour les centres de recherche et de développement en haute technologie.

— Les échanges et la coopération entre le Québec et l'État de New York

Le Premier ministre du Québec, M. René Lévesque, et le gouverneur de l'État de New York, M. Mario M. Cuomo, qui avaient entamé, d'abord en décembre 1983 à Québec, puis en décembre 1984 à Albany, un processus permanent d'échanges et de concertation, n'ont pu se rencontrer comme prévu au cours de l'année 1985-1986. Les travaux se sont néanmoins poursuivis au niveau des fonctionnaires québécois et new-yorkais, notamment dans le domaine du développement économique où l'on désire intensifier les relations commerciales et accroître les ventes d'électricité du Québec vers l'État de New York. Les échanges amorcés au sujet des pluies acides se sont poursuivis au cours de l'année et ont donné lieu à une rencontre du commissaire à l'Environnement de l'État de New York et du ministre québécois de l'Environnement à l'occasion de la publication, le 27 septembre 1985, du deuxième rapport annuel de la coopération Québec/New York en matière de précipitations acides.

Parmi les nouveaux thèmes de discussions, il faut par ailleurs signaler des projets de collaboration en recherche et développement dans des champs de spécialisation tels les énergies renouvelables et l'amorce de discussions relatives à une éventuelle coopération en matière de sécurité routière. La prochaine rencontre des chefs de Gouvernement aura lieu au début de l'année 1986-1987.

— Les échanges et la coopération entre le Québec et les États des Grands Lacs

Le gouvernement du Québec a poursuivi les efforts de concertation avec les États des Grands Lacs relativement à divers aspects de la gestion des eaux du système Saint-Laurent/Grands Lacs. Ainsi, le Québec a continué à participer aux travaux du comité de gestion des eaux des Grands Lacs établi dans le cadre de la Charte des Grands Lacs, à laquelle le Québec avait adhéré en février 1985.

Par ailleurs, le ministre québécois de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, s'est rendu à Madison, Wisconsin, afin de conclure une nouvelle entente entre le Québec et le Wisconsin en matière d'environnement. L'intérêt pour une telle entente tient de préoccupations communes à divers égards dans le domaine de l'environnement, notamment la protection des eaux du système Saint-Laurent/Grands Lacs, les pluies acides et la protection des terres agricoles.

— Les rencontres de personnalités politiques québécoises et américaines

À l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de la Délégation du Québec à Boston, en mai 1985, le Premier ministre du Québec, M. René Lévesque, s'est rendu à Boston où il a eu des entretiens privés avec le gouverneur du Massachusetts, M. Michael S. Dukakis, et le gouverneur du Maine, M. Joseph E. Brennan. Le Premier ministre du Québec a aussi présidé à l'inauguration d'un lien électronique unissant désormais les bourses de Montréal et de Boston.

Par la suite, en août 1985, le Premier ministre a participé à l'Assemblée annuelle de la National Governors' Association (NGA) qui avait lieu à Boisé en Idaho. Le Premier ministre, qui était alors accompagné du ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, ainsi que du ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, a participé à la discussion sur la question des relations commerciales.

Plus tard, en septembre 1985, le Premier ministre a effectué une tournée aux États-Unis qui l'a conduit dans les villes de Burlington, New York, Washington et Philadelphie. Lors de ce périple, M. Lévesque a eu des discussions avec le gouverneur de l'État de New York et des membres du Congrès américain sur les problèmes relatifs à l'environnement, les échanges énergétiques et le développement de liens commerciaux.

Pour sa part, le ministre des Finances, M. Yves Duhaime, s'est rendu à New York en avril 1985 où il a eu des rencontres avec des financiers américains.

En février 1986, le nouveau Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a effectué une visite à New York et à Washington. Il était accompagné du ministre des Finances, M. Gérard D. Lévesque, et du président d'Hydro-Québec, M. Guy Coulombe. Lors de cette visite, le Premier ministre a rencontré le secrétaire d'État américain à l'Énergie, M. John S. Herrington, ainsi que des représentants des milieux financiers et des experts dans le domaine énergétique.

Par ailleurs, le Québec a manifesté de nouveau son intérêt, d'une part, pour le déroulement de la Conférence des gouverneurs de l'Ouest qui a porté principalement sur le commerce international et la planification régionale des besoins en énergie et, d'autre part, pour la Conférence des gouverneurs des États des Grands Lacs où sont surtout discutés des problèmes relatifs à l'environnement.

Enfin, le Ministère a favorisé, cette année encore, la participation de parlementaires québécois à certaines conférences regroupant les législateurs américains ou des représentants des gouvernements locaux, comme le Council of State Governments et la National Conference of State Legislatures, où ont été abordés différents thèmes concernant directement le Québec, tels la promotion du commerce international des États, le tourisme, les affaires sociales, l'environnement, les nouvelles technologies et l'énergie.

Des membres de législatures américaines, dont celles de la Nouvelle-Angleterre, des États de New York et de la Californie, ont assuré la réciprocité à leurs homologues québécois. Enfin, le Québec a accueilli en visite officielle le lieutenant-gouverneur de la Californie, M. Léo T. McCarthy, et le lieutenant-gouverneur de la Floride, M. Wayne Mixson.

b) Les activités économiques et politiques

— *L'énergie*

Le Premier ministre du Québec et le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Pierre Marc Johnson, et le gouverneur de l'État du New Hampshire, M. John H. Sununu, ont présidé à la signature, à Montréal le 14 octobre 1985, d'un contrat de vente d'énergie ferme entre Hydro-Québec et le New England Power Authority (NEPOOL); cette dernière représentait plus de trente compagnies d'électricité de la Nouvelle-Angleterre. L'entente prévoit la livraison de 70 milliards de kW/h/année pour une durée de 10 ans, à partir de 1990, soit au moment où l'interconnexion de 690 mW sera portée à 2000 mW. Une autre interconnexion de 150 mW avec le Vermont a été mise en service en 1985.

Par ailleurs, c'est le comité international du Nord-Est sur l'énergie (NICE) qui organise le colloque portant sur «L'énergie dans les années 1990», et qui a eu lieu à Québec du 9 au 11 avril 1986. Le Comité qui réunit des représentants des États de la Nouvelle-Angleterre et des provinces de l'Est s'est engagé dans une analyse de l'offre et de la demande d'énergie pour l'ensemble des États de la Nouvelle-Angleterre et des provinces de l'Est. L'objectif de ce projet est de formuler une méthodologie et une base d'hypothèses de travail communes qui serviront à la prévision à long terme dans le Nord-Est. Le Comité a aussi préparé divers documents d'information tels un manuel sur la conversion des systèmes de chauffage ainsi qu'un bottin des intervenants en énergie.

— *L'environnement*

Sous l'égide de la Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada, le Québec a été l'hôte de la Conférence intergouvernementale sur les précipitations acides, tenue à Québec les 10, 11 et 12 avril 1985. Des représentants de vingt-deux États et de huit provinces y ont assisté. Les participants ont pu s'entendre sur l'urgence de trouver une solution à ce problème; ils ont constaté à cette occasion les liens étroits entre les précipitations acides et le dépérissement significatif des forêts, élément nouveau de la problématique dans le Nord-Est du continent américain. Par la suite, en juin 1985, les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les Premiers ministres de l'Est du Canada ont adopté un plan d'action conjoint visant à assainir 32 % de l'ensemble des émissions d'anhydride sulfureux provenant du territoire des onze gouvernements.

Avec l'État de New York, le Québec a poursuivi ses activités de coopération dans le cadre de l'accord formel de coopération en matière de précipitations acides. Le comité Québec/New York s'est réuni à deux reprises au cours de l'année, et c'est d'ailleurs dans le cadre de cet accord que le commissaire à l'Environnement de l'État de New York et le ministre québécois de l'Environnement ont annoncé officiellement la mise en oeuvre de la première banque de références informatisées sur les précipitations acides, à diffusion internationale: l'ACIDOC.

Signalons enfin l'accord de coopération en matière d'environnement conclu avec l'État du Wisconsin.

— *Les relations commerciales*

Le gouvernement du Québec poursuit les efforts de promotion commerciale à l'étranger et compte, pour ce faire, sur son réseau de délégations aux États-Unis. Il travaille également de concert avec les autres gouvernements du Canada dans un effort de libéralisation des échanges avec les États-Unis.

Dès la Conférence fédérale-provinciale des ministres du Commerce extérieur, qui s'est tenue à Vancouver le 28 mai 1985, le ministre des Relations internatinales et du Commerce extérieur a indiqué que le gouvernement du Québec souhaitait participer pleinement à l'élaboration des mandats et réclama le droit d'être informé, en tout temps, étant entendu que l'accord éventuel concerne l'amélioration de l'accès au marché des deux pays et non pas la création d'une union douanière ou d'un marché commun.

Le Québec entend conserver une marge de manoeuvre suffisante en matière d'intervention gouvernementale pour travailler au renforcement de son tissu industriel et de sa base technologique, ce qui implique le maintien de l'intégralité des lois, programmes et politiques en matière de politique sociale, des communications et de culture. Il faudra, en outre, prévoir la mise en place de programmes d'ajustement, de périodes de transition et de clauses de sauvegarde de l'emploi et de la production intérieure.

Le nouveau ministre du Commerce extérieur a réitéré cette position en plus de réserver au Québec le droit de donner, ou non, son approbation au terme des négociations.

Enfin, le Gouvernement a retenu les services d'un consultant à Washington D.C. pour l'informer de l'évolution du dossier «libre-échange» et d'autres questions législatives américaines susceptibles de toucher le Québec.

— Le transport

Le Québec a étendu l'application de l'entente de réciprocité en matière d'immatriculation des véhicules automobiles à de nouveaux États américains. En effet, cet accord est entré en vigueur dans quatre nouveaux États au cours de la dernière année, ce qui porte à trente-huit le nombre d'États signataires. Des discussions ont aussi été amorcées avec l'État de New York concernant un éventuel accord de réciprocité en matière de sécurité routière.

Concernant le transport maritime dans le système Saint-Laurent/Grands Lacs, le Québec continue d'être actif au sein du Forum maritime qui réunit, de façon informelle, outre deux provinces et huit États, des organismes fédéraux ainsi que douze associations d'entreprises maritimes privées, dans le but de promouvoir une plus grande utilisation de cet axe de transport. Le Québec manifeste également un intérêt marqué pour tout projet susceptible de modifier la situation du transport sur le voie maritime du Saint-Laurent, tels l'imposition d'une taxe aux usagers, l'entretien préventif des écluses et l'extension de la saison de navigation.

5.4.3 Les affaires publiques

a) Le développement des études québécoises aux États-Unis

La promotion et l'appui au développement des études québécoises dans le milieu de l'enseignement supérieur aux États-Unis se sont poursuivis en 1985-1986. En plus d'assurer une meilleure connaissance du Québec auprès des futurs cadres et décideurs, le développement des études québécoises a donné accès aux plus hauts paliers de la société américaine et a permis d'y diffuser l'expertise québécoise tant sur le plan économique que culturel. Soulignons également qu'il existe aux États-Unis des liens très étroits entre le milieu universitaire et les secteurs privé, gouvernemental et syndical et que le Québec a pu profiter de ce réseau intersectoriel et des retombées qu'il permet.

Quant aux regroupements d'universitaires, le Québec a été fort bien représenté au congrès bi-annuel de l'Association américaine d'études canadiennes, en septembre 1985, à Philadelphie. Le Premier ministre du Québec y a prononcé l'allocution principale et a procédé au lancement de la bibliographie «Reader's Guide to Québec Studies».

L'American Council on Québec Studies a continué son travail de recrutement au niveau national. Un comité de travail a été convié à former un chapitre dans le sud et nord-ouest des États-Unis. Le troisième numéro de Québec Studies, seule revue professionnelle consacrée entièrement aux études québécoises, a été publié.

La Southern Conference on Francophone Studies veut se donner un rayonnement national. Le Québec était partie importante de la thématique du congrès de 1986, tenu en Louisiane.

Le Ministère continue d'offrir sa collaboration à plusieurs centres universitaires qui ont établi des programmes importants. Il a soutenu les efforts de la State University of New York at Plattsburgh qui a organisé le septième «Québec Summer Seminar» à l'intention de professeurs américains oeuvrant dans le domaine des études québécoises: cette activité annuelle permet de former un groupe de personnes-ressources parmi les participants à ce séminaire. De plus, cette même institution a organisé à Montréal la quatrième «Canadian-American Business Conference» destinée aux gens d'affaires qui souhaitent établir des liens économiques plus étroits entre les deux pays. Finalement, la State University of New York at Plattsburgh offre pour la deuxième année un programme en études canadiennes-françaises et elle a présenté aux États-Unis, par l'entremise du National Institute on French Canada, une série

d'ateliers sur l'implantation des études québécoises. Ces ateliers font connaître nos méthodes d'enseignement, notre matériel didactique et nos livres aux professeurs américains.

En plus des efforts de SUNY Plattsburgh, mentionnons ceux du Consortium for Research on North America à l'Université Harvard. Les travaux du CRNA ont donné lieu à une série de séminaires et de publications traitant de thèmes québécois. Le Ministère a offert encore cette année une bourse («Québec Fellowship») de niveau post-doctoral afin de permettre à un chercheur renommé d'entreprendre des travaux sur divers aspects des relations Québec/États-Unis. Un Consortium d'institutions de Floride a de nouveau mis de l'avant un programme de sensibilisation sur le Québec sous le nom de «Faculty Enrichment Program».

Plusieurs autres centres universitaires reçoivent un appui leur permettant d'élargir leurs programmes d'études québécoises. En fait, le Québec est présent dans environ cent cinquante institutions américaines où l'orientation des cours sur le Québec est aussi diverse que l'expertise des professeurs qui y sont impliqués.

Il faut souligner dans ce secteur les efforts soutenus des institutions suivantes: State University of New York at Albany (études québécoises/franco-américaines), University of New Mexico (centre de linguistique/littérature), Middlebury College (Institut d'été), University of Maine at Orono (programme de maîtrise/doctorat en histoire), Johns Hopkins University (relations internationales), Ramapo College, N.J. (économique/politique), University of Massachusetts at Amherst, University of South West Louisiana, University of Central Florida, Duke, Michigan State University et North-Western University.

Dans le but de rentabiliser ses actions, le Ministère a continué à encourager les professeurs américains à soumettre des demandes de subvention auprès des nombreux organismes qui financent des projets reliés au domaine des études québécoises, tels que le National Endowment for the Humanities, l'Office of Education, la William H. Donner Foundation, etc. Il a également complété le financement des programmes en études québécoises par plusieurs outils polyvalents et efficaces, notamment les programmes d'achats de livres à frais partagés, les bourses de perfectionnement pour chercheurs américains, l'envoi de conférenciers et de personnes-ressources, ainsi que le soutien aux colloques, congrès, séminaires, etc.

b) Le développement des études américaines au Québec

L'importance accordée au développement des études américaines au Québec s'est concrétisée par la création officielle de l'Association québécoise des études américaines. Cette association a pour but de promouvoir l'avancement des études américaines en sol québécois. Toutes les régions géographiques du Québec sont bien représentées au sein de l'association. Certaines institutions dont l'Université du Québec à Montréal offrent déjà des programmes intégrés d'études menant à l'obtention de diplômes.

L'Association vise à susciter chez les Québécois un intérêt accru pour les divers phénomènes socio-économiques de la vie américaine. La préparation d'un premier colloque ayant comme thème le libre-échange Canada-États-Unis a retenu l'attention des membres suite à la création de l'Association.

c) La politique linguistique

Le Ministère poursuit, par le réseau de ses délégations et en collaboration avec l'Association québécoise des écoles de français (AQEF), la promotion du français langue seconde aux États-Unis. La qualité de cet enseignement au Québec ainsi que la proximité de nos écoles de français permettent d'aborder sérieusement le marché américain pour y faire connaître l'excellence du réseau d'institutions qui offrent l'immersion et la didactique appliquée au français dans le cadre d'un éventail très complet de cours.

Des relations suivies sont entretenues avec les associations de professeurs de langues: American Association of Teachers of French, Modern Language Association et un grand nombre de leurs composantes locales ou régionales. Le Ministère dispose d'un programme de bourses d'immersion et de perfectionnement pour les maîtres de français. Une nouvelle orientation privilégie l'établissement de relations avec les départements d'éducation de différents États.

En 1985-1986, environ soixante-dix bourses ont été distribuées à des professeurs et étudiants qui se sont inscrits dans le réseau de l'AQEF. Un groupe d'une quarantaine de responsables de l'enseignement des langues étrangères d'autant d'États se sont déplacés au Québec pour y assister à un programme complet de sensibilisation à l'expertise québécoise. Ces responsables sont des multiplicateurs auprès des enseignants et des autorités politiques dans leurs États respectifs.

d) Le soutien aux mouvements francophones

Centre de la francophonie nord-américaine, le Québec a maintenu ses programmes d'aide financière, pédagogique et administrative aux Franco-Américains et il a soutenu les activités socio-culturelles organisées par un certain nombre de communautés franco-américaines: festivals, séminaires, congrès, etc.

La coopération avec la communauté francophone de Louisiane s'est poursuivie dans le cadre du Comité conjoint Québec-Louisiane, qui a tenu sa réunion annuelle à Québec en mars 1986. Le Québec maintient sa participation à l'enseignement du français en envoyant un contingent de vingt professeurs, trois conseillers pédagogiques, des missions de spécialistes de l'éducation et en organisant des stages au Québec pour les professeurs et étudiants louisianais. Dans le domaine culturel, le Ministère soutient un échange d'artistes entre le Festival acadien et le Festival d'été de Québec. De plus, un programme d'échanges d'étudiants et de jumelage d'écoles existe entre le Québec et la Louisiane depuis 1982.

En Nouvelle-Angleterre, la Communauté francophone réalise graduellement son regroupement autour de l'Action pour les Franco-Américains du Nord-Est (ActFANE), qui rassemble les différentes associations franco-américaines et se consacre à l'animation du milieu. L'ActFANE est devenue l'interlocuteur privilégié de la Délégation du Québec pour toute activité de coopération entre le Québec et les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre; un protocole établit le cadre opérationnel pour la coopération avec la communauté francophone.

En plus de l'aide accordée directement par le Ministère aux regroupements franco-américains, un autre type d'appui, soit la présence de représentants du Gouvernement aux manifestations franco-américaines, s'est poursuivi en 1985-1986. Enfin, le Ministère a soutenu l'Association des Franco-Américains lors de son congrès tenu à Houma, en Louisiane, en février 1986.

e) Les affaires culturelles

La plupart des activités culturelles présentées sur le territoire américain ont servi à appuyer divers événements organisés par le Québec. Toutefois quelques-unes d'entre elles ont eu comme objectif spécifique de lui donner une visibilité marquante.

Le Ministère a participé à la promotion de la tournée de l'Orchestre symphonique de Montréal à New York, à Chicago et à Boston où madame Lise Bacon, Vice-Première ministre et ministre des Affaires culturelles représentait le gouvernement du Québec.

Les délégations du Québec à New York, Boston, Chicago et Atlanta ont aussi collaboré à l'organisation de l'exposition de gravures de la Banque nationale du Canada qui a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme par le public américain.

En janvier 1986, le Lincoln Centre de Hartford, Connecticut, a présenté la version anglaise de l'«Impromptu d'Outremont» de Michel Tremblay en présence de l'auteur.

En outre, le Ministère a contribué financièrement à plusieurs activités culturelles organisées dans le cadre de Journées et/ou Séminaires du Québec dans les universités américaines et à des événements ayant le Québec comme thème, notamment des expositions d'oeuvres d'art (10), des tournées d'écrivains (4), des tournées de compositeurs interprètes (2), de troupes de danse (5), de festivals de cinéma (6) et de groupes de théâtre (3).

5.4.4 La Délégation générale du Québec à New York

La Délégation générale du Québec à New York a visé deux objectifs principaux en 1985-1986 sur l'ensemble de son territoire: la diffusion d'un Québec dynamique, pragmatique, innovateur avec une population francophone ouverte et férue d'excellence. Pour ce, elle a utilisé les diverses tribunes à travers tout le territoire de la DGQNY. Signalons à ce titre la contribution du Québec à l'organisation et à la réalisation de la conférence sur l'état de l'avancement des femmes en Amérique. Environ le tiers des conférencières canadiennes venaient du Québec. La conférence d'une journée intitulée «Women Leaders in North America» à l'Americas Society de New York a permis de constater l'avancement des Canadiennes dans ce domaine et l'excellence de la participation québécoise.

La DGQNY a aussi été invitée pour la première fois à présenter le point de vue du Québec («A Québec Perspective») dans les relations canado-américaines, devant les diplomates en période de formation au «Foreign Service Institute» à Washington, D.C. Ce groupe de diplomates d'au moins dix ans de carrière a pu discuter ouvertement et officiellement avec un représentant du gouvernement du Québec de questions d'intérêt national, la rencontre permettant ainsi de mieux comprendre les préoccupations américaines vis-à-vis du Québec et réciproquement. Le succès de l'opération a permis d'élargir fortement la présence du Québec dans un réseau important de la capitale nationale américaine.

Dans le même ordre d'idées, le Québec s'est joint aux pays francophones représentés à l'Organisation des Nations unies pour appuyer les efforts visant à accroître l'utilisation du français au sein du système de l'ONU. Cette participation aux côtés de la Mission canadienne à l'ONU a fait ressortir la spécificité francophone du Québec.

Dans le cadre de notre politique régionale, plus particulièrement avec le gouvernement de l'État de New York, et ce grâce à plusieurs rencontres de hauts fonctionnaires et à la préparation de missions, la Délégation a stimulé la coopération dans le domaine de l'environnement et de l'énergie. Elle a élargi son action dans les secteurs de la sécurité routière, de la santé et des services sociaux.

Sa présence s'est aussi accrue auprès de trois organismes inter-étatiques regroupant gouverneurs et législateurs: le «Council of State Governments» qui vient de mettre sur pied un comité ad hoc Québec/États-Unis sur l'énergie; la «National Conference of State Legislators» et la «National Governors Association» qui, pour la première fois, avait invité les Premiers ministres des provinces canadiennes à participer à une session spéciale sur le commerce international.

La Délégation a intensifié son action auprès de plusieurs organismes des Nations unies en vue de favoriser une intervention accrue d'institutions et spécialistes québécois.

La Délégation a étendu sa présence auprès de centres urbains, tels que Albany et Philadelphie, et a maintenu des relations auprès de plus d'une vingtaine d'associations et organismes traitant de relations internationales.

En matière d'exportation de biens et de services, la Section économique est intervenue pour le compte de cent quatre-vingt-deux sociétés. De plus, à l'invitation de la Délégation, vingt-huit acheteurs ont séjourné au Québec et une trentaine d'agents manufacturiers ont été recrutés. D'autre part, plus de deux cents représentants de sociétés américaines ont été sensibilisés aux avantages d'investir au Québec; des projets d'accords industriels et d'échanges de technologies ont retenu l'attention de six sociétés.

La Section chargée de la promotion du Québec comme destination touristique dans les États de New York, du New Jersey, de la Pennsylvanie et du Connecticut, a présenté un kiosque dans vingt et une expositions commerciales. Dans le but d'annoncer les événements touristiques et culturels majeurs, neuf rencontres et conférences de presse ont été organisées au profit de deux cent soixante-douze chroniqueurs et journalistes de l'industrie du tourisme. Douze tournées de familiarisation au Québec ont été organiséess au bénéfice de cent huit intervenants, incluant journalistes, présidents de clubs de ski et directeurs de congrès. Ces tournées ont généré la publication d'au moins cinquante-deux articles.

Le Service de l'information et des relations publiques a transmis au Ministère trois mille quatre cent cinquante-sept pages en revues de presse de portée nationale. Il a alimenté quelque deux mille sept cents personnes et organismes du territoire en informations sur l'actualité québécoise par le biais d'une version personnalisée de la circulaire *Québec Update* (quarante-sept parutions).

Il a coordonné dans les six vitrines de la Délégation au Rockefeller Center fréquenté quotidiennement par un quart de million de personnes, la promotion de quatorze produits/services/thèmes québécois, allant des croisières d'observation des baleines aux meubles d'Amisco en passant par le spectacle de Margie Gillis au Joyce Theater.

Le Service a organisé des relations de presse avec l'émission de TV sur câble BIZZ NET de la US Chamber of Commerce (visite à Washington du Premier ministre Lévesque), avec les éditorialistes du New York Times (visite du Premier ministre Bourassa) et avec les correspondants accrédités auprès de l'ONU (promotion de la 4e Conférence internationale de droit constitutionnel). Il a collaboré en outre avec les magazines d'affaires *The Economist* et *Forbes* dans le cadre de reportages sur le Canada, ainsi qu'avec le mensuel *Empire State Report* pour un article couverture sur «The New York-Québec Power Connection».

Le Service de l'immigration du Québec a étudié plus de mille deux cents demandes et accordé près de cinq cents entrevues de sélection à des requérants. Mille vingt-sept candidats ont été acceptés et mille cinq cent trente-neuf certificats de sélection individualisés ont été émis. Six missions ont été effectuées à Boston et Buffalo pour offrir les mêmes services dans le cadre de l'application de l'entente Couture-Cullen.

Le Service des affaires éducatives et culturelles a exercé son action tout au long de l'année. On trouvera ci-après une liste de secteurs où est intervenue la Direction et le nombre d'activités qu'elle a soutenues.

Culture

Durant l'année 1985-1986, les artistes québécois de différentes disciplines artistiques ont bénéficié de l'appui technique des services de la Délégation pour l'organisation de leurs activités à New York. Mentionnons notamment: sept expositions d'oeuvres d'art, dont celle de la collection de gravures de la Banque nationale, cinq concerts de jazz, de musique symphonique et d'opéra, neuf séries de spectacles de danse moderne et de ballet.

En cinéma, il y a eu le Festival du film de Gilles Carles et la promotion de «La Femme de l'Hôtel»; dans le domaine littéraire, il faut mentionner le lancement de deux oeuvres québécoises.

Le Service a aussi contribué activement à l'organisation de missions spécialisées dans divers secteurs reliés aux affaires culturelles et a continué d'appuyer les efforts de la Fédération franco-américaine de l'État de New York.

Éducation

Les efforts furent concentrés sur le développement des relations du Québec avec les responsables de l'enseignement de la ville de New York et de l'État de New York, notamment avec les associations de professeurs de français et les diverses associations d'études canadiennes et québécoises.

Le Service a coordonné plus de sept rencontres importantes dont un colloque culturel à New York University où plus de quinze conférenciers québécois et américains se sont exprimés sur le Québec d'aujourd'hui.

Il faut remarquer en particulier les efforts de Pace University et de l'École des hautes études commerciales qui ont entrepris des démarches pour établir des liens étroits: échanges d'étudiants et d'enseignants, organisation de séminaires spécialisés pour la communauté d'affaires et qui se dérouleront à compter de septembre 1986, tantôt à New York, tantôt à Montréal.

D'autre part, SUNY Plattsburgh (Université d'État à Plattsburgh) organise depuis plusieurs années trois activités annuelles majeures qui concourent à promouvoir l'image du Québec: le «Québec Summer Seminar», le «French Canadian Institute on Language and Culture», le «Canada-U.S. Business Conference».

5.4.5 La Délégation du Québec à Boston

La Délégation du Québec à Boston dessert les six États de la Nouvelle-Angleterre qui sont, depuis 1969, la troisième région en importance pour les exportations québécoises. Nos ventes vers la Nouvelle-Angleterre se sont accrues de 49,3 % depuis 1982 et se chiffraient à 2,3 milliards de dollars canadiens en 1985, soit 16,4 % des exportations à destination des États-Unis.

Sur le plan des relations institutionnelles, la Délégation a établi des liens avec les administrations nouvellement élues du Vermont et du Rhode Island, en plus d'élargir ceux avec les autres administrations. La Délégation maintient aussi des relations constantes avec le Secrétariat de la New England Governors' Conference, en plus de suivre de près les activités de la Conférence ainsi que de s'impliquer dans les activités de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada, non seulement à l'occasion de la réunion annuelle mais aussi à travers les travaux des différents comités de la Conférence qui touchent notamment la coopération économique, l'énergie et l'environnement.

Dans le domaine spécifique de l'énergie, la Délégation participe aux activités reliées au dossier de l'exportation d'hydro-électricité, en particulier celles qui ont mené à la conclusion de l'entente dite Phase II de la Baie James, en vertu de laquelle le Québec exportera soixante-dix milliards de kWh d'énergie ferme de 1990 à 2000. Elle maintient des relations constantes avec les commissaires à l'énergie de chacun des six États de son territoire.

La Délégation a aussi profité d'événements spéciaux qu'elle a suscités et organisés, dans une large mesure, pour consolider ses liens avec les milieux d'affaires et politique: l'inauguration des nouveaux locaux de la Délégation, celle du lien électronique entre les bourses de Montréal et de Boston, ainsi que celle de la liaison aérienne Québec-Boston via Québécair.

Le Secteur économique, avec l'arrivée d'un nouveau conseiller, a travaillé à consolider ses activités de promotion industrielle et de recherche d'investissements. Trois cent dix-neuf opérations ont été initiées et réalisées au cours des derniers six mois de 1985-1986; cent cinquante-trois impliquaient des sociétés manufacturières du Québec et cent vingt-deux des gouvernements, sociétés gouvernementales ou paragouvernementales. Au cours de la même période, deux cent soixante-quinze sociétés québécoises ont bénéficié des services de la Délégation pour la première fois.

La Section économique de Boston a participé aux expositions suivantes: Boston Gift Show, septembre 1985 — huit exposants: American East (matériaux de construction), janvier 1986 — huit exposants; Boston Boat Show, février 1986 — quatre exposants; New England Boat Show, février 1986 — quatre exposants; New England Hospital Assembly, avril 1986 — cinq exposants.

Des pourparlers en vue de conclure des ententes de transfert technologique ont eu lieu avec dix sociétés américaines. Douze autres font l'objet d'une étude particulière en vue d'investissements au Québec. Quatre ont bénéficié du «programme acheteur» du ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique.

Comme par les années passées, la Section économique a porté une attention particulière aux possibilités de sous-traitance, par des entreprises québécoises, dans le domaine des équipements et des appareils servant à la défense militaire des États-Unis.

La science et la technologie étant un secteur important d'activité, la priorité a été placée sur l'organisation de diverses missions technologiques auprès d'importantes institutions de recherche et développement de la région. Outre ces missions, le secteur a travaillé étroitement avec le Secteur économique et le ministère du Commerce extérieur à la mise sur pied d'un consortium de PME technologiques québécoises membres de l'Industrial Liaison Program du Massachusetts Institute of Technology. Il a également permis d'établir des liens durables entre l'École de technologie supérieure et le Wentworth Institute of Technology de Boston. Par ailleurs, des pourparlers ont été engagés afin d'amener, pour des stages de courte durée, des responsables québécois de recherche industrielle dans des centres de recherche de renom du Massachusetts. Enfin, une rencontre réunissant des étudiants gradués québécois a été organisée afin d'explorer la possibilité de mettre sur pied une association d'étudiants québécois en Nouvelle-Angleterre.

En ce qui concerne les affaires publiques, les efforts ont d'abord porté sur le développement des liens avec les institutions universitaires dans le but d'accroître les études québécoises en Nouvelle-Angleterre. À souligner, en particulier, la tenue d'une première journée d'études québécoises à Brown University de Providence, Rhode Island, ainsi que les activités du University Consortium for Research on North America (Harvard, Brandeis, Tufts, Fletcher School of Law and Diplomacy), dont le Ministère subventionne une partie du projet de recherche sur les relations Canada/Québec/États-Unis. L'accent a ensuite été mis sur la diffusion régulière d'information, par l'entremise d'un bulletin mensuel, aux diverses clientèles de la Délégation.

En affaires culturelles, la Délégation a organisé quatre expositions d'artistes québécois, en plus de souligner la présentation d'une oeuvre de Michel Tremblay à Hartford, au Connecticut, ainsi que la présence de Charles Dutoit venu diriger l'Orchestre symphonique de Boston. De plus, cinq films québécois ont circulé dans les universités et associations franco-américaines de la région pendant un mois.

La section touristique a mis l'accent sur le développement de deux produits nouveaux pour la Nouvelle-Angleterre, soit l'organisation de promotions de ski auxquelles ont participé quatre cent cinquante personnes ainsi que la promotion de descentes de rivières. Elle a de plus participé à quarante expositions touristiques en plus de répondre à quatre mille deux cents demandes de renseignements, une augmentation sensible par rapport à l'an dernier; il faut signaler le résultat, en particulier, des campagnes de promotion à la radio et dans les journaux sur les événements prestigieux à Montréal et à Québec, ainsi que d'une très bonne couverture de presse.

5.4.6 La Délégation du Québec à Chicago

La Délégation du Québec à Chicago représente le Québec dans une région regroupant douze États du Midwest américain. Cette région constitue le deuxième plus grand marché au monde pour le Québec avec un flux commercial de l'ordre de six milliards de dollars par an.

Les interventions du Service économique se détaillent de la façon suivante: dans le secteur économique, il faut signaler des interventions au bénéfice de trois cent neuf entreprises commerciales et des interventions dans vingt et un dossiers d'investissement. La délégation du Québec à Chicago a aussi traité dix-huit dossiers d'accords industriels, contribué à la prospection de soixante-dix foires commerciales et favorisé l'accueil de soixante-dix-huit entreprises dans le cadre de huit activités missions/expositions. Par ailleurs, cinquante-huit acheteurs américains ont été dirigés au Québec pour y rencontrer des entrepreneurs québécois.

Les activités réalisées ont généré de nouvelles ventes de plus de 20 000 000 $.

En matière d'environnement, par suite de l'adhésion du Québec à la Charte des Grands Lacs, la Délégation a initié et facilité la conclusion d'un accord de coopération avec l'État du Wisconsin. Elle a de plus favorisé une participation importante de législateurs et décideurs du Midwest à la conférence sur les pluies acides tenue à Québec en avril 1985.

Au plan des relations institutionnelles, la Délégation a maintenu des relations assidues avec la Great Lakes Governors Conference, le Center for the Great Lakes, la Great Lakes Commission et le Forum maritime Saint-Laurent/Grands Lacs.

Le Service d'affaires publiques a contribué à l'organisation et à la réalisation de six tournées de conférences de professeurs québécois dans quinze universités du Midwest. Vingt-huit missions de coopération technique regroupant plus d'une centaine de participants des secteurs public et privé ont de plus été réalisées. Il a de plus organisé un festival du film québécois en collaboration avec le Film Center du Chicago Art Institute. Seize représentations de huit films ont été projetées pendant cinq semaines. Le Service d'information générale de la délégation a traité cinq cents demandes diverses.

Le Service du tourisme a en priorité concentré ses efforts sur la promotion du Québec comme lieu de congrès et auprès des organismes se spécialisant dans les voyages-motivation. Le Québec a participé à seize salons de promotion touchant une clientèle de plus de trois mille quatre cents multiplicateurs. Les résultats suivants en découlent: quatre-vingt-sept contacts médias ont donné lieu entre autres à deux émissions télévisées d'une demi-heure chacune, une sur le réseau

CBS et l'autre sur le câble; il y a eu développement de nouveaux forfaits auprès de sept grossistes, dix-sept journalistes ont visité le Québec et se sont engagés à produire des articles sur le Québec, deux nouvelles maisons de voyages-motivation offriront des destinations exclusives vers le Québec, et de nombreux congressistes ont choisi le Québec comme lieu de réunion.

5.4.7 La Délégation du Québec à Los Angeles

La Délégation du Québec à Los Angeles a coordonné la participation du Premier ministre à la réunion annuelle des gouverneurs américains qui eut lieu à Boisé, Idaho. Le Premier ministre a prononcé une allocution sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis et il a de plus rencontré des hommes d'affaires qu'il a encouragés à venir investir au Québec. La délégation a de plus encadré un groupe de députés québécois à San Francisco à un colloque du NCSL (National Council of State Legislatures) et a assisté à l'assemblée annuelle de la WGA (Western Governors' Association) à Hawaï.

Le Service économique est intervenu d'une manière significative dans le traitement de deux cent soixante-quatorze requêtes d'exportateurs québécois désireux de vendre leurs produits sur les marchés de la côte ouest des États-Unis. Il a également accueilli et organisé le séjour de cinq missions de groupes et la participation de deux groupes d'industriels à des expositions nationales. Ces activités ont généré des ventes sur place déclarées par les entreprises de 6 693 000 $ et projetées pour la première année de 27 640 000 $.

En matière de promotion de l'investissement et de développement technologique, le Service économique a sensibilisé une centaine d'entreprises américaines aux avantages qu'offre le Québec dans ces domaines. Il a participé à l'organisation de deux séminaires de promotion industrielles. Ces activités ont généré vingt-deux dossiers/projets d'investissements et quinze dossiers/projets d'accords industriels. De plus, le Service économique a visité quarante et une expositions pour des fins d'évaluation et de prospection et a participé à vingt-trois conférences.

La Section des affaires publiques a planifié la tenue de journées du Québec à UC Berkeley et au Golden West College en Californie et s'est associée à l'American Council on Québec Studies pour la création d'un chapitre régional sur la côte ouest.

Elle a apporté son soutien à la réalisation de nombreux événements culturels sur son territoire, parmi lesquels on peut souligner le passage au Tonight Show d'André-Philippe Gagnon, la participation à des festivals d'animation du court métrage «Tony de Peltrie», la présentation à San Francisco de la pièce «Till l'Espiègle» du Groupe de la Veillée de Montréal, la première du film «The Dog Who Stopped the War» à l'Academy of Motion Pictures et la célébration à Los Angeles du 10e anniversaire du Festival des films du Monde. La Section des affaires publiques a également planifié de nombreuses tournées pour conférenciers universitaires et écrivains. Elle a assuré une présence québécoise à une douzaine de congrès régionaux d'importance.

En matière de communications, elle a réalisé pour une troisième année consécutive une émission de radio hebdomadaire d'une heure à l'antenne d'une station de radio de Los Angeles, préparé plusieurs missions exploratoires de spécialistes gouvernementaux québécois et finalement servi de point de relais pour une cinquantaine de journalistes américains et québécois de la presse électronique et écrite.

En ce qui concerne la promotion touristique, le nombre de voyageurs à destination du Québec à partir de l'Ouest américain augmente constamment. Durant l'année, la section tourisme a répondu à plus de trois mille cinq cents demandes d'informations dont huit cent soixante et onze en provenance d'agents de voyage. De plus, près de quatre mille agents de voyage ont été rejoints par le biais de séminaires; dix de type «Product launch», quatre «Henry Davis Trade Shows» et un en collaboration avec le gouvernement de l'Ontario. D'autre part, conjointement avec la ville de Montréal, le Consulat du Canada et le conseiller en tourisme plus de huit cents sociétés ont été sollicitées en Californie afin de présenter et promouvoir la ville de Montréal comme lieu de congrès et de voyage-motivation.

D'autres efforts ont été concentrés sur des tournées de familiarisation, qui ont permis à cent vingt agents de voyage de découvrir le Québec par l'entremise de vingt-deux grossistes comparativement à six en 1982.

Quant aux relations avec les médias, six journalistes ont été invités au Québec et une douzaine d'autres ont reçu l'assistance de la Délégation, ce qui a généré la publication d'une cinquantaine d'articles dans la presse locale et régionale.

5.4.8 La Délégation du Québec en Louisiane

Au cours de l'année 1985-1986, la Délégation du Québec a poursuivi ses activités principalement dans les secteurs éducatif et culturel.

Au plan éducatif, l'année a été marquée par la poursuite du programme d'envoi d'enseignants en Louisiane, la nomination pour la première fois de deux Québécois au poste d'adjoints pédagogiques, le tout dans

un contexte où s'installait dans quelques commissions scolaires de Louisiane le nouveau programme d'enseignement obligatoire des langues étrangères. Ce programme remplacera graduellement le programme «volontaires».

Au plan pédagogique, dans le cadre de l'entente Québec-Louisiane, des spécialistes québécois ont été associés à la rédaction d'un guide d'enseignement du français à l'élémentaire et quinze enseignants louisianais ont participé au Québec à un stage intensif qui leur a permis d'obtenir la qualification finale pour cet enseignement du français.

Par ailleurs, la Délégation a collaboré avec des éditeurs québécois qui ont procédé à une évaluation du potentiel de vente apporté par les nouveaux programmes d'enseignement des langues étrangères.

Au plan culturel, la Délégation a tenté d'exploiter les activités à retombées économiques visant à accroître la présence culturelle du Québec. Elle a apporté son soutien à l'inauguration du nouvel orgue de Lafayette (Maison Casavant — valeur 500 000 $) et à la tournée des Ballets Eddy Toussaint (quatre villes de Louisiane).

Au pian économique, grâce à la collaboration de la Délégation du Québec à Dallas, les principaux congrès ont été couverts et un appui a été apporté «sur demande» à quelques Québécois en visite sur le territoire.

La période a été marquée par de nombreuses visites d'interlocuteurs de pays francophones et la Délégation a collaboré activement à l'organisation des rencontres internationales et nationales qui se sont déroulées en Louisiane, en particulier la réunion de l'Institut international de droit d'expression française, le Council on Francophone Studies et l'Assemblée des Franco-Américains.

Par ailleurs, les activités de jumelages des villes et des événements se sont poursuivies et développées: il y a eu l'inauguration d'une plaque et d'un buste à Nachitoches pour honorer l'explorateur Louis Juchereau de St-Denis, né à Beauport et fondateur de cette ville, la poursuite des activités de jumelage entre Kenneth et ville La Salle, et le jumelage entre le Carnaval d'hiver de Québec et le Mardi Gras louisianais, qui a donné lieu à la visite au Québec d'une importante délégation louisianaise.

Au plan touristique, la Délégation a conservé un contact privilégié avec les agences de voyage de la région acadienne, les associations culturelles et avec les organismes d'éducation intéressés par des séjours culturels au Québec. De nombreux voyages touristiques en ont résulté.

5.4.9 La Délégation du Québec à Atlanta

La Délégation du Québec à Atlanta représente le Québec dans les sept États du Sud-Est américain. De ce territoire, ce sont la Floride et la Georgie qui sont les plus industrialisées et les plus prospères. On retrouve au sein de ces États des entreprises dans les secteurs de la technologie de pointe, de l'aérospatiale et de la défense. Les universités de tout le Sud-Est américain ont développé un enseignement en relation avec ces besoins qui vont en s'accroissant.

En 1985-1986, une centaine d'entreprises québécoises ont été mises en relation avec des entrepreneurs et investisseurs américains lors de missions économiques au Québec et aux États-Unis. Le lieutenant-gouverneur de la Floride ainsi que le président de la Chambre de commerce des États-Unis ont pris part à ces missions. Les réalisations québécoses dans les secteurs du transport en commun, des technologies de pointe, de l'instrumentation de précision, ont suscité un intérêt particulier chez les entrepreneurs américains.

Le travail de promotion du Québec s'est effectué à plusieurs niveaux. La Délégation a représenté le Québec à plusieurs congrès, notamment la Southeast Conference on Foreign Languages and Literatures; celui de l'Association pour les études canadiennes aux États-Unis (ACSUS); le Carnegie Leadership Program à Shan University en Caroline du Nord; l'American Association of Teachers of French et le 4e Colloque sur la littérature canadienne à l'Université Duke.

Des programmes de rencontres ont été réalisés pour des professeurs qui sont venus effectuer des recherches au Québec en littérature québécoise, en enseignement du français.

Des bourses d'immersion en français au Québec ont été accordées aux universités suivantes: Rollins, Université de la Caroline du Nord à Chapel Hill, système universitaire de la Georgie.

En tout, quatre-vingts étudiants du territoire ont pris part à des cours au Québec pour une durée de 3 à 6 semaines.

Deux bourses pour chercheurs ont été attribuées pour des travaux relatifs à la littérature québécoise et aux femmes en politique au Québec. Plusieurs conférences et rapports écrits ont résulté de ces recherches.

Cinq tournées ont été organisées dans seize université pour les conférenciers québécois.

Le troisième Faculty Development Seminar regroupant une vingtaine de professeurs et d'administrateurs d'universités et de collèges a eu lieu en mai 1985 au Québec.

Dans le domaine culturel, la Délégation a organisé deux expositions de gravures québécoises: «Montréal visits Atlanta» au Atlanta Financial Center en octobre/novembre 1985 et «Exhibition of Original Québec Prints» à la bibliothèque publique d'Atlanta, avec la collaboration de la Banque nationale du Canada.

La participation à de nombreux congrès d'agents touristiques en Floride et en Georgie a porté fruit. Durant l'hiver 1985, le Québec a accueilli plus de huit mille skieurs du Sud-Est américain ce qui signifie une augmentation de plus de 50 % par rapport aux années précédentes. Plusieurs compagnies et associations professionnelles projettent de tenir leur congrès annuel au Québec prochainement, notamment IBM et l'Association américaine des gynécologues.

5.4.10 La Délégation du Québec à Dallas

La Délégation du Québec à Dallas représente le Québec au sein d'une région à forte concentration d'industries de pointe axées sur la production de matériel de défense, avionnerie, télécommunications et industries de services. Le pétrole qui était jusqu'à tout récemment la principale source de revenus a perdu l'importance qu'il avait en raison de la chute du prix de ce produit sur les marchés mondiaux.

En 1985-1986, la Délégation du Québec a invité plusieurs missions économiques et séminaires regroupant des industriels québécois et américains. Celles-ci ont eu comme résultats la signature de trente-cinq contrats de vente et de sous-traitance et douze contrats de représentation. Les retombées de ces ententes ont été de l'ordre de 5 millions de dollars pour le Québec; le double est anticipé pour les douze mois à venir.

La Délégation a apporté un appui constant à la compagnie Bombardier qui négocie la vente de voitures pour le transport en commun à Dallas pour une valeur de 3 milliards de dollars. Les villes de Houston et Nouvelle-Orléans sont aussi intéressées à des transactions avec la compagnie québécoise.

L'opération «Accent Montréal» mettant en vedette nos créateurs et manufacturiers de vêtements a été reçue avec enthousiasme par les acheteurs de la région; neuf entreprises québécoises ont maintenant des agents au Texas. Cette activité a généré des retombées économiques d'un million de dollars dans le monde de la mode du Québec.

La Journée de la Nouvelle-France organisée par la Délégation, dans le cadre du Dallas World Salute, a contribué à sensibiliser la population du Texas et des environs aux arts, à la musique, à la cuisine et à la mode du Québec.

5.5 La Direction des affaires européennes

Les pays européens ont depuis longtemps représenté pour le Québec des partenaires importants de son développement, d'une part, grâce à la diversification des échanges économiques qu'ils permettent et, d'autre part, en raison des nombreux liens qui l'unissent à eux dans les domaines culturel, éducatif et scientifique.

La présence institutionnelle du gouvernement du Québec en France, en Belgique, en Grande-Bretagne, en Suède, en Allemagne et en Italie démontre bien l'importance accordée au continent européen.

Une part importante des relations que le Québec entretient avec plusieurs pays sont régis par des accords cadres de coopération. Au cours de l'année 1985-1986, une attention particulière a été accordée à l'évaluation de cette coopération et à l'identification de nouveaux objectifs; cette action a été menée notamment avec la Commuanuté française de Belgique et avec la Communauté autonome de Madrid.

Par ailleurs, le Ministère entendait cerner au cours de l'année de nouveaux champs de coopération dans les domaines scientifique et technique. De nombreuses missions ministérielles ont ainsi été organisées dans des secteurs qui jusqu'alors avaient été peu explorés, dont le développement régional, l'environnement et le transport. Une mission universitaire de haut niveau en Belgique et aux Pays-Bas y a également contribué, de même que la signature d'une entente scientifique avec la Flandre.

Par ailleurs, la préparation du Sommet francophone a amené le Gouvernement à rechercher de nouveaux consensus et de nouvelles avenues de coopération avec ses partenaires belges et luxembourgeois.

Enfin, la participation québécoise à des événements culturels majeurs, tels le festival d'Athènes, «capitale culturelle de l'Europe» en 1985 et la 43e Exposition internationale de Faenza où le Québec, à titre de nation invitée était présent avec ses meilleurs céramistes d'art, a contribué à mieux faire connaître en Europe la diversité et la richesse culturelle du Québec.

5.5.1 La Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg

a) La Belgique

Le Québec et la Belgique auront connu cette année des élections générales de part et d'autre, ce qui aura

contribué à un certain ralentissement au titre des échanges. Ainsi, il n'y a pas eu de visite de ministre du gouvernement national belge au cours de cette période.

Toutefois, une importante mission québécoise a eu lieu dans le domaine universitaire. Dirigée par le président de la CREPUQ et principal de l'Université McGill, la délégation comprenait également le président de l'Université du Québec, les recteurs de l'Université Laval et de l'Université de Montréal et le direction général de la CREPUQ. Cette mission témoignait de l'intérêt de ces universités de développer de nouveaux secteurs de coopération. La Délégation a d'ailleurs pu constater que déjà de nombreux échanges se poursuivent en dehors des cadres de la coopération et l'un des résultats de cette mission devrait être de favoriser de nouvelles collaborations.

La Wallonie

Le Comité permanent Wallonie/Québec a tenu sa quatrième réunion à Namur en septembre 1985. L'on s'est réjoui, d'une part, de constater que des résultats concrets se dessinent après quelques années de mise en route: ainsi, cet accord dans le domaine des économies d'énergie conclu entre la firme québécoise ECONOLER et l'entreprise belge GEOCAL. Rappelons que le domaine des économies d'énergie avait fait l'objet, l'année précédente, d'un procès-verbal d'entretien entre les ministres responsables, MM. Philippe Busquin et Yves Duhaime.

D'autre part, le Comité permanent a donné mandat au Groupe d'orientation de la coopération économique, de préparer un document conjoint visant à informer les entreprises désireuses de s'implanter sur le territoire de l'autre partie. Dans le même esprit, il a été envisagé d'organiser des séminaires d'information aux entreprises.

Enfin, le Comité a confirmé son intérêt pour la réalisation, par le biais des entreprises, d'actions communes sur des marchés tiers dans des secteurs d'intérêt mutuel, notamment les transports publics, la technologie de l'éducation, l'énergie solaire, la câblodistribution.

Le Groupe d'orientation de la coopération économique, qui agit dans le cadre du Comité permanent Wallonie/Québec, s'est réuni en mars 1986. Coordonnée par le ministère du Commerce extérieur, la rencontre avait pour objet d'évaluer l'état d'avancement des dossiers de coopération entre entreprises wallonnes et québécoises.

Deux ministres wallons ont effectué une mission au Québec: Mme Jacqueline Mayence, ministre chargée de l'Informatique et du Logement, qui était ici en juin 1985, à l'occasion du Salon du logiciel de Montréal où plusieurs entreprises wallonnes étaient représentées, et M. Valmy Féaux, ministre pour l'Eau, l'Environnement et la Vie rurale, qui, à l'occasion de sa visite, a signé avec ses homologues québécois (Mme Marois, M. Ouellet et M. Brassard) trois procès-verbaux d'entretien portant respectivement sur l'emploi, l'environnement et sur la protection de la faune; la IV^{e} Session du Comité permanent de septembre 1985 a d'ailleurs retenu des missions d'expertise dans ces trois secteurs.

La Communauté française de Belgique

Les relations avec la Communauté française de Belgique remontent maintenant à plusieurs années et elles se traduisent par un important volume de coopération dans le cadre de la Commission permanente de la Communauté française de Belgique/Québec.

À l'automne 1984, les deux parties avaient résolu de tracer un premier bilan de leur coopération et de fixer un certain nombre de priorités qui pourraient orienter les activités des commissions permanentes ultérieures. C'est ainsi qu'un comité d'orientation bipartite a été formé et a rendu ses conclusions au début de l'été 1985. À la lumière de ces recommandations, les deux parties ont retenu les secteurs suivants: la coopération scientifique, l'informatique, la coopération en matière linguistique et les industries culturelles. La IV^{e} Commission permanente réunie à Bruxelles en décembre 1985 s'est inspirée de ces priorités dans le choix des projets et activités. Les deux parties sont convenues de poursuivre en 1986 cet effort de concentration dans des secteurs privilégiés, sur des programmes aux objectifs bien définis qui concourrent de façon significative à la francophonie multilatérale.

Par ailleurs, la Radio-télévision belge francophone (RTBF) et Radio-Québec (SRTQ) ont décidé de réactiver leur entente de coopération conclue en 1977; ainsi, les deux organismes ont collaboré à la réalisation d'une émission portant sur la vie politique, économiqe et culturelle en Communauté française de Belgique et au Québec.

L'Agence Québec/Wallonnie-Bruxelles pour la jeunesse a tenu sa III^{e} Session en mars 1986 à Trois-Rivières; M. Édouard Poullet, ministre de la Communauté française chargé des Affaires sociales, de la Formation, du Tourisme et de la Jeunesse, co-présidait cette session avec M. Yvon Picotte, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Les ministres ont réaffirmé l'intérêt de leurs gouvernements pour que l'Agence Québec/Wallonnie-Bruxelles pour la jeunesse se développe dans le cadre de relations privilégiées entre la Communauté française de Belgique et le Québec. Cette rencontre a permis d'arrêter une première programmation triennale d'intervention qui vise à consolider son action et à développer des liens plus suivis avec des partenaires nationaux. Par ailleurs, un

document de travail déposé à cette occasion a permis d'expliciter l'Entente créant l'Agence, notamment dans le domaine de la parité.

Enfin, la préparation du Sommet des pays francophones a nécessité des consultations fréquentes avec la Communauté française de Belgique. Ces consultations ont été menées principalement par la Délégation générale du Québec à Bruxelles; elles ont également fait l'objet de la visite à Québec du commissaire général aux Relations internationales de la Communauté française, M. Roger Dehaybe, en avril 1985. Par ailleurs, le recteur de l'Université libre de Bruxelles, M. Hervé Hasquin, est venu au Québec examiner les possibilités de créer une revue francophone internationale sur l'impact qu'ont sur la société les nouvelles technologies. Ce projet a été retenu par la Commission permanente de la Communauté française de Belgique/Québec.

La Flandre

Poursuivant l'objectif d'établir des liens directs avec la Flandre, le Québec a conclu, en septembre 1985, une entente de coopération scientifique et technologique qu'ont signée le ministre-président de la Communauté flamande, M. Gaston Geens, et le ministre des Relations internationales du Québec, M. Bernard Landry. Des échanges se sont poursuivis tout au long de l'année afin d'arrêter les secteurs d'intervention et de définir les modalités administratives de l'entente qui verra ses premières réalisations en 1986-1987

Par ailleurs, la XI[e] Sous-commission belgo-québécoise a tenu ses travaux à Québec en octobre 1985. Cette instance porte maintenant le nom de Sous-commission Québec–Flandre, étant donné que seule la Flandre y présente des projets, la Communauté française s'en étant retirée en 1984.

En avril 1985, la venue au Québec du conseiller adjoint aux questions de la jeunesse auprès du Commissariat a permis d'arrêter les thèmes d'un nouveau programme d'échanges de jeunes Québec–Flandre. De plus, elle a ouvert la voie à la mission au Québec du Conseil de la jeunesse pour la Communauté flamande.

Enfin, le recteur de la Vrije Universiteet-Brussel et président du Conseil interuniversitaire flamand, M. Oscar Steenhaut, est venu au Québec étudier les possibilités de développer une coopération entre universités mais également entre l'Agence québécoise pour la valorisation de la recherche industrielle (AQVIR), le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et des institutions flamandes similaires.

b) Les Pays-Bas

L'année 1985-1986 a été marquée par une diversification de nos relations avec ce pays. Dans le domaine culturel, le Canada était invité d'honneur du Festival de Hollande en 1985, ce qui a permis à des troupes et artistes québécois de se produire à Amsterdam dans le cadre de cette manifestation.

Par ailleurs, il avait été convenu lors des consultations culturelles Canada–Pays-Bas que le Canada offrirait la réciproque aux Pays-Bas en 1987. De nombreuses rencontres ont eu lieu au cours de l'année afin de déterminer les activités que le Québec pourra accueillir. Le chef de la division de la coopération bilatérale du ministère du Bien-être, de la Santé et de la Culture des Pays-Bas est venu, entre autres, à deux reprises faire connaître le concept d'un spectacle global que son pays souhaite présenter à cette occasion.

Le Ministère a également favorisé une mission aux Pays-Bas de deux représentants du ministère des Affaires culturelles du Québec dans les secteurs des arts d'interprétation et de la muséologie afin d'étudier les structures de fonctionnement et de financement des organismes culturels néerlandais et de mieux définir nos intérêts en matière de diffusion culturelle.

Par ailleurs, de nouveaux champs de coopération technique ont été explorés dans le domaine de l'environnement, d'abord avec la venue du ministre néerlandais du Logement, de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, M. Peter Winsemius; préoccupé par les questions des pluies acides et de l'assainissement des eaux, il a eu des séances de travail avec son collègue de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, à l'occasion desquelles ils ont pu dégager des axes de collaboration. Le programme informatisé de contrôle du transport de déchets dangereux (ACIDOQ) a particulièrement intéressé la délégation néerlandaise alors que le Québec, de son côté, souhaite mieux connaître la politique intégrée de l'environnement développée aux Pays-Bas.

Dans le domaine des affaires sociales, une importante délégation, dirigée par le président de l'Association des centres de réadaptation des Pays-Bas, est venue étudier au Québec la politique de réadaptation et les programmes et services offerts aux personnes handicapées, les Pays-Bas souhaitant se doter d'une loi spécifique et d'une commission comparable à celle de l'Office des personnes handicapées du Québec.

Enfin, à l'occasion d'une tournée européenne qu'il effectuait à l'été 1985, le ministre délégué à la Voirie et au Développement des régions, M. Henri Lemay,

s'est intéressé à l'expérience néerlandaise de la revitalisation des régions par le développement d'aéroports.

c) Le Luxembourg

Dans la foulée de la participation du Québec au consortium européen TV5, le sous-ministre des Communications effectuait une mission au Luxembourg au printemps 1985. Cette mission a permis de mieux cerner la conjoncture européenne en matière de communication audiovisuelle; elle a également mis en lumière l'important marché que le Luxembourg offre aux entreprises québécoises en matériel électronique et de télécommunications.

La Délégation générale du Québec à Bruxelles

Au cours de l'année 1985-1986, la Délégation générale s'est efforcée, d'une part, d'identifier des secteurs d'activités ainsi que des partenaires avec lesquels le Québec a intérêt à développer ses échanges et de créer, d'autre part, les conditions favorisant ou facilitant de tels échanges entre partenaires potentiels.

Ainsi, à la suite de la première rencontre entre le délégué général et le ministre-président de la Communauté française de Belgique, il a été convenu de mettre en place un processus visant à concentrer la coopération entre la Communauté française de Belgique et le Québec dans les domaines prioritaires.

Au cours de la dernière année, cette orientation s'est traduite notamment par le projet de création d'une revue scientifique, la mission réalisée par les recteurs des principales universités du Québec et la relance de la coopération entre la RTBF et la société Radio-Québec.

De la même façon, les démarches entreprises par la Délégation en vue de développer les relations entre la Communauté flamande de Belgique et le Québec se sont traduites par la signature, en septembre 1985, d'une entente de coopération scientifique et par la création, en décembre 1985, d'un Centre d'études québécoises et acadiennes à l'Université de Gand.

Dans la coopération avec la région wallonne, l'accent a surtout été mis sur l'identification de possibilités d'accords technologiques et industriels. La section économique a traité, au cours de l'année, dix-neuf dossiers d'accords industriels dont la plupart s'inscrivaient, soit dans le cadre de la coopération avec la région wallonne, ou encore découlaient de retombées du contrat Bombardier. La section économique a également traité près de cinquante dossiers d'exportation de biens québécois, ainsi qu'une vingtaine de dossiers d'investissement d'une valeur potentielle d'environ 150 millions.

De plus, grâce aux efforts du Service de l'immigration, cinq cent quatre-vingt-dix-huit personnes provenant des différents pays d'Europe de l'Est, de Scandinavie et du Bénélux ont, en 1985, été acceptées en permanence au Québec. Bon nombre de ces immigrants ont été acceptés à titre d'entrepreneur ou de travailleur autonome.

Dans ses relations avec les Pays-Bas, le grand-duché de Luxembourg, ainsi qu'avec différentes organisations internationales, telles que la CEE et l'OTAN, la Délégation générale a également accordé la priorité, d'une part, au développement de la coopération scientifique et technique et, d'autre part, au développement d'une coopération entre entreprises du secteur des industries culturelles.

Ces initiatives ont d'ailleurs été complétées par une série d'activités visant cette fois à favoriser une meilleure connaissance de la réalité québécoise dans les différents milieux avec lesquels la Délégation entretient des relations étroites.

Ainsi, le délégué général a participé, à titre de conférencier, à différents colloques ou réunions. Il a pris la parole, notamment devant les différents cercles Richelieu de Belgique, ainsi que devant la Chambre de commerce Belgique–Luxembourg–Canada où il a traité des perspectives de relations économiques entre le Québec et la Belgique; en octobre 1985, il a participé au colloque organisé par la Société de droit international du Québec où il a fait un exposé sur les relations entre la Communauté économique européenne et le Québec.

Dans son effort pour mieux faire connaître les attraits touristiques du Québec, la Délégation a participé aux Fêtes de Tournai qui ont attiré plus de dix mille visiteurs et elle a collaboré avec une entreprise désireuse de faire la promotion de séjours touristiques au Québec.

Le Service d'information a, pour sa part, développé de nouveaux instruments d'information: la production d'un bulletin destiné plus particulièrement au milieu d'affaires, la diffusion pour des radios locales d'une émission radiophonique hebdomadaire sur le Québec et la préparation d'une «Lettre européenne» présentant l'évolution des dossiers de la CEE ayant un intérêt particulier pour le Québec.

Enfin, la Délégation a apporté un soutien techniques à l'organisation de nombreuses missions, expositions, rencontres et congrès: l'organisation d'échanges culturels et économiques entre communes de Belgique francophone jumelées avec des villes québécoises, l'organisation du congrès de l'Association francophone des directeurs d'établisements scolaires qui, en octobre 1985, a réuni à Bruxelles près de huit cents participants dont le tiers provenaient du Québec, et

l'organisation de la Foire du livre de Bruxelles, en mars 1986, à laquelle participaient quarante-deux éditeurs québécois, en sont quelques exemples.

5.5.2 Le Royaume-Uni et les pays nordiques

a) Le Royaume-Uni

Au cours de cette année, plusieurs missions ministérielles québécoises se sont réalisées en Grande-Bretagne, notamment celle du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, invité par la Royal Agriculture Society; celle du ministre du Revenu, M. Maurice Martel, désireux de s'informer sur les politiques britanniques de perception fiscale et sur la pratique de la confidentialité des renseignements d'ordre fiscal; celle de M. Guy Tardif, ministre des Transports, qui, dans la perspective de la création au Québec d'une école de taxi, souhaitait connaître l'expérience londonnienne en cette matière; enfin celle du ministre des Finances, M. Yves Duhaime, auprès des milieux financiers anglais.

Le Québec a continué, par ailleurs, à accorder un soutien important à la diffusion au Royaume-Uni d'études québécoises. Ainsi, le Ministère a collaboré à l'organisation d'un colloque portant sur les politiques culturelles des minorités à l'intérieur d'ensembles majoritaires. Il a également favorisé la création d'un cours sur le Québec au Roehampton Institute of Higher Education et apporté son soutien à de nombreuses conférences dans différentes institutions universitaires.

Au chapitre de la diffusion culturelle, le Ministère a collaboré à la tournée européenne de la Compagnie de danse Eddy Toussaint qui n'a pas laissé la critique londonnienne indifférente, de même qu'à la présentation des spectacles du groupe La La La Human Step à l'ICA Theatre de Londres.

Enfin, dans le domaine de l'éducation, le Ministère a poursuivi sa collaboration avec le Central Bureau of Educational Visit and Exchanges: douze moniteurs de langue seconde du Québec et de Grande-Bretagne ont participé à cet échange cette année et cinq administrateurs scolaires ont effectué des séjours de part et d'autre. Des missions ont également eu lieu avec le British Council dans les domaines culturel (théâtre, musique) et éducatif.

b) Les pays nordiques

Les questions énergétiques ont été très souvent l'élément moteur des relations que le Québec a entretenues avec les pays nordiques. À l'occasion d'une mission qu'elle effectuait au Québec, la ministre suédoise de l'Énergie, Mme Brigitta Dahl, et son homologue, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Jean-Guy Rodrigue, sont convenus de développer une coopération en matière de nouvelles technologies énergétiques.

Dans le cadre des rencontres de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), l'Université du Québec à Chicoutimi a organisé un colloque conjoint «Québec-Finlande» sur le thème des «Problèmes et alternatives de développement forestier au Québec et en Finlande»; sept Finlandais, représentant le milieu universitaire et le secteur privé, ont participé à cette rencontre.

Par ailleurs, l'enseignement du français, langue seconde, demeure pour le Québec un domaine privilégié d'intervention. Ainsi, le responsable de la formation des professeurs de français, langue seconde, de l'Université d'Uppsala a été invité à venir au Québec évaluer les divers programmes de perfectionnement qu'offrent nos maisons d'enseignement, ceci en vue d'accueillir éventuellement au Québec des enseignants suédois en stages courts de perfectionnement. Une opération semblable a été également réalisée avec le président de l'Association danoise des professeurs de français.

Dans le domaine de la diffusion des études québécoises, le responsable de l'enseignement sur le Québec à l'Institut d'Études romanes de l'Université d'Odense a effectué une mission au Québec qui devrait lui permettre d'élargir à d'autres disciplines le programme d'études actuellement spécialisé en littérature québécoise.

Enfin, lors d'un bref séjour au Québec, le premier ministre groënlandais, M. Motzfeldt, et son ministre des Affaires sociales se sont montrés très intéressés à établir des échanges dans différents secteurs, dont celui de l'habitation et celui du développement régional.

La Délégation générale du Québec à Londres

La Délégation générale du Québec à Londres couvre le Royaume-Uni, l'Irlande et les pays nordiques. À ce titre, elle fait face à une très grande diversité d'activités. Le Royaume-Uni occupe, en effet, une place importante sur le plan politique et économique. Ancienne métropole d'un empire colonial, Londres exerce toujours une grande influence et constitue une source d'information privilégiée, tant pour les pays du Commonwealth que pour la communauté internationale. Le Royaume-Uni constitue également, après les États-Unis, le meilleur marché au monde pour les produits québécois, en particulier, pour les produits finis.

Par ailleurs, le Danemark, la Norvège, la Suède, la Finlande et l'Islande qui font partie du territoire de la Délégation générale du Québec à Londres possèdent une expérience «nordique» intéressante pour le Québec; leurs économies prospères en font des marchés potentiels importants alors que leur maturité industrielle et l'étroitesse de leur marché domestique sont génératrices d'investissements industriels.

Sur le plan politique, les nombreuses missions ministérielles québécoises qui se sont déroulées en 1985-1986 sur son territoire ont permis à la Délégation de maintenir ou de nouer de nouveaux contacts dans les secteurs d'activités visés. La participation d'un parlementaire québécois au séminaire de l'Association parlementaire du Commonwealth aura été également l'occasion de rencontrer des représentants de chacun des partis politiques britanniques.

Au titre de l'information, la Délégation a contribué activement cette année à la réalisation de la partie québécoise de numéros spéciaux sur le Canada de divers journaux, tels le «Daily Telegraph», le «Guardian», l'«Industrial Minerals», l'«Export Times» et le «Canada-UK Link» et elle a favorisé la venue au Québec des éditeurs du «Guardian» et du «Daily Telegraph». Elle a également contribué au lancement du livre «Québec et Canada» de Fitzmaurice.

Sur le plan de l'information directe sur son territoire, la Délégation a continué en 1985-1986 de rédiger et publier à Londres un bulletin trimestriel de douze pages, le «Québec News», qui donne un résumé des activités politiques, économiques et culturelles du Québec. Le tirage atteint maintenant dix mille exemplaires. Par ailleurs, depuis l'automne 1985, elle approvisionne sur base hebdomadaire différents ministères et organismes du Québec avec quelque soixante articles soigneusement choisis des plus prestigieux journaux anglais et de cinq cahiers spéciaux.

La présence du Québec dans le milieu universitaire a constitué pour la Délégation générale du Québec à Londres l'élément le plus important du domaine des affaires éducatives et culturelles en 1985-1986. Il demeurera prioritaire pour les années à venir. En plus de nombreuses conférences (plus de cinquante) prononcées par le conseiller polyvalent, la Délégation a favorisé la venue de spécialistes québécois qui ont participé aux nombreux colloques, congrès, séminaires et cours qui ont eu lieu sur son territoire dans le domaine des études québécoises. Elle a également soutenu les efforts de l'Association britannique des études canadiennes, de l'Association irlandaise des études canadiennes et de l'Association nordique des études canadiennes, les trois associations nationales regroupant les universitaires et chercheurs oeuvrant dans le domaine des études canadiennes et québécoises.

Finalement, grâce à la collaboration remarquable du professeur Cedric May du Département de français de l'Université de Birmingham, le Groupe de recherche en études québécoises (GREQ) a été créé. Celui-ci regroupera pour la première fois les universitaires d'Irlande et du Royaume-Uni, qui oeuvrent dans le domaine des études québécoises, tant au niveau de l'enseignement que de la recherche.

Par ailleurs, à l'invitation de la League for the Exchange of Commonwealth Teachers (LECT), la Délégation a participé au stage d'orientation organisé à l'intention des cent professeurs britanniques qui se rendent au Canada chaque année.

Soucieuse que soient reconnues la qualité, l'originalité et la variété de la production culturelle québécoise, la Délégation a soutenu de très nombreuses manifestations dans tous les secteurs: les concerts à Londres du pianiste Louis Lortie; le récital de Sophie Roland, violoniste; la participation des «Povungnituk Throat Singers» au festival des arts traditionnels du Commonwealth Institute, les expositions des peintres Jacqueline George et Denise Dufour, les conférences de Gaston Miron à l'Université de Birmingham et d'Anne Hébert au «Cambridge Poetry Festival» en sont quelques exemples.

Dans le secteur économique, la baisse des exportations du Québec vers le Royaume-Uni, amorcée en 1982, s'est poursuivie. Les exportations qui avaient atteint 866 millions de dollars en 1981 n'étaient plus que de 506 millions de dollars en 1985. Les raisons de ce déclin s'expliquent toutefois par la réduction de trois produits: le papier journal que les pays nordiques exportent maintenant au Royaume-Uni, après l'extension à ces pays du libre échange prévalant à l'intérieur du Marché commun; le minerai et les concentrés de fer que le Québec produit en moins grande quantité; le cuivre et les profilés dont le marché et les prix du marché mondial déclinent depuis 1981.

La promotion industrielle a cependant connu une grande activité cette année: vingt-huit projets d'investissement sont, en effet, à l'étude et trente-huit dossiers ont été transmis au Québec concernant des transferts de technologie. Un important projet de construction d'usine d'oxyde de magnésium est également à l'étude avec Norsk-Hydro.

Au chapitre de la promotion touristique, un effort important a été consenti à la publicité; plusieurs représentants de journaux ou revues spécialisés ont été invités au Québec, dont le «Guardian», le «Financial Times», le «Gourmet» et le «Sunday Express». Une participation québécoise a également été assurée à diverses foires ou rencontres spécialisées, notamment le World Travel Market, Contact Canada, Excite 85.

Enfin, le Service d'immigration note un accroissement important de demandes d'immigrants entrepreneurs, quarante par rapport à dix l'année précédente. Trois cent deux certificats de résidence permanente ont été émis.

5.5.3 Le centre de l'Europe

a) La République fédérale d'Allemagne

Plusieurs missions ministérielles québécoises ont eu lieu en République fédérale d'Allemagne au cours de l'année. Le ministre délégué au Développement et à la Voirie des régions, M. Henri Lemay, s'est rendu en Rhénanie du Nord-Westphalie et en Bavière afin d'y étudier les expériences de développement régional. En plus de permettre à la Délégation de recueillir des données sur l'implication des communautés locales dans le développement régional et les problèmes que rencontrent certains länder faiblement industrialisés, la mission aura permis de créer des liens politiques avec des représentants des gouvernements de la République fédérale et de la Rhénanie du Nord, ainsi que de raffermir ceux établis avec la Bavière.

La Vice-Première ministre et ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, a assisté au Festival international du film de Berlin. À cette occasion, elle a pu s'entretenir avec des autorités politiques berlinoises qui ont exprimé le souhait de voir se développer des échanges de parlementaires et des échanges de jeunes avec le Québec.

Enfin, le ministre du Tourisme, M. Yvon Picotte, a effectué une mission à la Bourse internationale du tourisme de Berlin où il a pu y faire la promotion du tourisme québécois.

Au chapitre de la coopération, le Québec a participé, en avril 1985, à la 8e Rencontre de la Commission mixte Canada-RFA, section science et technologie, à Bonn, où l'on a examiné les projets et réalisations depuis la dernière réunion (1983) et identifié les secteurs prioritaires de coopération pour les deux prochaines années.

Par ailleurs, une délégation québécoise s'est rendue à Bonn assister, à titre d'observateur, aux négociations de l'entente de sécurité sociale Canada-RFA. Le volet Québec-RFA de cette entente donne lieu périodiquement à des rencontres bilatérales de négociation.

Le Ministère a poursuivi son soutien au développement d'études québécoises en RFA, notamment en favorisant la présence du professeur Jacques Parizeau, des HEC, invité à prononcer une conférence lors du Congrès de l'Association des études canadiennes qui s'est tenu à Grainau (Bavière) en février 1986.

Dans un autre domaine, le Ministère a aidé à monter une exposition de volumes de littérature québécoise contemporaine à l'Université de Freiburg. Cette exposition, préparée par le «Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec» à l'Université Laval, a également été présentée dans plusieurs universités allemandes, certains instituts français et centres d'études canadiennes.

Le Ministère a subventionné cette année encore le Centre de documentation québécoise de l'Université de Trèves qui produit un fichier des publications francophones et le distribue aux universités allemandes, en plus de fournir des services de prêt ou de consultation sur place de volumes et de matériel audiovisuel sur le Québec.

Enfin, la troupe de danse d'Édouard Lock s'est produite avec beaucoup de succès à l'Alabama Hall de Munich alors que l'«Agent Orange» réalisait une tournée fructueuse de promotion de ses vidéo-clips auprès des médias de Rhénanie du Nord-Westphalie et de Bavière.

b) La Suisse

Dans le cadre de l'entente de coopération entre le Jura et le Québec, le responsable jurassien de la coopération et le directeur de la Chambre de commerce du Jura sont venus au Québec pour établir le programme préliminaire des «Journées industrielles et commerciales» que le Jura tiendra à Montréal en 1986.

Par ailleurs, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Jacques Brassard, accompagné de représentants d'institutions financières québécoises, a visité à l'été 1985 les stations quatre-saisons d'Interlaken, Grindelwald et Wengen afin d'évaluer l'intérêt de développer un complexe touristique similaire au Québec.

c) L'Autriche

Dans la foulée d'une mission qu'il effectuait en Europe, le ministre du Revenu, M. Maurice Martel, a séjourné à Vienne en septembre 1985. Il y a rencontré des représentants du ministère des Finances, de la Chambre des ouvriers et des employés et de la Chambre de commerce. Les sujets des entretiens ont porté sur les politiques, pratiques, procédures et modalités de perception fiscale et de recouvrement, sur la confidentialité des renseignements d'ordre fiscal et sur l'assujettissement des revenus provenant de pourboires.

Par ailleurs, le sous-ministre aux Affaires sociales et un représentant du ministère des Relations internationales ont participé à Vienne, en octobre 1985, à la 2e Session de négociation en matière de sécurité sociale entre le Canada et l'Autriche.

Au chapitre de la coopération culturelle avec l'Autriche, le Ministère soutient le projet de la section «Philologie romane» de l'Université d'Innsbruck qui a créé un centre d'étude de la chanson francophone; il encourage cette initiative unique en pays germanophone en facilitant la présence de spécialistes québécois en la matière, d'auteurs, de compositeurs et d'interprètes et par l'offre de disques et de volumes.

La Délégation du Québec à Düsseldorf

La Délégation a intensifié ses démarches auprès du Land de Bavière afin que, d'une part, s'établissent des échanges entre parlementaires bavarois et québécois et que, d'autre part, une entente intergouvernementale de coopération économique, scientifique, éducative et culturelle soit signée entre les deux parties au cours de la prochaine année.

La section économique a traité dix-neuf dossiers d'investissement et d'accords sous licence, favorisé la participation de compagnies québécoises à seize foires diverses et collaboraré à la signature de quatre accords industriels.

Le Service de l'immigration, ouvert en juin 1985, a surtout concentré ses efforts sur le recrutement d'immigrants-investisseurs originant de la RFA et d'Autriche. À cette fin, le service a rencontré une centaine de candidats-investisseurs dont plusieurs se sont déjà établis au Québec. Le Service de l'immigration a également accepté plus de cent cinquante personnes appartenant à la catégorie «réfugiés» ou à des catégories désignées par le règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, notamment en Autriche.

En 1985, la section touristique a rétabli sa présence affective sur le territoire couvert par la Délégation, après une absence de plus de quatre ans. Les premières statistiques disponibles pour la période de janvier à avril 1986 montrent une augmentation moyenne de 16,7 % du nombre de touristes au Québec en provenance de la RFA, de la Suisse et de l'Autriche.

Pour sa part, la section polyvalente a multiplié ses actions de promotion de la connaissance du Québec et de diffusion culturelle québécoise auprès des universités, de divers organismes et associations, en présentant des conférences sur des thèmes comme «Le français parlé au Québec», ou «L'histoire sociopolitique du Québec», en offrant un support à la présentation de films, d'une exposition d'oeuvres littéraires et de tableaux ainsi que de spectacles d'artistes québécois.

Enfin, la Délégation a apporté un soutien technique à l'organisation de nombreuses missions dans les domaines économique, éducatif et culturel, autant en RFA qu'en Suisse et en Autriche.

5.5.4 L'Europe méditerranéenne

a) L'Italie

L'année 1985-1986 a été importante au chapitre des relations politiques et diplomatiques avec l'Italie. Ainsi, le Ministère a accueilli le directeur général de la coopération culturelle de la Présidence du Conseil des ministres, M. Borzi, avec qui de fructueuses discussions ont eu lieu relativement à la participation du Québec à l'accord culturel Canada/Italie. Il a également reçu le directeur général des Relations culturelles au ministère de l'Instruction publique, M. Avveduto, avec qui ont été abordées les perspectives de coopération en matière d'éducation.

Le Québec a participé, à titre d'observateur, à la première rencontre de la Commission de coopération Canada/Italie qui s'est déroulée à Rome en mai 1985. Cette réunion faisait suite à la signature, l'année précédente, de l'Accord culturel Canada/Italie. Les travaux de la Commission ayant fait ressortir que l'éducation et la culture demeurent les champs privilégiés d'échanges, le Québec souhaite pouvoir arrêter sa coopération dans le domaine de ses compétences au sein d'une structure qui lui soit propre, sous-commission ou groupe de travail Québec/Italie.

Par ailleurs, quatre ministres québécois ont effectué des missions en Italie. Le ministre du Tourisme, M. Marcel Léger, a pu prendre connaissance des structures décisionnelles dans le secteur touristique et se rendre compte de l'énorme potentiel qu'offre l'Italie pour le développement des échanges touristiques. Le ministre délégué au Développement et à la Voirie des régions, M. Henri Lemay, s'est rendu dans le Mezzogiorno où il a arrêté, avec les organismes rencontrés, des activités d'échange d'expertise et de fonctionnaires, entre autres, entre les directions de l'Institut pour le développement du Mezzogiorno (IASM) et de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).

La mission du ministre du Revenu, M. Maurice Martel, a porté sur la nature des systèmes fiscaux et permis d'envisager la possibilité de signer entre les deux gouvernements une convention fiscale qui éviterait la double imposition aux contribuables italiens et québécois. Enfin, le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, a présidé la délégation québécoise auprès du Vatican à l'occasion de l'élévation au cardinalat de deux Québécois, Mgr Louis-Albert Vachon et Mgr Édouard Gagnon.

En matière d'éducation, le Québec a favorisé une participation aux différentes activités de l'AIEC (Association italienne des études canadiennes), notamment au colloque annuel qui s'est tenu à Bari en mai 1985, à la préparation de la visite des recteurs de l'exécutif de l'AIEC à Montréal et à Québec, au colloque sur les communications sociales à Tolmezzo et au colloque conjoint du Département de sociologie de l'Université Laval et de l'Université de Rome, en septembre 1985.

Dans le domaine culturel, le Québec a pris part, à titre de nation invitée, au 43e Concours international de céramique d'art à Faenza. Quarante-trois oeuvres de vingt-neuf des meilleurs créateurs québécois y ont été présentées de juin à septembre 1985. Les Grands Ballets canadiens ont effectué une tournée en Italie (Spoleto, Bologne, etc.) à l'été 1985 et l'artiste performeur, Richard Martel, s'est produit dans treize villes italiennes au printemps 1986.

Enfin, plusieurs écrivains, auteurs et éditeurs québécois ont participé à des colloques et expositions, dont la Foire du livre de Bologne, le colloque international sur «l'identité culturelle à l'heure de la TV», le colloque au Centre culturel français sur les problèmes de l'édition et l'exposition du livre religieux à l'académie Saint-Louis-de-France, à laquelle étaient représentés les éditeurs québécois FIDES, PUL, Anne Sigier, Ed-Paulines.

b) Le Portugal

Le Québec a conclu avec le Portugal un premier accord de coopération avec l'Institut de l'emploi et de la formation professionnelle (ministère du Travail). Cet accord parrainé par le Centre international de perfectionnement professionnel et technique prévoit des échanges d'experts en matière de formation professionnelle.

De plus, deux protocoles d'entente ont été signés par l'UQTR, l'un avec l'Université d'Aveiro dans le domaine des sciences de l'éducation et l'autre avec l'Université technique de Lisbonne dans le domaine de l'éducation physique et des sports.

Enfin, grâce à une entente entre la Cinémathèque québécoise et la Cinemateca portuguesa et Ciné-Forum de Funchal, se sont tenues une Semaine du cinéma portugais à Montréal et à Québec et une Semaine du cinéma québécois à Lisbonne et à Funchal (Madère), auxquelles ont participé quelques artistes et producteurs des deux pays.

c) La Grèce

C'est d'abord à travers la diffusion culturelle qu'ont été marquées, en 1985-1986, les relations du Québec avec la Grèce, notamment par la participation des Grands Ballets canadiens au Festival d'Athènes «capitale culturelle de l'Europe en 1985» et par la présence du groupe montréalais «Répercussion» aux festivals d'Athènes, de Héraklion et Thessalonique.

Par ailleurs, les négociations d'un protocole d'entente entre l'INRS-Eau et l'Université Artistote de Thessalonique se sont poursuivies et les premiers échanges sont prévus pour 1986.

d) L'Espagne

L'année aura été marquée par une augmentation des échanges avec la Communauté de Madrid et avec la Catalogne, résultant entre autres d'un effort de structuration administrative interne au sein des deux gouvernements régionaux qui sont de création récente. Une mission du ministère des Relations internationales a permis de cerner de nouveaux domaines de coopération avec les deux régions, ainsi que de planifier des échanges sur une base plus suivie et, ceci, dans une perspective de plus grande réciprocité. Des échanges d'information en matière de coopération scientifique ont été amorcés, notamment avec le Conseil supérieur de la recherche scientifique; ce secteur de coopération semble particulièrement prometteur et a donné lieu déjà à une mission du Centre de nutrition de l'Université Laval. Au chapitre des échanges culturels, une mission s'est rendue à la Foire espagnole des éditeurs, le Liber, où l'on a identifé que le secteur du livre et de l'édition peut constituer un domaine d'intérêt pour le Québec.

En raison du report de la réunion de la Commission Québec/Madrid de 1984-1985, il y a eu, en 1985-1986, deux réunions à l'agenda, celle de juin 1985, à Québec, celle de janvier 1986, à Madrid. Plus d'une vingtaine de missions ont été réalisées dans le cadre de cette entente. Le secteur médical (missions d'expertise et programme de moniteurs-cliniques) demeure prépondérant, mais il y a une ouverture de plus en plus importante vers des échanges institutionnels structurés et suivis en matière d'agriculture, de foresterie et de services sociaux.

Dans les échanges du Québec avec la Catalogne, un important colloque sur les cultures catalane et québécoise s'est tenu à Barcelone, en mai 1985, où dix professeurs québécoise y ont présenté le Québec sous l'angle de leur discipline respective; cette rencontre s'est déroulée dans le cadre de l'Entente Université du Québec à Montréal/Université de Barcelone. D'autre part, la Catalogne ayant manifesté l'intérêt que se développe une coopération dans le secteur médical et para-médical, trois postes du programme québécois de moniteurs-stagiaires en formation médicale ont été mis à la disposition des Catalans cette année.

La Délégation du Québec en Italie

La Délégation du Québec en Italie représente les intérêts du gouvernement québécois et de ses institutions publiques et para-publiques, tant auprès du gouvernement central italien que des entités régionales. Les différentes missions ministérielles qui se sont déroulées lui auront permis, entre autres, de s'assurer une plus grande visibilité et de nouer de nouveaux liens.

La Délégation du Québec en Italie maintient également des contacts avec plusieurs organisations internationales qui ont leur siège à Rome, dont la FAO à laquelle le gouvernement du Québec a offert trois bourses d'études en matière d'agriculture à l'intention de pays en développement, le Centre international de perfectionnement professionel et technique de Turin, avec lequel un programme de coopération a été amorcé au cours de l'année, l'Unidroit où des chercheurs québécois ont effectué des stages de recherche.

L'Italie offre un très grand potentiel en ce qui concerne les échanges technologiques et les investissements. Dans presque tous les secteurs de la machinerie, de la transformation des métaux et plastiques, de la robotique, de l'électronique, des pièces automobiles, de la chimie, etc., l'industrie italienne et, en particulier, les petites et moyennes entreprises sont à la fine pointe de la technologie et offrent des possibilités intéressantes d'accords sous licence. Le séminaire sur les opportunités d'initiatives industrielles au Québec, tenu en novembre, a démontré avec succès l'intérêt que portent les industriels italiens au Québec.

Au cours de l'année 1985-1986, les services économiques de la Délégation du Québec en Italie ont traité quelque soixante-douze dossiers d'exportation, trente-cinq dossiers d'accords industriels et quarante-cinq dossiers d'investissement.

Par ailleurs, de bons rapports se sont développés au cours des dernières années avec les autorités gouvernementales des régions de Lombardie, du Piémont, du Frioul, de Veneto et d'Emilia Romagna Des liens ont été établis également avec les fédérations sectorielles patronales, ainsi qu'avec certaines chambres de commerce. Ces liens ont permis de réaliser avec succès des séminaires d'investissement et d'assurer la réussite de nombreuses missions commerciales québécoises en Italie.

Au chapitre de l'immigration, les services d'immigration ont traité trois cents dossiers d'investissement provenant en partie de l'Italie mais surtout de la région méditerranéenne et du Moyen-Orient.

5.5.5 L'Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS)

En juin 1985, le Québec a reçu cinq représentants de la République socialiste-fédérative soviétique de Russie (RSFSR) qui réalisaient une mission sur le thème du développement nordique, suite à une mission québécoise en RSFSR en 1982. La délégation soviétique était composée du vice-président du Comité d'État pour la Construction (Gostroi), du vice-ministre de l'Agriculture de la RSFSR, d'un membre du Comité du Plan (Gosplan), du président du Conseil des députés du peuple de la Région autonome de Yamalo-Nenetskii et d'un membre de l'Institut Canada/États-Unis.

Intéressée par les questions d'agriculture, de construction, de transport, de foresterie, de mines et d'énergie, la délégation s'est rendue en Abitibi et dans plusieurs villes et villages nordiques. Elle a été, entre autres, reçue par le Grand Conseil des Cris et a pu s'entretenir avec les autorités locales autochtones de Kuujjuaq, Povungnituk et Chisasibi, terminant cette tournée nordique par la visite de Radisson et LG2. Au terme de la mission, les représentants du Québec et de la RSFSR ont retenu plusieurs thèmes qui pourraient faire l'objet d'une coopération bilatérale au cours des années à venir, dont la construction en milieu froid, la protection contre les incendies de forêt, l'éducation des populations autochtones, l'élevage du renne et d'animaux à fourrure.

5.6 La Direction des affaires françaises

Il nous est encore donné de constater cette année la solidité des relations entre le Québec et la France. Ni les nombreuses années où se sont succédés les programmes touchant les domaines les plus divers de l'activité humaine, ni les changements de gouvernement, ni même un contexte budgétaire plus serré n'auront pu altérer la qualité des échanges franco-québécois. Qu'il s'agisse des rencontres des Premiers ministres ou des divers projets réalisés conjointement, il est intéressant de constater que la coopération franco-québécoise est fidèle à refléter les préoccupations majeures des deux sociétés qu'elle a pour objectif de rapprocher. Qu'il soit question du développement scientifique et technologique, de la qualité de l'éducation, de la promotion de la langue ou des échanges artistiques, tous les secteurs ont donné lieu à des réalisations conjointes variées et marquées par une recherche constante de la qualité.

5.6.1 Les relations politiques

La rencontre annuelle des Premiers ministres s'est déroulée en France les 23, 24 et 25 mai 1985. Les Premiers ministres René Lévesque et Laurent Fabius ont traité de divers dossiers dans les domaines de l'économie, des communications, des droits de la femme et ils ont examiné des rapports sur l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) ainsi que sur la coopération dans les secteurs universitaire et du loisir.

Le nouveau Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, s'est rendu à Paris au cours de la seconde quinzaine de février 1986. En marge des activités de la première Conférence des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, il a eu des entretiens avec le Président François Mitterrand et le Premier ministre Laurent Fabius. C'est au cours de ce voyage que monsieur Bourassa a remis les insignes de l'Ordre national du Québec au Premier ministre français en exercice et aux anciens Premiers ministres Raymond Barre et Pierre Mauroy.

a) Les visites de ministres québécois

Les changements de gouvernements survenus en France et au Québec n'ont en rien entamé l'excellence des relations directes et privilégiées entre les deux gouvernements; un grand nombre de visites ministérielles québécoises et françaises ont contribué à raffermir la coopération franco-québécoise. Près d'une dizaine de ministres québécois ont effectué des rencontres de travail: *Jean-François Bertrand*, Communications (réunion des ministres chargés de la communication de Belgique, du Canada, de France, de Suisse et du Québec, et Marché international de production télévisuelle); *Yves Duhaime*, Finances (rencontre avec le secrétaire d'État chargé des techniques de la communication et les milieux financiers internationaux); *Jacques Brassard*, Loisir, Chasse et Pêche (présidence du conseil d'administration de l'OFQJ et rencontre avec les centres touristiques Quatre Saisons); *Jean Garon*, Agriculture, Pêcheries et Alimentation (colloque sur le lait); *Marcel Léger*, Tourisme (diverses réunions de travail avec le secrétaire d'État, des hauts fonctionnaires et des entreprises privées oeuvrant dans le secteur); *Marcel Martel*, Revenu (mission d'études); *Pauline Marois*, Main-d'Oeuvre et Sécurité du revenu (colloque sur l'emploi et les changements technologiques); *Bernard Landry*, Relations internationales (bureau élargi de l'Agence de coopération culturelle et technique — ACCT); *Gil Rémillard*, Relations internationales (préparation du Sommet francophone, entretien avec le ministre des Relations extérieures et présidence du conseil d'administration de l'OFQJ); *Lise Bacon*, Affaires culturelles (Salon de la jeune peinture et entretien avec son homologue, monsieur Jack Lang).

b) Les visites de ministres français

De leur côté, trois ministres du gouvernement français ont tenu à activer certains dossiers de coopération relevant de leur compétence: *Jean-Marie Bockel*, secrétaire d'État auprès du ministre du Commerce, de l'Artisant et du Tourisme (4e Congrès des Associations France–Québec et Québec–France et entretien avec les ministres Bernard Landry et Marcel Léger); *René Souchon*, ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture, chargé de l'Agriculture et de la Forêt (bois de sciage, procédés thermo-chimico-mécaniques de fabrication de pâtes, recherche et colloque franco-québécois sur la transformation laitière); *Lucette Michaux-Chevry*, secrétaire d'État chargée de la francophonie (entretien avec les ministres Lise Bacon et Gil Rémillard).

5.6.2 La coopération scientifique et technique

a) Le soutien au développement économique

Ce programme de la coopération permanente franco-québécoise, mis sur pied il y a quelques années, permet à des industriels québécois et français de prospecter, outre-Atlantique, des marchés dans des domaines souvent fort spécialisés.

Au cours de l'année 1985-1986, soixante missions québécoises se sont réalisées en France alors que trente missions françaises ont eu lieu au Québec. Des secteurs fort variés ont été inventoriés, notamment l'électronique médicale, la robotique, la promotion de la mode, le recyclage des plastiques, le contrôle automatisé de la qualité, la sous-traitance aéronautique. Soulignons une mission qui était une première au Québec, alors que les représentants de nos plus importantes firmes de génie-conseil ont rencontré leurs homologues français pour faire le point sur l'évolution française dans ce domaine.

b) Les échanges PME-PMI

Ce programme permet à des dirigeants de PME québécoises de prendre contact avec la réalité des PMI françaises en étant les invités, pour une semaine, d'homologues français. Nos dirigeants de PME s'informent des problèmes que rencontrent les hommes d'affaires français et des moyens mis à leur disposition pour les résoudre. La même démarche se fait de la France vers le Québec.

Soulignons les exemples suivants:

— La société québécoise Gauvin & Associés, spécialisée dans le domaine de l'imprimerie, a été jumelée à la société française Documents Services de Lille;

— La société Picard Industries de Montmagny, spécialisée dans les clôtures métalliques et les poteaux à catadioptres, a été jumelée à la firme S.A.R.L. Prevost de Dechy;

— La société Donat Flamand ltée, de Saint-Apollinaire en banlieue de Québec, spécialisée dans la fabrication de portes et châssis, a été jumelée à la firme Fermetures Rosa de Toulouse. En 1985-1986, six missions françaises et seize missions québécoises ont été réalisées.

c) La recherche industrielle et l'innovation technologique

Créé en 1981, au profit des PME qui ne disposent pas ou peu de structure et de budget pour la recherche, le programme de recherche industrielle et d'innovation technologique favorise, sous forme de subvention au Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), l'amélioration ou l'adaptation de produits ou de procédés industriels. Il développe la recherche industrielle conjointe par le rapprochement de PME des deux pays pour la création et la commercialisation de nouveaux produits. Son aide peut atteindre 75 % des dépenses, sur deux ans, sans toutefois excéder 150 000 $ ou 750 000 FF.

d) Les différents domaines de la coopération scientifique et technique

Enfin, la coopération scientifique et technique touche à presque tous les secteurs d'activités. Par ordre alphabétique, les sujets qui suivent donnent un aperçu des programmes en vigueur ainsi que des réalisations les plus significatives dans leur domaine respectif.

— L'agricultue, l'agro-alimentaire et les pêches maritimes

Environ quarante participants se sont intéressés à des thèmes touchant l'amélioration des élevages, les contrôles épidémiologiques, les soins vétérinaires et la distribution des produits vétérinaires. Un effort important a aussi été entrepris pour rapprocher des firmes québécoises et françaises liées à l'industrie de transformation des produits alimentaires.

— Les biotechnologies

Les objectifs de ce programme sont le développement des bio-sciences par le soutien de projets conjoints de recherche permettant la formation de chercheurs. Le programme supporte actuellement sept projets qui déboucheront éventuellement sur un transfert industriel. Au Québec, une subvention de 132 000 $ a été répartie entre six projets qui présentent la plus grande probabilité de développement industriel: Institut Armand-Frappier/Institut Pasteur, Université Laval/INRA, Université Laval/INSERM, Université McGill/INRA, Université McGill/Université de Compiègne, Université de Sherbrooke/INRA. Enfin, une trentaine d'étudiants français et québécois ont également profité d'un apprentissage théorique et pratique en technologie du lait.

— L'électronique, l'informatique et leurs applications — Bibliocom/Badicom

Les objectifs des promoteurs du projet, créé en 1976 sous la direction du Département d'information et de communication de l'Université Laval, visaient à répondre aux besoins d'information en communication des chercheurs, étudiants, professeurs, administrateurs et du public, au sein de la francophonie et dans le monde. Une aide de 22 000 $ a été versée à cet organisme chaque année depuis trois ans et la dernière tranche de 22 000 $ a été octroyée au cours de 1985-1986.

Informathèque

Le Centre québécois de banques d'information scientifique et technique (Informathèque) est une société sans but lucratif qui se spécialise dans l'élaboration de banques et de bases de données scientifiques et techniques à partir de médias informatiques. Informathèque participe à la création et au développement de bases de données québécoises et en assure la diffusion tant au Québec qu'à l'extérieur. La coopération lui a permis de conclure une entente avec la société française Télésystèmes-Questel pour le développement conjoint d'un logiciel servant à l'interrogation de banques de données scientifiques. En 1984-1985, le long processus de privatisation d'Informathèque ayant vu le jour, la coopération France–Québec a continué à offrir à la nouvelle entreprise privée (IST-Informathèque) des missions de perfectionnement en France, soit une dizaine au total.

SMIS-CNET

La Société micro-électronique industrielle de Sherbrooke (SMIS), rattachée à l'université du même nom, a conlu une entente en 1982 avec le Centre national d'étude et de télécommunication de Grenoble (CNET) pour l'adaptation en Amérique du logiciel français Cassiopée capable de concevoir rapidement, et à un moindre coût, des puces électroniques très complexes. L'entente favorisait notamment des missions d'étude et des stages au CNET de Grenoble. Au cours des trois dernières années, le Ministère a versé des subventions à cet organisme et permis ainsi, cette année, le transfert du logiciel Cassiopée à la SMIS.

— L'énergie

La coopération dans ce domaine a privilégié les projets et les missions qui ont mené à des accords de collaboration, à des investissements, à des échanges d'informations et à des transferts de technologie. Elle a suscité certains projets qui pourraient se concrétiser dans un avenir prochain, notamment en technologies reliées à l'utilisation du gaz, de l'hydrogène, des torches au plasma et des pompes à chaleur. De plus, au plan institutionnel, cette coopération a permis la mise en valeur et l'adaptation de méthodes d'analyse et de planification du secteur énergétique.

— L'environnement

En 1985, onze Québécois et quinze Français ont participé à des échanges sur les priorités définies par les ministres de l'Environnement en 1984 et sur le suivi des actions antérieures: les précipitations acides, les techniques de l'eau, l'éducation en matière d'environnement, les banques de données, la récupération et le recyclage, les divers procédés de traitement des eaux usées, la surveillance et la prévention des pollutions atmosphériques ainsi que la protection de l'environnement dans les principaux secteurs industriels.

— Les forêts

Dix-sept personnes ont participé à des échanges sur l'administration des ressources forestières, l'amélioration de la qualité des bois de sciage, la recherche en génétique forestière et en sylviculture, la modernisation des scieries et des usines de pâtes, et sur un projet d'implantation en France de la maison à ossature de bois.

— Les ressources minérales

La coopération s'est poursuivie concernant la connaissance du processus de numéralisation de la Fosse d'Ungava et l'application de l'hydrogéochimie à la prospection des gîtes cachés en milieu sédimentaire.

— La télédétection

La participation de neuf Québécois et de trente-trois Français a permis l'étude sur les applications de la télédétection à la cartographie, aux inventaires d'utilisation du sol, à la foresterie, à la géologie et à l'étude des algues marines. Des projets conjoints entre universitaires sont en cours sur les modèles hydrologiques, les corrections atmosphériques, les mesures radiométriques et l'utilisation de la télédétection comme support pédagogique. Le programme a également couvert des stages de fin d'études et permis des échanges sur des projets de publications scientifiques communes ainsi que la participation française au colloque de l'Association québécoise de télédétection.

— Le tourisme

Avec la création d'un ministère dont la vocation est la promotion du tourisme au Québec, les relations franco-québécoises dans ce domaine se sont intensifiées et les participants ont conclu une entente permettant l'échange de spécialistes sur des thèmes comme les spectacles «Son et lumière», le perfectionnement en hôtellerie et la classification des hôtels.

— Le transport

Un programme triennal de coopération structuré autour d'une quinzaine de sujets a été établi: le transport terrestre des personnes, le transport terrestre des marchandises, la sécurité routière, la recherche, etc. La première phase a débuté au cours du premier semestre de 1984 et a permis l'échange d'une quarantaine de spécialistes en transport. Le programme s'est poursuivi au cours de l'année 1985-1986, permettant l'échange d'une vingtaine de spécialistes.

5.6.3 La coopération en éducation

Les activités en éducation se sont déroulées dans le cadre des programmes suivants: enseignement supérieur et recherche universitaire, enseignement technologique supérieur, formation permanente et professionnelle, éducation primaire et secondaire.

a) L'enseignement et la recherche universitaire

Les projets présentés selon les nouvelles orientations

Évoquées dans le rapport annuel 1984-1985, les nouvelles orientations ont été approuvées par la Commission permanente à l'automne 1985. Elles se définissent essentiellement par la concentration des ressources sur un nombre restreint de projets conjoints autour des douze thèmes arrêtés par le Conseil d'orientation en enseignement supérieur et en recherche, entre autres les plasmas, l'électrochimie, l'intelligence artificielle, l'optique et l'urbanisme. Sur une cinquantaine de projets présentés, vingt-trois projets, dont la réalisation s'étendra sur une période de trois à cinq ans, ont été retenus par la Commission permanente.

Les projets intégrés

Au cours de l'année 1985, des missions et des bourses de stages ont permis la réalisation d'activités de coopération dans le cadre de soixante-neuf projets intégrés. L'année 1985-1986 constituant la première étape d'une phase transitoire d'actualisation des nouvelles orientations, seulement trente-sept projets ont été retenus à l'automne 1985, afin de permettre la présentation de projets selon les nouvelles orientations. Citons le secteur linguistique, la physique, le génie chimique, les sciences juridiques, la sociologie et la télématique.

Les bourses de soutien aux professeurs en année sabbatique

Dans le cadre de ce programe unilatéral de soutien aux professeurs en congé sabbatique, douze bourses ont été accordées à des professeurs québécois afin de leur permettre de poursuivre leurs recherches auprès de collègues français et de confronter leurs méthodes et leurs travaux.

Les bourses d'excellence

En 1985-1986, le programme de bourses d'excellence est devenu bilatéral. Ainsi, quinze stagiaires québécois et autant de stagiaires français ont effectué un stage d'études ou de recherche, d'une durée de quatre à dix mois, au sein d'institutions universitaires, québécoises ou françaises, selon le cas. Le programme rejoignait des jeunes scientifiques de disciplines très diversifiées telles que la musique, l'histoire de l'art, la sociologie, la biochimie, la géologie et la géomorphologie. Ces échanges permettent à ces jeunes de profiter des centres d'excellence dans l'autre pays, notamment de s'initier aux approches différentes des laboratoires.

Le Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise

Créé le 17 mai 1984 et rattaché à l'Université de Paris VII, ce Centre a pour mission de promouvoir le développement de la coopération interuniversitaire franco-québécoise et de favoriser l'extension des enseignements et recherches sur le Québec dans les établissements français. Il est financé conjointement par les gouvernements français et québécois. Le premier rapport d'activités fait état des actions réalisées autour de trois pôles: l'information, le soutien aux actions de coopération et les rencontres scientifiques. Au plan de l'information, le Centre a entrepris la cueillette et le traitement de données sur les actions de coopération entre la France et le Québec, en collaboration avec le Centre Jacques-Cartier de Lyon. Il a publié en 1985 un premier dossier sur «les Études québécoises dans les établissements français d'enseignement supérieur».

Au plan des actions de coopération, il a établi trois programmes de soutien: la tenue de colloques et réunions, la promotion d'études québécoises dans les établissements français et les échanges d'étudiants. Enfin, le Centre a organisé lui-même deux colloques en 1985, le premier portant sur l'évaluation et le deuxième sur la biomasse. Trois autres colloques sont prévus en 1986 et quatre en 1987.

Les actions ponctuelles

Une douzaine de missions ont été accordées à des chercheurs de l'Université du Québec et de l'Université de Montréal afin qu'ils puissent rencontrer leurs homologues français pour établir les bases d'éventuels projets structurés de coopération universitaire. De plus, un soutien particulier a été apporté à des universitaires français invités à prononcer une conférence lors du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS).

b) L'enseignement technologique supérieur

La collaboration entre des instituts universitaires de technologie (en France) et des cégeps (au Québec) s'est poursuivie par la réalisation de treize projets axés principalement sur les secteurs de l'énergie, de l'informatique et de la gestion. Par ailleurs, devant la création des pôles FIRTECH (formation d'ingénieurs par la recherche dans les techniques diffusantes) en France et le développement des centres spécialisés dans les cégeps au Québec, une réflexion et des échanges ont été entrepris afin de déterminer de nouvelles orientations à ce volet.

c) La formation permanente et professionnelle

La formation permanente et professionnelle relevant à la fois d'une politique de l'emploi et d'une politique de l'éducation, un comité tripartite de concertation a été créé afin de réunir les trois ministères québécois impliqués: le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie et le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. C'est ce comité qui, en concertation avec le Ministère, a harmonisé et réalisé douze projets axés sur les thèmes suivants: l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, l'amélioration du dispositif de formation professionnelle et la formation professionnelle comme facteur de développement économique.

d) L'éducation primaire et secondaire

Cent treize spécialistes, fonctionnaires des ministères québécois et français de l'Éducation et représentants des réseaux scolaires, ont participé à des

projets conjoints axés sur la gestion et le développement du système éducatif, le développement pédagogique et l'adaptation des formations aux technologies nouvelles et aux techniques de pointe. Certains échanges d'expertise ont porté sur l'utilisation du vidéodisque dans le cadre des enseignements techniques et sur l'utilisation de l'informatique pédagogique dans l'enseignement. Par ailleurs, l'informatique de gestion et les stratégies de formation ont également fait l'objet d'échanges entre le Québec et la France.

5.6.4 La coopération culturelle

Les artistes français et québécois contribuent largement à accroître le patrimoine de leurs communautés respectives qui ne peut que se diversifier et s'enrichir des nombreux échanges réalisés dans le cadre de la coopération. Les secteurs privilégiés sont ceux du livre et de la littérature, des arts visuels et des arts d'interprétation.

a) L'édition et la littérature

L'aide à la coédition d'ouvrages scientifiques en français a permis en dix ans à quarante-huit éditeurs de publier quatre-vingt-neuf ouvrages. Cette année, un peu plus de 115 000 $ ont été consacrés à ce programme et distribués entre douze coéditions.

Une aide unilatérale favorise depuis 1983 la coédition d'ouvrages québécois dans le domaine de la littérature générale et des essais en sciences humaines. Près de 43 000 $ ont été attribués cette année en vue de rendre plus efficace la diffusion de sept ouvrages québécois en France. L'un deux, «Le grand rêve de madame Wagner», de Nicole Lavigne, a obtenu le prix littéraire Georges-Bernanos 1986.

Les gouvernements français et québécois ont contribué à la participation de deux écrivains français au Salon du livre de Québec et de quatre Québécois (dont deux écrivains) au Salon du livre de Paris. Enfin, Gilbert Choquette a remporté le prix France–Québec Jean-Hamelin pour «La flamme et la forge», tandis que le prix Québec–Paris était attribué à Robert Lalonde pour «Une belle journée d'avance».

b) Les arts visuels et les arts d'interprétation

Les interventions du Ministère dans le domaine des arts visuels et des arts d'interprétation ont touché principalement le perfectionnement, la diffusion et la promotion culturelle.

Neuf bourses, totalisant 57 600 $, ont été attribuées à des Québécois afin qu'ils effectuent un stage en France. Des comédiens, des musiciens, des artisans ont ainsi pu perfectionner leur art au contact de maîtres français.

L'exposition «Montréal, art contemporain» a été présentée à l'Espace lyonnais d'art contemporain à Lyon, du 13 décembre 1985 au 2 février 1986, avec l'aide des gouvernements français et québécois.

Depuis quelques années déjà, le Ministère met à la disposition d'artistes québécois le studio qu'il loue à la Cité internationale des arts à Paris. Au cours des derniers mois, un graveur et un artiste peintre ont profité de ce privilège.

Appuyés par leur gouvernement respectif, près de soixante-dix artistes ont pu accepter l'invitation à participer à un ou des festivals de l'autre pays. Soulignons, entre autres, la présence d'artistes québécois au Printemps de Bourges, aux Tombées de la nuit, au Festival mondial des théâtres de marionnettes de Charleville-Mézières, au Festival de l'humour, de même que la collaboration d'artistes français au Festival international de jazz de Montréal, au Festival d'été de Québec, au Festival Juste pour rire et au Festival des Amériques.

Par ailleurs, le Ministère a accordé un soutien technique et financier afin de permettre la réalisation de tournées ou la promotion d'artistes québécois en France, notamment pour la tournée du multiartiste Michel Lemieux, celle de la compagnie de danse «La La La Human Steps» et pour la participation de l'imitateur André-Philippe Gagnon à la prestigieuse émission «Les victoires de la musique», diffusée sur Antenne 2.

La présentation d'oeuvres d'une vingtaine d'artistes québécois au Salon de la jeune peinture à Paris a permis de les faire connaître.

Enfin, les Services culturels de la Délégation générale du Québec à Paris ont organisé neuf soirées «Paroles et musique» consacrées soit à la musique, à la chanson, au théâtre ou à la poésie et présenté sept expositions de peintures, photos et sculptures.

5.6.5 La santé et les affaires sociales

a) Les affaires sociales

Sept missions et trois stages de spécialistes français au Québec ont porté sur la prévention, les maladies professionnelles, les médicaments et sur la procédure de contrôle et d'évaluation des institutions sociales, tandis qu'un nombre égal de spécialistes québécois s'intéressaient au fonctionnement des services aux personnes âgées, à la formation en neuropsychologie, à l'évaluation neuro-motrice, à la pharmacologie en centre de soins prolongés et à l'importance des médecines douces et leur intégration à la pratique médicale.

b) La recherche médicale

Trente-sept Français et trente-neuf Québécois ont effectué des missions dans le cadre des principaux thèmes retenus: génie biologique, endocrinologie, biologie moléculaire, cancérologie, génie génétique, suivis biomédicaux et neurologiques. Ce programme vise l'acquisition ou la mise au point de nouvelles techniques et de connaissances complémentaires.

c) Les séjours de médecins en France et au Québec

Trente médecins français et vingt-cinq médecins québécois ont effectué une année de spécialisation dans l'autre pays. Dans les domaines retenus figurent notamment la pneumologie, la psychiatrie, la gériatrie, la dermatologie et la santé communautaire.

5.6.6 Les autres secteurs de coopération

a) La langue française

Parmi les activités les plus importantes réalisées au cours de l'année, soulignons l'entente intervenue entre le Commissariat général de la langue française et l'Office de la langue française. Cette entente, signée à Paris en décembre 1985, permettra à ces deux organismes d'unir leurs moyens afin de jeter les bases d'un réseau informatisé de données linguistiques, terminologiques et néologiques de langue française. Un colloque international de néologie, organisé conjointement avec les deux organismes précités, s'est tenu à Paris, également en décembre.

Le Québec a participé, cette année encore, au Salon des langues, des cultures et de la communication internationale. Il était représenté par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, le ministère de l'Éducation, l'Office de la langue française, le Conseil de la langue française et la Commission de la toponymie. Les 40 000 visiteurs du Salon ont pu apprécier l'originalité des méthodes d'enseignement des langues au Québec, les moyens mis en oeuvre pour étendre la présence et maintenir la qualité du français au Québec et, enfin, les particularités de la toponymie québécoise, enrichie de l'héritage autochtone.

b) Les communications

Le programme de stages individuels en journalisme s'est poursuivi comme par les années précédentes, pour un total de six stagiaires, trois Québécois et trois Français.

Dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, le Ministère, dans le but de faire connaître le cinéma québécois, a invité des journalistes français à assister aux Rendez-vous du cinéma québécois, et il a contribué au lancement à Paris du film «Les bons débarras» en défrayant la participation du réalisateur Francis Mankiewicz et de la comédienne Marie Tifo. Ce film a reçu un accueil très favorable de la part de la critique française.

Le Ministère a poursuivi les efforts entrepris depuis 1983 pour la promotion de notre expérience en matière de câblodistribution en favorisant la signature d'une entente entre Paris et Montréal.

Télédiffusion de France a signé une entente avec la SETTE, consortium de câblodistributeurs québécois, pour la diffusion de Radio-France International. TVFQ-99 a poursuivi la diffusion des émissions françaises au Québec et a débuté sa diffusion en septembre 1985 dans les foyers câblés du Nouveau-Brunswick.

Le Ministère s'est associé au ministère des Communications du Québec et au ministère des Communications du Canada pour permettre au Consortium de télévision Québec-Canada de participer à l'expérience européenne de télévision francophone TV5. Des émissions produites en grande majorité au Québec, et mettant en vedette nos artistes et nos réalités culturelles, économiques et politiques, sont diffusées depuis janvier 1986 dans les pays câblés d'Europe et quelques pays d'Afrique du Nord.

c) Les loisirs, la jeunesse, le sport et la protection de la nature

Treize missions québécoises et treize missions françaises ont été réalisées autour des thèmes suivants: sport, loisir socio-culturel, jeunesse. L'effort de la coopération franco-québécoise a surtout porté sur la protection de la nature et l'aménagement des parcs.

Du 27 mai au 1er juin 1985 avait lieu, à Bergerac en France, un colloque sur la restauration des rivières à saumon. Quelques biologistes et un représentant de l'Association des pêcheurs commerciaux de saumon du Québec y participaient. Le 1er juin, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec, M. Jacques Brassard, et le ministre de l'Environnement de France, Mme Huguette Bouchardeau, procédaient au jumelage des rivières Dordogne et Jacques-Cartier. Ce jumelage a pour objectif principal de faire revivre le saumon atlantique dans ces deux rivières.

À l'automne 1985, les maires de trois localités du Saguenay ont effectué une mission technique dans le parc des Cévennes et, en retour, le Québec a accueilli les maires de trois localités situées dans le parc français. Ces échanges se sont réalisés dans le cadre du jumelage des parcs Saguenay et Cévennes.

d) La coopération institutionnelle

Chaque année, les deux gouvernements échangent leurs expériences dans le cadre de différents programmes. Vingt-huit missions ont été réalisées de part et d'autre dans les secteurs des affaires municipales, de l'aménagement du territoire, de la justice, des communautés culturelles et immigration et des droits des femmes. Quatre fonctionnaires québécois et quatre fonctionnaires français ont été affectés dans des ministères de l'autre pays pendant un an. Encore cette année, un fonctionnaire québécois du ministère des Relations internationales a effectué un stage d'études de treize mois à l'École nationale d'administration (ENA) de Paris. L'École nationale d'administration publique (ENAP) à Québec a poursuivi ses activités de coopération avec l'École nationale d'administration (ENA) grâce à six échanges.

e) Les associations Québec-France et France-Québec

Ayant comme mission de développer des liens d'amitié et de favoriser les échanges entre la France et le Québec, ces associations permettent chaque année à près de six cents de leurs membres de se rendre dans l'autre communauté: en 1985-1986, au-delà de deux cent cinquante Français ont été accueillis à Joliette lors du congrès international des deux associations. Dans le cadre des programmes d'échanges, quatre cents jeunes Québécois de dix-huit à trente-cinq ans se sont rendus travailler en France (323 vendangeurs, 62 travailleurs saisonniers, 15 participants au programme «Connaissance de la France»). En retour, cent trente jeunes Français ont séjourné au Québec (65 cueilleurs de pommes, 65 travailleurs saisonniers).

Les revues *Neuve-France* et *Mot à Mot*, au Québec, et *France-Québec*, en France, ont fait connaître, en plus des activités des deux associations, les grandes réalisations de la coopération franco-québécoise.

La production de l'émission «Le Québec vous dit bonjour» a été réalisée par l'Association France-Québec et diffusée sur plus de cent vingt stations radiophoniques françaises. Elle a fait connaître le produit culturel québécois, traité de son actualité, de la coopération franco-québécoise, de même que des activités de l'Association France-Québec et de la Délégation générale du Québec à Paris.

Enfin, de part et d'autre de l'Atlantique les quarante-sept associations régionales de France-Québec et les dix-sept sections de Québec-France ont contribué, par leurs activités, à faire connaître et aimer le Québec aux Français et la France aux Québécois.

f) L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)

Quelque deux mille six cents jeunes Québécois et Français ont franchi l'Atlantique cette année pour participer dans l'autre pays à l'un des quatre cent douze stages réalisés par l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ).

Ces jeunes, dont la moyenne d'âge se situait à vingt-quatre ans pour les Québécois, ont choisi parmi différentes formules de séjour pour vivre leur expérience franco-québécoise: les «dialogues», en groupe d'une vingtaine de personnes, qui se visitent et s'accueillent à tour de rôle, les «priorités», en groupe élargi sur des thèmes comme les communications et les changements technologiques, en «exploration», seuls ou en groupe allant jusqu'à quatre personnes autour de sujets tels l'art vestimentaire, le patrimoine maritime ou les didacticiels d'enseignement du français.

L'OFQJ s'est également associé à des organismes comme l'Union des producteurs agricoles (UPA), Katimavik, le Mouvement québécois des chantiers et l'Association Québec-France pour procurer une expérience de travail bénévole à plus de deux cent cinquante jeunes.

L'année 1985 étant aussi l'année internationale de la jeunesse, l'OFQJ a prêté une attention toute particulière à cinq activités où les jeunes ont profité de l'expertise conjuguée des deux pays: présence de vingt-cinq bédéistes et illustrateurs au XIII[e] Salon international de la bande dessinée d'Angoulême, réalisation de murales en Provence et à Montréal par une équipe franco-québécoise, production et diffusion d'une cinquantaine d'émissions dans le cadre du concours de création radiophonique «85, FQ», collaboration au colloque «Les jeunes et l'entrepreneuriat» qui s'est déroulé au lac Delage en décembre 1985 sous les auspices du Secrétariat à la jeunesse, et tenue du concours de culture scientifique et technologique «Ariane/Baie James» accordant à soixante-seize Français et Québécois le privilège d'explorer sur le terrain (base de lancement des fusées Ariane en Guyane, barrages LG2 et LG3, Manic, etc.), les domaines de l'espace, de l'énergie et de l'environnement.

6 Les communications

La Direction des communications s'adresse principalement à deux catégories de public: l'un québécois, l'autre étranger[1].

Au Québec, elle explicite la vocation et le mandat du Ministère, fait connaître les ententes conclues entre le gouvernement du Québec et d'autres gouvernements, de même que les programmes de coopération et d'échanges auxquels les citoyens québécois ont accès. Elle diffuse des renseignements sur les activités réalisées par le Gouvernement et les représentations du Québec sur la scène internationale. Elle contribue également à la promotion du Québec par l'accueil de journalistes et de visiteurs étrangers et par ses activités de communication lors d'événements internationaux se déroulant ici.

Cependant, le caractère particulier de son rôle se manifeste, en premier lieu, dans ses activités vers l'étranger. Elle conseille et soutient, au plan des communications, les représentations du Québec dans toutes leurs activités publiques destinées à faire connaître le Québec, son potentiel et son savoir-faire, de même que les réalisations des Québécois et Québécoises.

Pour réaliser ce mandat, elle s'appuie entre autres sur un personnel spécialisé oeuvrant au Québec et au sein de diverses délégations.

6.1 Les publications

6.1.1 Les revues

a) Le Québec dans le monde

Cette revue du Ministère produite bimestriellement en 1985-1986 vise à informer les Québécois et les Québécoises de l'action du Québec à l'étranger dans différents domaines. Elle est publiée en langue française, en 4 000 exemplaires par numéro.

b) Ici Québec

Ici Québec est une revue bimestrielle d'information sur le Québec, destinée à des clientèles étrangères. Cette publication renseigne sur les grandes orientations du Québec, les projets collectifs, les diverses initiatives du Gouvernement et des entreprises québécoises, les facettes culturelles, économiques et sociales de notre société. Elle est publiée en français (4 000 exemplaires), en anglais (7 000 exemplaires) et en espagnol (2 000 exemplaires).

6.1.2 Les bulletins

La Direction prépare des bulletins d'information à l'intention du réseau de représentations à l'étranger. Ces bulletins d'information sur l'actualité québécoise sont destinés à des citoyens, des dirigeants d'entreprise, des médias d'information et des leaders des milieux gouvernementaux, économiques et culturels.

Plusieurs bureaux et délégations participent à ce travail d'information en le complétant par des renseignements spécifiques à leur territoire et en publiant dans les pays où ils oeuvrent des bulletins dans la langue la plus appropriée à leur clientèle. Ces éditions locales de fréquence variée sont:

- **Québec Update** en langue anglaise publié par les représentations du Québec à Atlanta, Boston, Chicago, Dallas, Lafayette, Los Angeles, New York et Tokyo;
- **Québec News** en langue anglaise, à Londres;
- **Québec 15/30** en langue française, à Bruxelles;
- **Québec 15/30** en langue néerlandaise à Bruxelles;
- **Québec en bref** en langue française, à Paris;
- **Québec al dia** en langue espagnole, à Québec pour Bogota, Caracas et Mexico.

De plus, les Services culturels de la Délégation générale du Québec à Paris publient mensuellement **Québec à l'affiche**, un calendrier des événements culturels québécois se tenant en France et la Délégation du Québec à Los Angeles, en collaboration avec l'Association Québec-Californie, publie un bulletin mensuel en langue française **Québec Californie**.

6.1.3 Les monographies

a) Le Québec

Le Québec, publié par la Direction des communications en collaboration avec la Direction générale des publications gouvernementales du ministère des

1 La Direction des communications du Ministère assure également les services de communications, sauf ceux de relations de presse, de traduction et de rédaction, pour le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes.

Communications, est une publication de prestige sur le Québec moderne sous tous ses aspects. En novembre 1984, elle se méritait le prix d'excellence décerné par la Société des graphistes du Québec. **Le Québec** (version anglaise sous le titre **Québec**) continue d'être offert aux personnalités et interlocuteurs internationaux importants. Au Québec, cette publication est disponible dans ses versions française et anglaise aux comptoirs des Publications du Québec.

b) Réalités du Québec

Une autre publication documentaire, **Réalités du Québec**, brosse un tableau général des principales caractéristiques du Québec. Ce document est distribué principalement via le réseau des représentations à l'étranger. Il est maintenant disponible en français, en anglais, en italien, en espagnol, en allemand et en japonais. Au Québec, cette publication est vendue aux comptoirs des Publications du Québec (versions française et anglaise). La Direction des communications a procédé à sa réimpression en cours d'année.

6.1.4 Les dépliants

La Direction a, en cours d'année, mis à jour ou fait réimprimer, pour des clientèles spécifiques, des dépliants généraux sur le rôle et les services offerts par les différentes représentations du Québec. De plus, des dépliants ont été produits pour des événements importants comme la Foire de Liège, le programme d'échange d'étudiants Québec/Nouvelle-Angleterre, le voyage de jeunes Québécois et Québécoises en France à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse.

La Direction a collaboré à la présentation et à l'édition des documents entourant la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français. Ce premier Sommet francophone a été tenu à Paris en février 1986.

6.1.5 La coordination de la traduction, de l'édition et de la production

En plus des ouvrages déjà mentionnés, la Direction des communications collabore aux travaux des autres unités administratives du Ministère en coordonnant la traduction, l'édition, la conception graphique et la production des documents destinés à la publication. On y retrouve des études, des bilans de coopération, des répertoires, le texte des ententes internationales, les dépliants et annonces publicitaires des divers programmes du Ministère.

6.2 La documentation

6.2.1 La recherche documentaire

La Division de la documentation effectue les recherches documentaires pour l'ensemble des bureaux et délégations et alimente quotidiennement ces derniers en documentation générale.

Elle constitue sur demande des dossiers thématiques et des revues de presse sur différents sujets et diffuse les publications du Ministère.

6.2.2 La salle des dépêches

La salle des dépêches est ouverte de 7 h 30 à 22 h 00 tous les jours de semaine, avec service de garde pour les urgences de fin de semaine et de jours fériés.

Soutenue par trois agences de presse, la Presse canadienne, services français et anglais, l'Agence France Presse et Telbec, la salle des dépêches achemine aux différents services concernés, tant au Ministère qu'à l'étranger, tous les bulletins pertinents et fait parvenir également aux représentations du Québec des bulletins spéciaux selon leur intérêt.

6.3 L'information visuelle et audiovisuelle

La Direction des communications assume un rôle de coordination et de conseil auprès des délégations et des différentes directions du Ministère pour:

— le choix et l'achat d'équipement audiovisuel adéquat;

— le choix, l'achat ou la production de documents visuels pertinents;

— l'organisation de séminaires et de journées de cinéma québécois.

En 1985-1986, la Division de l'audiovisuel a procédé à l'acquisition de matériel technique pour permettre d'effectuer le transcodage de documentaires vidéos dans le système approprié à l'équipement des représentations du Québec. Elle a ainsi coordonné et surveillé les opérations techniques concernant la traduction de documents destinés aux délégations; elle a également préparé des répertoires photographiques portant sur des thèmes variés, tels l'économie, le tourisme, la culture et les affaires sociales.

6.3.1 Les documents visuels

La Division de la production a procédé à la réimpression d'une série de quatre affiches pouvant servir de support visuel pour annoncer à l'étranger diverses conférences et expositions portant sur le Québec ou les réalisations des Québécois et Québécoises. Une nouvelle affiche a été produite pour annoncer à l'étranger et au Québec les différents festivals internationaux se déroulant au Québec et subventionnés par le Ministère.

6.3.2 Les documents audiovisuels

La Division de l'audiovisuel a eu recours à d'autres banques ministérielles ou privées pour augmenter et renouveler sa réserve de diapositives et de photographies noir et blanc. Elle a pu ainsi garder à jour les deux ensembles «Le Québec en couleurs» et «Le Québec en noir et blanc» qui présentent un choix de 600 diapositives réparties dans cinq cahiers thématiques dans le premier cas et de 100 photographies regroupées en deux cahiers dans le deuxième cas, très utiles à l'étranger pour alimenter la presse locale ou pour illustrer par un montage diaporama une conférence ou une mission.

La Direction a augmenté considérablement sa réserve permanente de documents audiovisuels, principalement des courts métrages sur différents aspects du Québec. Dans le but d'offrir la documentation la plus pertinente, elle poursuit son inventaire des productions gouvernementales et d'émissions de télévision réalisées par Radio-Québec et Radio-Canada.

a) Le Québec: un vidéo

À l'intention des clientèles étrangères, la Direction a procédé à la traduction en anglais, en allemand, en italien, en japonais, en cantonais et en mandarin de son vidéo d'une vingtaine de minutes intitulé **Le Québec**. Ce vidéo peut être utilisé comme complément à la brochure **Réalités du Québec** puisqu'il présente le même contenu avec des images et des sons différents.

b) Le Québec vous dit bonjour

Pour la radio québécoise, la France représente un potentiel de 65 millions d'auditeurs si on considère le rayonnement vers les pays limitrophes d'expression française. Dans un réseau de quelque 90 stations radiophoniques MF, réparties dans une centaine de municipalités, **Le Québec vous dit bonjour** revient chaque semaine. Ce magazine socioculturel hebdomadaire d'une demi-heure est produit et diffusé de Paris par l'Association France-Québec en collaboration avec le Service de presse et d'information de la Délégation générale du Québec.

c) Les quatre saisons

En Californie, le marché de la radio française est constitué de 1,5 million de citoyens francophones dont plusieurs d'origine québécoise. L'Association Californie-Québec, en collaboration avec la Délégation du Québec et l'Université Laval, produit un magazine hebdomadaire d'une heure diffusé à partir de Los Angeles sur les ondes de la station KTYM. On y présente entre autres de la musique du Québec et un bulletin de nouvelles sur l'actualité québécoise.

d) Musiques et chansons du Québec actuel

La Division de l'audiovisuel a obtenu les droits de diffusion, à l'intérieur des délégations, de 130 pièces d'une soixantaine d'artistes ou groupes québécois. Ces pièces furent regroupées selon les ambiances suggérées et les styles dans une série de dix cassettes sous le titre **Musiques et chansons du Québec actuel**.

6.3.3 Le rôle de soutien

En réponse aux demandes des bureaux et délégations du Québec à l'étranger ou des services ministériels concernés, la Direction:

- réalise la recherche et l'envoi des photos, films et vidéos requis pour diverses conférences, missions, séminaires, festivals à l'étranger, entre autres aux festivals internationaux de Copenhague, de Chicago et de Los Angeles;
- fournit de l'aide aux médias étrangers en tournée au Québec;
- procède à des couvertures photographiques pour diverses activités internationales auxquelles le Ministère a été associé et lors de la visite de dignitaires étrangers.

Pour la distribution aux États-Unis de films sur le Québec, la Direction a eu recours à la contribution de Modern Talking Pictures Services, firme américaine qui possède un réseau de promotion et de distribution aux États-Unis.

6.4 Les relations publiques

6.4.1 Le service à la clientèle

Le Ministère a accentué sa présence auprès de divers milieux québécois. Une augmentation sensible des demandes de renseignements par écrit, par téléphone ou sur place a été enregistrée. Toutes les demandes ont été traitées dans les meilleurs délais. Un sondage effectué en début d'année 1986 a permis, entre autres choses, de constater le haut degré de satisfac-

tion de nos clientèles. Un service téléphonique continu est assuré de 8 h 30 à 18 h 00 à chaque jour ouvrable.

Pour la première sortie de son nouveau stand, le Ministère a participé à Expo-Québec et, devant le succès remporté, se propose d'intensifier cette présence tangible auprès de la population québécoise.

6.4.2 L'accueil des visiteurs étrangers: journalistes et personnalités

La Direction a accueilli plus de 140 journalistes et spécialistes, représentant des organisations de presse, des médias écrits et électroniques étrangers. Ces multiplicateurs sont venus en tournée de familiarisation du Québec ou encore pour la couverture d'événements spéciaux. Un bon nombre ont pu bénéficier d'un programme complémentaire axé sur une connaissance générale du Québec dans toutes ses sphères d'activités.

Pendant cette même période, plusieurs personnalités ont séjourné au Québec. Le Service des relations publiques a participé à leur accueil et a réalisé de nombreuses opérations de relations de presse entre autres pour:

— la visite du président de la République populaire de Chine, M. Li Xiannian;

— le Sommet de la francophonie;

— le Colloque international d'économie pétrolière (GREEN);

— les III^{e} Jeux mondiaux d'hiver de journalistes;

— le IV^{e} Congrès international d'auxologie à Montréal;

— la visite du «U.S.A. National Council of State Supervisors of Foreign Languages»;

— le 45^{e} Congrès international des sciences pharmaceutiques.

En plus, des supports de presse, des supports publicitaires et protocolaires ont été réalisés pour diverses activités auxquelles le Ministère a été associé.

Annexes

Annexe I
Les ressources budgétaires et leur utilisation

	Crédits 1985-1986	Dépenses 1985-1986	% d'utilisation	Crédits périmés
Prog. 01 Affaires internationales	**49 382,2**	**47 483,9**	**96,2**	**1 898,3**
EL. 01 Représentation à l'étranger	24 755,7	23 619,5	95,4	1 136,2
EL. 02 Relations et coopération internationales	24 626,5	23 864,4	96,9	762,1
Prog. 02 Office franco-québécois pour la jeunesse	**1 910,0**	**1 910,0**	**100,0**	—
EL. 01 Recrutement et préparation des stagiaires québécois	961,4	961,4	100,0	—
EL.02 Préparation du stage, accueil et encadrement des stagiaires français	948,6	948,6	100,0	—
Prog. 03 Gestion interne et soutien	**10 479,7**	**10 156,8**	**96,9**	**322,9**
EL. 01 Direction	2 394,3	2 254,4	94,2	139,9
EL. 02 Soutien administratif	7 164,6	7 068,3	98,6	96,3
EL. 03 Protocole	920,8	834,1	90,6	86,7
Total	**61 771,9**	**59 550,7**	**96,4**	**2 221,2**

Annexe II
L'évolution des dépenses du Ministère

	81-82	82-83	83-84	84-85	85-86
Affaires canadiennes	3 795	4 075	4 122	5 211	**—
Affaires internationales	33 152	34 073	35 998	42 115	47 484
Office franco-québécois pour la jeunesse	1 909	2 021	2 279	2 016	1 910
* Gestion interne et soutien	5 918	6 346	5 839	7 145	10 157
Total	**44 774**	**46 515**	**49 238**	**56 489**	**59 551**

Les montants sont en milliers de dollars.

* Ces montants incluent en plus les dépenses de la Direction générale de l'administration, des Communications, du Protocole ainsi que de la Direction du Ministère.

** Depuis 1985-1986, le budget est sous la juridiction du Conseil exécutif.

Annexe III
Les effectifs globaux au 31 mars 1986

Catégorie	Cadres supérieurs	Professionnels(les)	Agents(es) de maîtrise	Techniciens(nes)	Employés(es) de bureau	Ouvriers	Total
Unité administrative							
Direction[1]	14	9	—	2	15	1	41
Direction générale de l'administration et communications	8	31	5	23	53	2	122
Direction générale[2] des affaires bilatérales	45	65	—	9	43	—	162
Direction générale de la planification	7	19	2	2	20	—	50
Direction générale des affaires multilatérales	2	6	—	—	4	—	12
	76	**130**	**7**	**36**	**135**	**3**	**387**

1 La Direction comprend: le Bureau du sous-ministre, le Secrétariat, la Direction du protocole.

2 Inclut les représentations du Québec à l'extérieur.

Annexe IV
L'évolution des effectifs au Ministère

	31/03/81	31/03/82	31/03/83	31/03/84	31/03/85	31/03/86
A Direction	41	43	38	44	39	41
B Affaires canadiennes	55	51	50	—	—	—
C Affaires internationales	239	232	226	216	234	224
D Administration	109	106	109	110	108	122
E Total	**444**	**432**	**423**	**370**	**381**	**387**

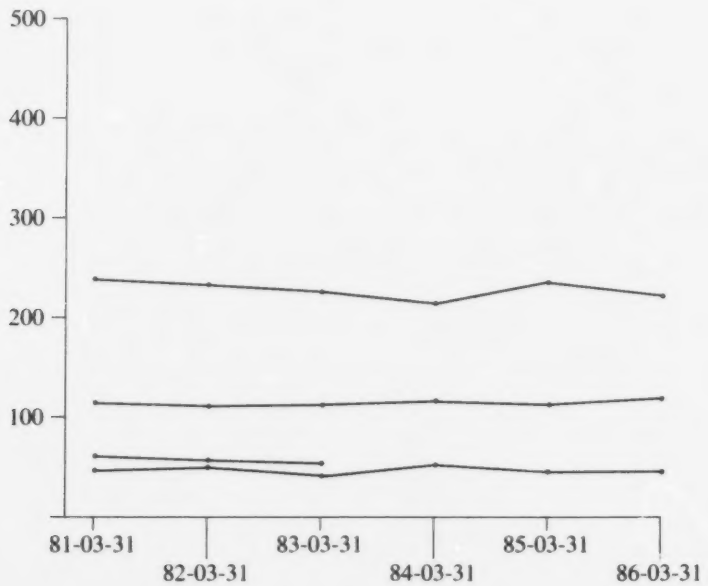

Annexe V
Tableau comparatif des effectifs à l'extérieur du Québec

	30 mars 1986						
	Relations internationales			Autres ministères			
	Fonct.	Recrutés localement et contract.	Total MRI	Fonct.	Total Cont.	autres ministères	Grand Total
Abidjan	1	—	1	—	—	—	1
Atlanta	1 (1)*	7	8	1	2	3	11
Bogota	—	4	4	1	—	1	5
Boston	3 (1)*	8	11	1	3	4	15
Bruxelles	5 (3)*	15 (1)**	20	2	2	4	24
Caracas	2 (1)*	6	8	1	1	2	10
Chicago	1 (1)*	6 (1)**	7	1	3	4	11
Dallas	1 (1)*	3	4	1	1	2	6
Düsseldorf	2 (1)*	12	14	3	3	6	20
Hong-Kong	2 (1)*	9	11	6	—	6	17
Lafayette	1	3	4	—	—	—	4
Lisbonne	—	1	1	1	—	1	2
Londres	4 (2)*	12 (1)**	16	3	2	5	21
Los Angeles	2 (1)*	7	9	2	2	4	13
Mexico	3 (1)*	11 (1)**	14	2	1	3	17
Milan-Rome	4 (1)*	7	11	1	1	2	13
New York	7 (4)*	20 1/2(1)**	27 1/2	5	4	9	36 1/2
Affaires fancophones et multilatérales-Paris	1 (1)*	2 (1)**	3	—	—	—	3
Paris	13 (6)*	51 1/2	64 1/2	11	2	13	77 1/2
CQCI-Paris	—	2	2	1	1	2	4
Port-au-Prince	—	5	5	1	—	1	6
Rome-Bureau d'immigration	—	5	5	3	—	3	8
Stockholm	—	2	2	1	—	1	3
Tokyo	2 (1)*	10 (2)**	12	2	3	5	17
Singapour	—	2	2	1	—	1	3
Washington	—	1	1	1	—	1	2
Total	**55 (27)***	**212 (8)****	**267**	**52**	**31**	**83**	**350**

* Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de cadres supérieurs.

** Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de contractuels du Ministère.

Annexe VI
Liste des ententes internationales (1985)

Droits de scolarité

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République du Tchad en matière de droits de scolarité
Signature: 27 février 1985

Avenant à l'entente de 1983 entre le gouvernement du Québec et la République du Niger en matière de droits de scolarité
Signature: 4 septembre 1985

Immatriculation automobile

Accord de réciprocité entre le gouvernement du Québec et l'État du Kansas en matière d'immatriculation automobile
Signature: 13 juin 1985

Accord de réciprocité entre le gouvernement du Québec et l'État du Colorado en matière d'immatriculation automobile
Signature: 1er juillet 1985

Accord de réciprocité entre le gouvernement du Québec et l'État du Montana en matière d'immatriculation automobile
Signature: 31 juillet 1985

Accord de réciprocité entre le gouvernement du Québec et l'État de Washington en matière d'immatriculation automobile
Signature: 23 août 1985

Sécurité sociale

Entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Barbade
Signature: 27 novembre 1985

Autres ententes

Protocole d'entente sur la coopération financière franco-québécoise pour le développement des industries de la culture
Signature: 28 février 1985

Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française relative au massif Petite-Rivière-Saint-François
Signature: 22 mai 1985

Entente entre la France et le Québec dans le domaine des droits des femmes
Signature: 24 mai 1985

Entente de réciprocité en matière d'échange de permis de conduire entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française
Signature: 26 juin 1985

Accord de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de Tunisie relatif au système «OCTO PUCE»
Signature: 12 septembre 1985

Entente de coopération scientifique et technologique entre le gouvernement du Québec et l'Exécutif flamand
Signature: 24 septembre 1985

Entente créant un programme de bourse-crédit entre le Québec et l'Institut colombien du crédit éducatif et des études techniques à l'extérieur.
Signature: 2 novembre 1985

Protocole d'entente sur la coopération technique en recherches d'élevage de homards entre le gouvernement du Québec et la préfecture d'Akita et la ville d'Iwaki, Japon
Signature: 8 novembre 1985

Entente concernant un projet d'élevage de homards entre le gouvernement du Québec et la préfecture d'Akita et la ville d'Iwaki, Japon
Signature: 14 novembre 1985

Entente de coopération entre le Québec et le Burundi en matière d'éducation
Signature: 18 novembre 1985

Annexe VII

Liste des principales manifestations et visites organisées par le Protocole, du 1er avril 1985 au 31 mars 1986.

Avril

France (1)	Visite d'adieu à Québec du consul général de France à Montréal, monsieur Patrick Leclercq.
Californie (3)	Visite à Québec du lieutenant-gouverneur de l'État de la Californie, monsieur Léo McCarthy.
New Hampshire (11)	Visite à Québec du gouverneur de l'État du New Hampshire, monsieur John Sununu.
Nouvelle-Angleterre (11)	Rencontre du Premier ministre avec cinq gouverneurs américains de la Nouvelle-Angleterre concernant les pluies acides.
Massachusetts (11)	Visite à Québec du gouverneur de l'État du Massachusetts, monsieur Michael Dukakis.
France (12)	Visite à Québec du président de la Commission des affaires culturelles familiales et sociales de l'Assemblée nationale française, monsieur Claude Vin.
Pologne (12)	Visite à Québec du consul général de Pologne, monsieur Janusz Karski.
(20)	Assemblée constitutive de l'Association des grandes métropoles.
Afrique du Sud (23)	Visite à Québec du consul général de l'Afrique du Sud, monsieur Walter J.V. Baker.
Pérou (25)	Visite à Québec du consul général du Pérou, monsieur Jorge Pérez Garreaud.
Honduras (29-30)	Visite à Québec de l'ambassadeur du Honduras, monsieur Alejandro Flores Mendoze.
Chine (29 au 1er mai)	Visite au Québec du président de la Commission d'État chargée de la science et de la technologie de la République populaire de Chine, monsieur Song Jian.

Mai

Cuba (2)	Visite à Québec de l'ambassadeur de Cuba, monsieur Rafael Hernandez Martinez.
Guinée (2)	Visite à Québec de l'ambassadeur de Guinée, monsieur Abdoulaye Silla.
Italie (2)	Visite à Québec de consul général d'Italie, monsieur Alberto Candilio.
États-Unis (6-11)	Visite à Québec du lieutenant-gouverneur de la Floride, monsieur Wayne Mixson.
Mexique (7-9)	Visite au Québec du ministre de l'Agriculture du Mexique, monsieur Eduardo Pesqueira Olea.
Toronto (7)	Visite à Québec de stagiaires du Collège de commandement et d'état-major des Forces canadiennes de Toronto.
France (9)	39e Session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise.
République dominicaine (9)	Visite à Québec de la consule générale de la République dominicaine, madame Luis A. DeGomez-Brisson.
Ouganda (9)	Visite à Québec du haut-commissaire de la République de l'Ouganda, madame Anna Apoko Amailuk.
(14)	Visite à Québec du président de l'Organisation mondiale du tourisme, monsieur Robert Lonati.
Finlande (16)	Visite à Québec de l'ambassadeur de Finlande, monsieur Kurt Uggeldahl.
Québec (17)	Cérémonie de présentation officielle des propositions constitutionnelles.
Suisse (20-24)	Visite à Québec du ministre de l'Éducation du Tessin (Suisse), monsieur Carlo Speciali.
France (21)	Visite privée au Québec de madame Danielle Mitterrand.
Québec (23)	Voyage du Premier ministre du Québec en France.
(31)	Réception offerte en l'honneur des Harvard Fellows.

Juin

Thaïlande (3-4)	Visite au Québec du ministre de la Science et de la Technologie de Thaïlande, monsieur Lathapipat Damrong.
Rwanda (4-5)	Visite au Québec du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du Rwanda, monsieur Charles Nyandwi.

Belgique (4)	Visite au Québec du ministre de l'Eau, de l'Environnement et de la Vie rurale, monsieur Valmy Féaux.
Belgique (4)	Visite au Québec de la ministre de la région wallonne pour l'Informatique et le Logement, madame Jacqueline Mayence.
Argentine (5-7)	Visite au Québec de l'ambassadeur de la République d'Argentine, Son Excellence Monsieur Francisco José Pulit.
Gabon (4)	Visite à Québec de l'ambassadeur du Gabon, Son Excellence Monsieur Simon Ombegue.
Suède (5)	Visite d'adieu à Québec du consul général de Suède, monsieur Karl Winberg.
(6)	Réception offerte en l'honneur des Éditorialistes lors de l'énoncé de politique internationale du Québec.
Espagne (5-6)	Réception offerte à l'occasion de la tenue de la XII[e] réunion de la Commission mixte Québec/Madrid.
Allemagne (6)	Visite à Québec du secrétaire d'État du ministère du Travail et des Affaires sociales d'Allemagne de l'Ouest, monsieur Manfred Baden.
Australie (6-7)	Visite à Québec du haut-commissaire d'Australie, monsieur Robert Laurie.
ACCT (6)	Visite à Québec du secrétaire général de l'ACCT, monsieur Owono N'Guema.
Chine (6-9)	Visite à Québec de l'ambassadeur de de la République populaire de Chine, monsieur Yu Zhan.
URSS (11)	Passage à Québec des membres d'une Mission soviétique sur le développement nordique.
Danemark (11-12)	Visite à Québec de l'ambassadeur du Danemark, monsieur Per Fergo.
France (13)	Visite à Québec du consul général de France à Montréal, monsieur Jean Mazeo.
Mexique (13-14)	Réception offerte à l'occasion de la tenue de la III[e] réunion du groupe de travail Québec-Mexique.
Terre-Neuve (14)	Visite à Québec du ministre de la Culture de Terre-Neuve, monsieur Matthews.
France (14-19)	Visite à Québec du directeur général de l'Information du ministère des Relations extérieures de France, monsieur Maurice Ulrich.
Belgique (17)	Visite au Québec du ministre chargé des Relations extérieures de Wallonie, monsieur André Damseaux.
Québec (24)	Fête nationale.
Québec (26)	Cérémonie de première remise des insignes de l'Ordre national du Québec.
Danemark (26)	Visite à Québec du consul général du Danemark, monsieur Julius Frederik Bruun.
Tchad (28)	Visite au Québec du ministre des Affaires étrangères du Tchad, monsieur Gouara Lassou.
France (28-4 juillet)	Visite à Québec de parlementaires français.

Juillet

Venezuela (9)	Visite à Québec de l'ambassadeur du Venezuela, Son Excellence Monsieur Jose Machin.
Chine (17-18)	Visite à Québec du président de la République populaire de Chine, monsieur Li Xiannin.
(18)	Visite à Québec des membres du Conseil d'administration de la Fondation Asie-Pacifique.
République dominicaine (23)	Visite à Québec du ministre du Tourisme de la république dominicaine, monsieur Subervi Bonilla.
Commonwealth (23)	25[e] Conférence des parlementaires du Commonwealth.
Burundi (25)	Visite à Québec de l'ambassadeur du Burundi, monsieur Jérôme Ntungumburanya.
Californie (29-30)	Visite à Québec du sénateur de la Californie, monsieur Milton Marks.

Août

France (2-3)	Visite au Québec du ministre du Commerce de France, monsieur Jean-Marie Bockel.
Québec (3)	Réception offerte à l'occasion de la tenue du Quatrième Congrès international des Associations Québec/France et France/Québec.
ONU (9)	Visite à Québec du secrétaire général des Nations unies pour l'Année internationale de la jeunesse, monsieur Mohammad Sharif.

Sénégal (15-20)	Visite à Québec du directeur de Cabinet du président de la République du Sénégal, monsieur Moustapha Ka.
France (23)	Visite à Québec du député de la circonscription de la Gironde, monsieur Gilbert Mitterrand.
France (23)	Visite du maire de la ville de Strasbourg, monsieur Marcel Rudlosf.
UIOF (28)	Visite à Québec du secrétaire général de l'Union internationale des organismes familiaux, monsieur André Rauget.
Zaïre (29)	Visite à Québec du ministre de l'Environnement du Zaïre, monsieur Balanga Mdjoli.
Venezuela (31)	Visite d'une délégation de parlementaires vénézuéliens.
Italie (31 au 1er sept.)	Visite à Québec du ministre des Affaires étrangères d'Italie, monsieur Franco Maria Malfatti.

Septembre

Canterbury (2)	Visite à Québec de l'archevêque de Canterbury, monsieur Robert Runcie.
Pays-Bas (10)	Visite d'une mission néerlandaise sur les politiques québécoises pour personnes physiquement handicapées.
Nicaragua (10)	Visite à Québec du président de l'Assemblée nationale du Nicaragua, monsieur Carlos Nunez.
Ohio (11)	Mission de représentants de la Commission de transport de l'Ohio.
États-Unis (11-12)	Visite du directeur adjoint de l'Organisation pan-américaine de la santé, monsieur Robert Knouss.
Inde (19)	Visite du consul général de l'Inde à Toronto, monsieur S.L. Malik.
Sénégal (19)	Visite au Québec du secrétaire d'État à la Pêche maritime du Sénégal, monsieur Bocar Diallo.
France (25)	Visite du secrétaire d'État auprès du ministère de l'Agriculture de France, monsieur René Souchon.
Rome (25)	Visite à Montréal du cardinal Édouard Gagnon.
États-Unis (27)	Visite du commissaire à l'Environnement de l'État de New York, monsieur Henry Williams.

Octobre

(3)	Déjeuner offert à l'occasion du passage à Québec d'une délégation de jeunes dirigeants politiques.
Corée (6)	Visite de l'ancien président de la Corée, monsieur Choi Kyu Hah.
Chine (7)	Visite du ministre des Ressources hydrauliques et d'Énergie de la République populaire de Chine, madame Qian Zhengying.
Suède (15)	Visite du consul général de Suède, monsieur Bengt Rosio.
Angola (21)	Visite du ministre du Pétrole et de l'Énergie de l'Angola, monsieur Van Dunem.
Australie (21)	Visite du ministre des Sciences de l'Australie, monsieur Barry Jones.
Danemark (23)	Visite du consul général du Danemark, monsieur Jens Hendrik Jensen.
Équateur (23)	Visite du consul général de l'Équateur, monsieur Luis Moreno.
Japon (24)	Visite du président de la Commission de transport de la Chambre des représentants du Parlement japonais, madame Yotaro Mitsubayashi.
Pays-Bas (26)	Visite de l'ambassadeur des Pays-bas, Son Excellence Monsieur Jan Frederik Evert Breman.
Hongrie (30)	Visite du vice-premier ministre de la République populaire hongroise, monsieur Jozsef Marjay.

Novembre

Tunisie (1er)	Visite du secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères de Tunisie, monsieur Ahmed Ben Arfa.
(11)	Visite du docteur Linus Pauling, Prix Nobel de chimie (1954) — Prix Nobel de la paix (1962).
Québec (13)	Déjeuner du Corps consulaire.
États-Unis (14)	Visite du secrétaire aux Ressources naturelles du Wisconsin, monsieur Carroll D. Besadny.
Barbade (27-28)	Visite du sénateur/ministre de la Santé et de la Sécurité de la Barbade, monsieur O'Brien Trotman.

Janvier

Japon (9)	Visite d'adieu à Québec du consul général du Japon, monsieur Hideo Kakinuma.
États-Unis (11-13)	Visite du directeur général de l'Unesco, monsieur Amadou Mahtar M'Bow.
Colombie (15-17)	Visite à Montréal du président de la Colombie, monsieur Misaël Pastrana.
Indonésie (17)	Visite du consul général d'Indonésie, monsieur Edward Mark Ruru.
Italie (23)	Visite de l'ambassadeur d'Italie, Son Excellence Monsieur Valerio Brigante Colonna.
Grande-Bretagne (28)	Visite du haut-commissaire du Royaume-Uni, de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, monsieur Derek Day.

Février

(2-3)	Réception offerte à l'occasion du passage à Québec des Sherpas.
États-Unis (13)	Visite du consul général des États-Unis, monsieur Robert W. Maule.
États-Unis (15)	Visite du président du Sénat de l'État du Maine, monsieur Charles P. Pray.
Afrique (25)	Réception offerte à un groupe d'ambassadeurs d'Afrique de l'Ouest.
Burundi (25)	Visite à Québec de l'ambassadeur du Burundi, monsieur Tharcisse Midonzi.
Suède (25)	Visite à Québec du consul général de Suède, monsieur Bengt Rösiö.
OACI (26)	Visite du secrétaire général de l'OACI, monsieur Yves Lambert.

Mars

Cameroun (10)	Visite de l'ambassadeur du Cameroun, Son Excellence Monsieur Philémon Y. Yang.
Japon (13)	Visite du consul général du Japon, monsieur Tuskasa Abe.
Rwanda (14)	Visite de l'ambassadeur de la République rwandaise, Son Excellence Monsieur Joseph Nsengiyumva.
URSS (14)	Visite du consul général d'URSS, monsieur Alexandre Yereskovsky.
Afrique (16-26)	Visite du secrétaire administratif du Conseil de l'Entente, monsieur Paul Kaya.
Belgique (19-21)	Réception offerte à l'occasion de la tenue de la III[e] réunion de l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles et en l'honneur du ministre de la Communauté française de Belgique, monsieur Édouard Poullet.
Louisiane (23-25)	Visite du sénateur Allen Barès, président de la délégation louisianaise au Comité conjoint Québec/Louisiane.
États-Unis (25-27)	Visite à Québec de la présidente de la Commission américaine du Commerce international, madame Paule Stern.
Chine (26-27)	Visite de l'ambassaeur de la République populaire de Chine, Son Excellence Monsieur Yu Zhan.
Nations unies (26-27)	Visite du délégué du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, monsieur Oystein Stabrun.
Pays-Bas (27-28)	Visite officielle à Québec du ministre du Logement et de l'Environnement des Pays-Bas, monsieur Pieter Winsemius.